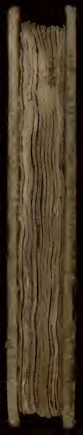
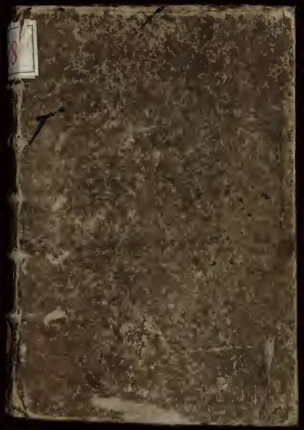

1298
VSAGE
DE S.TE
GENEVI
3B

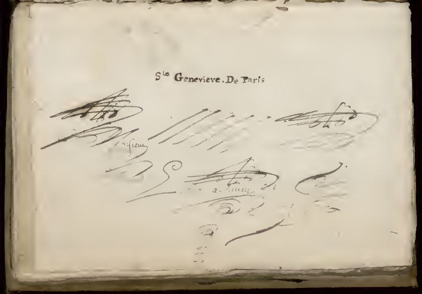




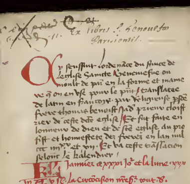
fol 85 verso

de la reception de
monsieur de Paris quant il vient
du sacre.

quant levesque de Paris vient
du sacre, de ancienne
coustume et tousjours gardee,
les chanoines de Nostre Dame
ne le recepvroient point
se (si) les religieux de
Ste genevieve ne (le)
leur livroient (suppose qui
fust translate de une autre
eglise a leglise de nostre dame de
Paris) comme nos ancestres
virent de levesque Guillaume
jadis evesque dauserre.




392



Cy sensuit lordenance du service de
leglise saincte Geneviefue ou
mont de par. en la forme et maniere
re q on en use pour le present / translatee
de latin en francoys. par religieuse personne
frere thomas benoist iadis prieur cloist
rier de ceste dicte eglise / Et fut faite en
lonneur de dieu et de ste eglise du pro
fit et honneste des freres en lan mil
ccc iiii^xx et vii. Et va ceste translacion
selon le kalendier /

KL Janvier a xxxi io. et la lune xxx
in A b se. La circoncision messeigneur tout d.
Aux ves premieres les ant. Tecu et les
autres avec leurs pseaulmes. le Cap.
ple. ve. pr. Descendit. hym. A solis. v.
Tamq. A magn. a. Qui de terra / Lor. Deus
qui nobis / Me. de Saint estienne / et des
aultres / A matines Invitatoire. et hym. come
le iour de noel / Ant et ps. comme ilz sont
en lentyphonier / lystoire du iour / le v.
sacerdotal / Amen / Es laud. a. O admirabile
co / Le Cap. Multifharie / hymne / Ant. Ved
v. benedicte q. A bened. a. Mirabile lo.
comme a ves / Me. du dimanche sil est dimenche
Ste me. des sainz / La messe mat. come la grant
se il nest dimenche. quar lors elle est du di
menche / En la quelle on fait me. des sainz et



pour le roy ¶ Et est ass. q en la messe mat
en tout tps les or. doibuent estre en nōbre
nō per | et doit on dire lors pour le roy.
ou | En la messe mat | ou en la tierce messe q
ē chantee en la chapelle nr̄e dame de la
cousture ¶. Aus heures les ant. des laud. Cap
R. V. or. cōe le jour de noel ¶ Sil ē dimēche
a la pcess. A | Alma. au retour R. | Descend
| on ne fait feste point en cloestre | En tierc
V. viderunt. or. pra ¶. A la grāt messe si come
il ē contenu ou messel ¶. A vē. A. Cap. hy. V.
or. cōme hier. R. nest point dit | A laud
du mat | Magnificat. A. du dymēche. si il est
| Me de saint estienne. pa | Inmues | Me de
saint Jehan | Et des innocēs
b iiii kl' oct. S. Stephani iii lc. ix ps
¶ Les sepmaniers de devant noel pfacent les
sepmaines ¶. A inuit. et ps. devo chantent
| inuitat | Ecum. hy. ps. V. de. I. natiu. A.
sus les ps. | Ipse Stephanus. iii lc. de lystoire
Stephanus. selonc la fere. Te deum | Es laud
A | lapidauerūt. le demourant cōe le jour de
la feste | Me de saint Jehan | et des innocēs
¶ Me de nr̄e dame | pource q on ne dit pas
les heures de nr̄e dame continuelement
| jusques a lendemain de la typhaine | dire p.
A. Germinauit. V. | benedicta. or. Deus qui
salutis ¶ Me ihū des apostres. S. pe et S.

pol. et de ste. gene[ve]. Item a basse voix. c[omm]e
de saint Victor. de. S. Augustin. de to[us] s[ain]z
en chant. c[omm]e de la paix. sans chant. A
prime s[ur] Jam lucis. le chant de hymne des laud[es].
Aux heures sicomme le jour sans estienne. Se
il est dimenche. A mat. vj le. des mirarles.
Ad aquas. Les iij de saintes. de lecçon de
la feste. quar ce dimenche na point de exposicion
p[ro]pre. pour ce est il appelle le dimenche perdu.
Les aultres choses comme ou jour. Alleluya
bne. & de madame. v. et ox. sont diz en
la chapelle. Au retour le R. patefite.
A lentree de leglise. & iste sunt. En rev[en]
& se[l] des. v. et ox. ou sanctuaire. A la
messe co[m]me le jour. on ne dit point de prose
La feste est terminee a vespres. Sil est dimenche
on en fait c[omm]e. a. v[espr]es & patefite sunt.

C[omm]e[m]. de ste genevieve. vierge. d. solennel.

A v[espre]s premieres. a. sur les ps. Tenu et les ant[iennes]
Le cap[itre] R[egn]um gistatur. Le. R. Ecce virgo. Lymne. Ge
noueses. v. Ora pro nobis. A magnificat. a. Sponsa
e toute dote. Oraison. Exaudi nos. Se il est
dymenche. on fait c[omm]e. de st. estienne. comme dit
e. ste no. no. Item quels sont c[omm]e. de. S.
Jehan et des Innocens. A complie c[omm]e les oct. de
noel. A mat. Invitatoire. Excelso. qui nest dote
fors hymne. lystoire. lecons. Comme les suivent les
Dernifer. Le iiij. R. est chante du sanctuayre



Devant le corps de la vierge de iiij. fierges / Ant.
de saint Jehan et des Innocens / La messe mat.
e de la feste / on la chante ensemble briefment
et solennement ou Revestiaire / on y fait com.
de oct. st. Jehan / non obstant que la messe saint
Jehan est de par riens ste des Innocens / Item pour
le Roy / et Ecclesie / v. or. ja / Aux heures
a. des laudes / Cap. Ro. V. or. des vespres
Ce jour vient la process. de paris en nostre eglise
on doibt sonner au venir et au departir
ilz entrent en nostre eglise par luys de laus
mosne / et dient tierce en cloistre / Ilz n'y
portent point de chasses / Tierce dicte y dient
[illegible] en la eglise chantant / A la messe Gaude
amus. etc. / Les chanoines de paris sont au
dextres chieres du cuer / A nous appartient la
messe celebrer / et le trait chanter / Les diz
chanoines commencent Kyrie / Et dient ung
v. et nous l'autre / Item y chante la alleluya / et nous
nous reposons / La prose / Mar clara / Ilz dient
ung v. / et nous l'autre / Le dextre cuer
doibt prendre / la paix du dyacre et puis
la donner a son compaignon / En apres l'un de ce
l'autre de la / Au retour de la messe chanter
et les galettes donner / Ilz chantent / O felix
Nous ne faisons huy point de procession / Mes
nous la faisons a la translation / A vespres hier
fors l'ant. du magn. / Hosanna / Et a complie
on fait com. de saint Jehan / Se nous [illegible] / des

Innocēs. par a̾ Innocētes. A Complie cōe dess.
d Pdie ss. Des oct. S Genevieve in lē yo pā
A mat. deux chantes. Inuitat. Virginis. hy.
Impēdane an̄. Speciosa. Les ps. des vierges
v. selonc le jour des vierges. iii. h̄ de lyss.
Beata virgo. selonc la fer. Te deū. Es
laud. a̾ Venerabilis. Cap. hy. v. cōe la ps.
A. benedicti a̾ Manē sibi. orō. Beate genouefe
ā. des Innocēs. p a̾. Hii sūt. Et puis de nr̄e
Dame. des apostres. et de s. victor. des. S.
augustin. de tous sains. et de la paix. On
sonne prime a deux cloches. par viii. jours
A prime sus Jam luc. le chant de lymne
Benost. et demain aussy. A la messe mat. des
Innocēs. En la chap. on dit Gla in excelsis
Ita missa est. A Aut heures cōe le jour
A messe chascun jour Gaudeamus. Les Epist.
Q in cclat. Capia bibit. Capia laudabit.
Les Evangiles. lune en huit jo. et lautre
en lautre des vierges. A vespres sus mat. a̾.
on a une chascun jour. Emē des a̾. Gaudia ecc
par ordre. Les aultres choses. si cōme on so.
Se il a dymenche on fait ayē des innocēs. p
a̾. Ambulabunt. Se ce deux jo. apres la feste
ke eschiet qil soit dymenche. le jo. devant aux
vespres cōe dess. Au mat. a̾. Sponsa. ayē des
Innocēs. A mat. Inuitat. Virginis. Le demourant
de le jour. yx lecons des miracles. Car ce.

dymenche na point de pcession. Toutevoies
se est la veille de la typhaine. Les tiers des saincts
se font de le procession de lennagle. Deffuncto.
A la pcessi au retour. R. Ista nomino.

xiii E Nos Jan. La veille de la typhaine
A mat. dei ort. S. Geneviefve. ix. de la veille
par a. Benedicte. v. Benedicta et Corda
on ne fait aultre sfe de nre dame. La messe
mat de la veille. Il ny a point de glia in excelsis
sil nest dymenche.

viii F viii Id. Epyphania dni Feste. d.
Ad vesp. preden a. Tecum prin. Le Cap. Surge
R. In columbe. hym. Hostis. v. Reges. A. mag
Ab magi. or. Corda. Sfe de S. Geneviefve.
A complie. a. Alta. hym. Nuum. A. nt dimittis
v. Alta adorate. A mat. na point de Inuit.
Mais tantost apres gloria patri. on commence. hym.
Apres lystoire appert ou livre. Les iii premieres
lecons se definet par. hec dicit. Les aultres
se definet par Tu aut. Tandis que on lit la ix.
le. ung prestre se va revestir come pour chanter
messe. Et le ix. R. chantez. Il sen vient
devant lautel. apres deux chandelles devant
et ung encensier. Ung soubdiacre revestu apres
luy portant .i. texte. La fait le prestre une benei
or. Puis vient aux degrez du sainttuaire
prendre beneicon de labbe ou de son vicaire
Leuuangile. Fini e. leue. on commence. Te
deum. v. sacerdotal. Et eli apti. Aux laudes

a. Ante rē. Cap. Surge. hy. hostis. v. omnes
de salba. a. benedictus a. Ab oriente. or. Deus
qui de s. tierce[ie] et messe mat. dim.
henoux. les. a. des laud. Kap. [illegible] or.
cōe les livres. Le monstret. A la grant messe
Ecce. Il ya credo. offerte. Oriantes. A. pre.
la. v. a. des laud. A. vs. a. ps. Cap. hy.
v. cōe dess. Au mag. a. hodie. or. Deus.
qui de s. tierce. A complie cōe devant. Nota
que la typhanie escheut au dimenche. a la grant
a. Alma. A lyssue de la chapelle. v. Omnes
de saba v. en avec sone geter. or. Deus illu.[tor]
Se plait chante son fait procession solemp[ne]
et dit on alentree de cuer. a. hodie. A
nō. q̄ lors on ne fait mention du dymenche
fin exepte. Chez le jour. des oct. on en
fait oye. et messe matute.

G vn. jd. comment le service se fait dez oct.

Landemain de la typhanie s'il n'est dymenche
on dit cōe. ps. A. mat. Primo. se ce appar-
tient ly. Apres Hy. les ps. a. afferente. Ca. aultres
jours les aultres p ordre. Les ps. cōe le jo.
Excepte q' on lieu de venite. on dit Afferte
v. et se de lystoire. hodie in jordanis. a la
la fer. Le premier jo. iii le. de les pon
de lennangile. Vidit johes. Mes s'il est
dimenche. on la trasfere au lundi. Aus
aultres jours iii le. des sermons. Le dit v.
sacerdotal. Ceh apri. Ez laud. les ant.

Ante luciferum. Et les aultres chascun jour par ordre. Cap. hym. V. comme le jour. A benedictus. ant. Descendit. Le premier jour. Nota que les ant. Descendit. Et les aultres sont dictes par les oct. huict. A benedictus et laud. A magn. ou. cõe le jour. Me. de ste Genev. Ste des apostres. On dit les heures de notre dame. A laud. de bened. Germinavit. A magn. ant. Rubum q. de. pro salute. Jusques a la chandeleur. Me. de saint victor. ccc. A prime par les oct. psalmum luc. Le chant de hostis herodes. Aux heures cõe le jour. La messe mat. de S. gen.ve A la grant messe cõe le jour fors que Kyrie ne est ne Credo. Et il nest dimenche. Le premier jour des oct. a la messe Ecinnag. Vidit johes. Apres nonne on dit des mors. A vespres comme dessus. Les ant. de magn. cõe dit est.

xiiii A vi id. des oct. de la typhaine

v b v id.

C iiii id. oct. S. Genov. tout. d.

A ux premieres vespres cõe la veille du jour fors que on dit Ps. Ingredientur. Me. de saint gille de bourges. p. ac. Stabat. A magn. Mariner. iv. le. des miracles. Et on traitte sont cette Commutatione. Deffunctis. Les aultres choses comme le jour. Me de la typhaine. Et messe mat. ste me de ste quittrie. Euestis et cofessi. A la grant messe cest. Genovefe. Solemnitas

4

Se il est dimenche / La pross. d'alma. au retour
re. Stella / En euv. v. Ora. etc. / Pour le demourant
voye dessus

xviii D ii id. dez oct.

vii E pr id. dimenche infra oct. Epyphie

¶ Le dymenche dedens les oct. de la typhaine
ant. precedens vesp. a. / Ce est cet. Cap. hy. v.
come le jour / a. mag. a. / Magi. or. des apo.
/ aye dez apostres et de S. gene. / A matines
tout en la maniere come le jour fors les leçons
et laud. de benedictus / Fili. or. Vota / Sans
autre me. de la typhaine / aye des apostres
et de S. gene. / La messe mat. Ecce advenit
/ Se cest dymenche / est hyer dedens les
oct. S. gene. / on fait / aye de la vierge
au vesp. preceden. pour ant. / Sponsa / Et a mag
pour a. / Magnum nat. / et la messe mat. de
la vierge / En laquelle en ne fait point memoire de
la typhaine / A pross. a. de nostre dame du
retour. Re. / Tria s. / le residu come ez aultres
dymenches / A la grant messe. In excelso / La
pr. / Epyphania / On fait a lux / Credo /
prefate / cantantes / A vesp. come le jour / A mag
a. Gaudeat mest. or. Vota / aye de ste gene.
pour a. / Gloriam

F id. oct. Epyphie. iii a. sanz chappez

¶ Aux vesp. preced. a. / Cum est. Cap. Surge.
Re. Illuminare. hy. / Hostis. v. Reges / A mag.
a. / Baptizat. or. Deus cuius / aye. de saint
Remy / et de saint / Hylaire pour a. / Sint lumbi

R. Letamini. or. de ympnos. A mat' coe le jour
precedent aux laud. fors lesleon. A laud.
a. Vetem per. A benedictus a. Primpsz. or.
Deus qui. Aye des diz oress. par a. Sacerdotes
V. Justorum. or. coe dessus. La messe mat. des
oress. sil nest dymenche. Se lors on feroit aye
du dymenche amat. par a. file V. Adorate.
or. Vota. Et fort la messe mat. de In excelso.
En la quelle on feroit aye. des oress. Niet.
niemins les messe devont estre encharguie.
Aux heures les a. des laud. Cap. V. or.
coe le jour. A press. ant. de nre dame.
du Reto. Et, on fait apast en cloistre. coe
aux aultres dimenches. A la grant messe Ecce
or. Deus qui Leprystua dne deus. A la sexte
Ventulat lux orvens. Eumag. Venit Jhs
Le demourant coe ou jour. A vos fiz le matt
a. fontes. or. Deus cui. Le visi du coe le jo
aye de saint feliro. a. beatus vir. aye du dy
menche se il a. pal. Aude. or. Vota. Se les
oct. de la typhaine esthuient au samedi
on fait aye aux secondes vespres du dymenche ensi
par a. Peccata.

x G xix kl. februarii. felix. pbre. t. mr. in lc diec

Se la feste esthiet au dymenche. on en fait
aye et messe mat. A la messe Os justi

Cy ensuit lordenance du temps dentre
les oct. de la typhaine. et la septuagesime

Se entre les oct. de la typhaine et le

Dimenche ensuiuant Il apt vng lo. Sanz feste
/on fait le seruice du temps/ Selonc la fere/
A mat. iij. lc. du psaultier appertenant audit
jour. et iij. R. de la psalmodie. etc. Nota
Et outreno on doit sauoir q ce entre lez
oct de la typhanie/ et la septua. Il na nul
dymenche ou en puisse chanter hystoire/ Dimē
ne. on lesse lez R. dez feriez/ Et chaten
trois R. de lad. hystoire. selonc le jour/.
A la messe/ In excelso/ sanz le pface/ de la ty
phanie. qui passee est/ Item se on dit temps
Il eschiet au dimenche feste de ix lc. on de
trois a ix R. on fait loffice de la feste et lez
du dimenche. et messe mat. Des festez de
trois lc a dire. on ne fait q me. et messe
mat/ Et fait on tout loffice du dimenche/
Item notez q oudit temps na q deux introitez
de messe/ Cest assz Omīs terra/ Et Adorate
Combien q il pait pluss oz/ Epistrez et
Euuāg. Mez loffice adorate/ est reiteree
pluss foiz/ Et nō lautre/ Item se il ya au
tat de dymenchez. cōe de oz. on lez dit et
dimenchez/ Item nō on fait loffice du dimenche
qui on dira apres/ Sus semaine en lc
on na point de feste/ Et sil est necessitte
qui soit fait a jour de feste de trois leons
on fait seulement de la feste me et messe
mat/ Du dymenche on fait loffice/ en
ceste manere/ A mat on fait trois lc
de lexposon du dimenche/ trois R. cōe dess
est notay/ Al benedict. a. de leuuāgile/

La grãt messe est du dymenche. Et ne q'ste-
le maigle / Ascendente. auec son oroyson / de cest
vne fois dicte / on fait de lad. feste loffice et
du dymenche / aye et messe mat.

Le premier dymenche dapres les oct. de lepyphanie
dont les precedens / le benedicte etc. dont leurs
pr. Kap. benedicte de lyo / O luy. V. / Ressponsa
a mag. a. Pera. or. Omps. / De ce messe assi
110 sur / on fait aye to' les iours. se il nest tiers
double ou tout d. / a Vesp. et a mat. / de la feste
/ des apostres / et de. S. gemi. / De la croys que est
la ysseue / insi se apres la feste. / a Vesp. et a mat.
de madame / on fait aye de s'iep victor / de s.
augustin / de to' sains / et de la paix / A complie
a / Misericor / pe en innocaue. etc. hy. / Te lux
/ Cap. / Tu in nob. V. Custodi nos / a ne dunt
a. Salua nos / Les aultres choses. coe en suelt
faire / a mat. Inuit / Preocupemus. hy. Morte
a. Pro fidei. etc. V. / Les hystoires / coe les liures
le monstrent / ez. vi. premieres le. de leyzon
du psaulter / Ites / ez iii. derrainez de leyzon
de louange / Nuptie / Ecce aui. V. / Sacerdotal
/ Unde / Celaud vne a. / Regnant pr-
/ ons Regnant etc. Kap. / Benedicto. hy.
Bae. / a benedictis. a. Nuptie. or. Omps.
/ sempe. coe dit e. / a prime sez iam lux. le chat
con suelt dire aux dymenches. par an quat
on fait du temps / Exceptez / le aduent
/ et le temps de la septua. / iusques apres les

oef. du sacrement. V. Gl'a tibi. pr. de inmnole.
Confitemi' peur vng glia. etc. La messe mat
pueri nat'. car elle est or. de' qui salutis.
Lepystre Apparuit. Euangle Pastores. Le
pface et comantes de noel ne sont poit
diz. Ceste messe mat' e dite to' lez dym
ches jusq's ala purificaciō s'il nya feste.
A tierce. R. Laus. Cap. Gra. Rn. Sentelma.
V. Ego. or. Omnipt'. A la pcess. R. O bta
infancia. Nota. ceste R. est dite ala pcess.
tous lez dymenchez dentre la typhaine et
la chandelleur. Sont feste on nō. Se la
septua'. nest. V. post prtū. or. Gram.
Au retour de la chapelle R. Speta. on dit
le V. Sicut aurea en cloystre et les. Dne
Jhū. Se la tore. R. on dit ala pcess. R.
Aue. ou v' aultre. Et au retour. R. Gtte.
A lentree de leglyse. R. Gloria. on ystre
En tuer. R. Sci dei. on sanctuaire. V.
Ihsū pm'. or. Omps. A la grāt messe. Ord'aria
A vespres. R. Glia laudis. Cap. De' caritas. R.
In etnd. V. Dns regn. or. Fatos. A v'e. R.
Ecce q'. Cap. Empti. R. Clamam. V. Ab oc
cultis. or. Dne de'. Ave sur lez ps. and
droit ecr. Cap. Dne aut. hy' Lucis. V.
Dirigat'. A mag. R. Deffenete. or. cde
dess. A complie com hier au soir. Notez que
ne alleluya en to' tps. Le lundi mardi
mercredi jeudi vendredi samedi on dit
les ps. au comencemt de matines. Exceptez

Lez feriez de noel de passio et de penthe^te.
et quant il a vo le a mat. Lendemain du
dymenche se feste nya. A mat. hymnitat.
venite. hym. Nocte. a. do. Dne. do. ittimaro
v. Dne. iii. lc. de lexposition du psaultier selon
le jour. Rc. Ad te. magna. cc. v. sacerdotal
fiat mud. A laud. Miserere. cc. Cap. Dne
miserere. hym. Ecce. v. In matutinis. A bndictus
a. benedictus. Lez prez com le collectaire mostre.
loys du dimenche. jusez com dit a. A mat de
nre dame. on dit les suffrages. Michael
cc. et le pr des museat. non. pz no. v.
Saluos. orr. Omps. A prime. hym. Jam lucis
a. Deo. ps. Deus deus meus rc. Et de ns in no.
p ung psto. v. Exmoyre. Lez prez com il est
acoustume. A tierce. hym. Nunc scte. a. venit
per legem. Cap. Sana me. Rc. Sana anima
v. adiutor. prez. et or. com le livre le dit.
Lattendre messe du dimenche. Sachiez que
dez lez oct. de la typhaine jusques apres la trinite
on ne dit point au lundi messe dez angelz
ne au vendredi de la croys. A vi^te hym.
Rector a. Nos qui udas. ps. Defecit. Cap.
Alter alterius. Rc. Benedicam. v. Dne. Regitt.
prez. et or. a la coustume. A no^e. hym. Rerum
a. Auxo. Cap. Qui iungis. Rc. Redime. v.
Ab occultis. prez et or. com en suelt. A vespre
le ensiuvant cc. ps. Dilexi. etc. Capit

Dnus aue. hy. lucis . v. Dirigat. a. mag. a.
Magnificat. les pres acoustumez. lepr. du
dymenche. les anez dess. Acomplie com
dymenche. on adiouste le ps. miserere mei.
LE mardi a mat. Inuitat. Iubilemus. hy.
Nocte. a. Ut non la dure. Deyer. Custodiaz ce
v. Annuela do. iii. le. de leczon du psaultier
selonc la fere. rs. Clamabit. ce. v. Sacerdotal
fiat. Ez laud. a. Sedm. ce. a benedictus a.
Visitauit. Lez aultres chos. com lundi. pass.
A prime le ps. Regnt me. et de iii. none p
h. ylia. Lez aultres chos. tat a prime com aux
heures. com hier. La grant messe de S. tre.
sil nya empeschement pour cause de ce de
comer ou de feste. On doibt sauoir q
de certen temps on fait par tout lan. du
mardi. se on peut bonnement. la grant messe
ou la matinée de madame . S. tre. Item
le merdi de . S. pierre et saint pol. Item
le samedi de nre dame solemnement. Et dit
on le psalter. Ad vi. a. In domino ce. a mag.
a. Exultet. Lez aultres choses. com en sa
fere. Le mercredi a mat. Inuitat. In manu
. hy. Nocte. a. Auertit. ce. Dire. Quorum
v. dei. iii. le. de leczon du psaultier.
selonc le jour. rs. Me pondus. ce. v. sacer
fiat. Ez laud. a. Amplius ce. a benedictus a.
De manu. le demourant com es predict. Item

Le p̃s. dn̄i ẽ. et de l'in noie. p. i. gl'ia. La grãt messe du tẽps. A vẽ a. heat'. cẽ p̃s. Nest dõ
coificãue. A magñ. a. Respõsũ. Lez autr̃
choses cõe dess. Le merdi a mat̃ inuitat.
Adorem'. hy'. Nocte. a. Dñe de'. Dñe. Sal
uũ me. v̄. Gaudebũt. m. lẽ de lecçõn du
psaultẽ. selonc le iour. cẽ m. p̃s. Mich aut̃
cẽ. v̄. sacerdotal. fiat. Ez laud'. a. Redde m̃
cẽ. A benedc̃. a. Ad dandum. A p̃me p̃s.
Dn̄e dñe. De l'in noie. p. i. gl'ia. La grãt
messe dez apostrez. A vẽ a. Ecce. cẽ. p̃s.
Memẽto cẽ. A mag. a. Deposuit. le demourãt
cõe ez iours precedẽs. Le merdi a mat.
Inuitat. Dñm. a. Voultate cẽ dice. Voul
tate cẽ v̄. intret. m. lẽ. du psaultẽ. m. p̃s.
Confitebor cẽ. v̄. sacerdotal. fiat. Ez laud'. a.
Sacrificiũ cẽ. A benedc̃. a. Per viscera.
Le demourãt cõe dess. A p̃me. p̃s. Iudica et
de l'in noie. p. i. gl'ia. La grãt messe du tẽps.
A vẽ. a. In cõspectu cẽ. p̃s. confitebor cẽ.
A mag. a. Esurientes. Lez autres choses
cõe ez fer. preced. Le samedi a mat. Inui
Dñm deu. a. Quia cẽ dice. Cantate cẽ.
m. lẽ de lecçõn du psaultẽ selonc le iour.
lez p̃s. Miam cẽ. Ez laud'. a. Benigne
cẽ. A benedc̃. a. Diuigere. La grãt messe de
n̄re dame. lez heures cõe dess.

LE second dymẽche a vẽs sus le mag. a.
Specta cẽ. orõ. Cẽta ut sup. A mat.
m. lẽ. de lecçõn du psaultẽ. Ut quid se

nuere. Les iij destaunes de lecçon. de leuan
gile. Cum descendisset. A benedictus a. Cum aut
em. Vt sup. Magnificat messe adorate. Epystre.
nolite. Evangile Cum descendisset. A Vn sezle
mag. ant a. drid. les aultres choses come ou dymenche
passe. Semsepmaines aussy come la sepmaine
passee. fors les lecons et lor. on dit a. be et
a mag. lor. du dymenche prochainement passe
Le tiers dymenche. or. de quy. A mat. ij.
leconde de lecçon. Dne quid. les iij destau
nes de lecçon de levangile. Ascendente. A y
benedictus a. Ascendente. Or. de Alamesse
Adorate. Epystre. Neme. Evangile. Ascend.
Au magnificat a. Surgens. les aultres choses
come les aultres dymenches. les fer. come
celles de la sepmainne come sus est dit.
Le quart dymenche. or. famulia. A mat.
vi le. de lecçon du psaultre. Cum ingressus
les destaunes de lecçon de levangile. Ascenden
te demone come le dymenche passe. tant en
messe et heures. come ez vespres. diuenanne sinne
fors lor. famulia. Ez fer. come dit est dessus
Le v. dymenche. or. Conserua. vi le a
mat. de lecçon du ps. Beatissimi. Le
demoura come dessus. par les fer. come dessus.

a xviij kl. S moi yole. com du comend epy
xviij b xvij kl. S. marcel. pp. m. ix. lc. duce
vij c xvj kl. S sulpice conf ep. iij lc. xe ps.
d xv. kl. S prisce virge m. iij lc. duce

xix E xvi kl. S. lomer abbe . aNe . anthoni conf . iii lc . xx p
viii F xiii kl. S. fabien . t sebastien mr . ix lc
¶ A vespres et pres / selon la fere / Cap hym.
et coll de plusrs mrs / a mag ant / Elegit
dns / orō / Infirmitatem / et des qui / pres / do
¶ A mat Invitat / Preocupem⁹ / ant / Seba
stian⁹ ere / hym / pres / do / coll / de plusrs mrs
/ hystoire / Sebastian / Aux heures les ant
des laud / a vespres la v / a / Cap / pres / do / orō de
plusrs mrs / ¶ A la messe Introit / la feste e
tinnet a vespres / Toutevoyes on fait cme
a vespres et a / bte es les cre / coll de ss / ¶ Notez
que se la dicte feste escheet / le dymenche de la
septuage / ou fait loffice du dit saint / nō
¶ le samedi devant / ¶ De saincte agnes / et
de saint vincent / en leurs propres jours
G xii kl. S. agnes virge . iiii . m . d.
¶ A vespres sur les pres fere ant Ecce tu p.
Cap / Qui gloriatur / pres / Amo xpm / hym / Agne
sepulcrum / ou chant de / Quod chor⁹ / pres / Diffu
sa / a magnif / ant / bta agnes / orō / omnipotens / cme
de sainct sebastien et fabien / ¶ A mat ¶
Invitat / Agnum / hym / Agnetis / a / Diffu
sa / pres / et vespres / virgines / hystoire / Diem
¶ Deux chantent / la m / le viii et le ix
¶ Aux heures les / a / des laud / a vespres la
iiii / a / ¶ A la messe mat / de la feste / on
la chante es evvoupiez / ¶ A la grant messe

Ne expecta. Nota se ceste feste eschiet le samedi de la septuagesime, on dit aux secondes vesp. sur les ps. fer. a. Conquaudete a magn. a. Stans, apres la en la feste S. Agnes secondo, Apres lors on fait me. de la fer.

vii A vi kl. S. vincent mr. m. d.

Aux premeres vesp. sur les ps. fer. antes ... hy. Iste ... v. ... a magn. a. Sacerdotes ... de S. Agnes, p. a. Conquaudete. mat. aux heurez et a la messe. comme il est contenu ez livrez. Aux secondez vesp. a. dant v. a. magn. a. Ecce.

i b v kl.

c iv kl.

xv d viii kl. la conversion. S. pol. d.

A vesp. preceden. a. Ingressus pour les ps. selon le jour. Cap. Ego sum ... hy. Doctor et ... v. ... a magn. a. Cum autem or. Deus qui, me. de saint piere. A vesp. et a la messe pour ... A mat. on ne dit point les farces, le ... appert ez livrez, lors a dite a toutes les heurez, la messe mat. je de la feste ... aultre selon ... Aux heures les a. des laud. ... la v. a. A la messe letem ... ps. Jubilemus. Credo. preface des apostres. A vesp. a. Jurauit. ... Cap. hy. v. comme ... a magn. a. Sete ... or. comme dessus.

E vii kl

xiv F vi kl

vi G v kl. Agnetis scđo. iii. lc. duxe

A vespres, a' et ps selon la fer. Cap. hec v.
de viii vierge. or. de' qui nos. A mat.
Invitat. Agnu. a' sur la duce di stede a'
des vierges selon la fer. iii lc de la feste,
trois ps de lystoire. Dicm. ps fer. A laud.
a' Ingressa. Cap. hec v. de viii vierge. a
benedi. a'. Vere. or. de' qui. Aux heures
les a' des laud. Cap. Regi. v. or. come des vierges.
A la messe. Vultu. A la feste d'aucunes auct.
Se de la lxxme jusques au dymenche de pasque
flauries se eschiet au samedi feste, on
tout ou en tiers double, led' jour les
vespres seront de la feste, et ave du temps. Les
festes de ix lc, ou de trois et vii ps sont
tardees, aux fois q' on en fait ave. apres
lors du temps. Item se par le temps de la lxx^e^
jusques a pasques il eschiet au dimenche,
au dymenche a tout double ou a tiers double
ou de vii lc. simplement elle est differee
jusques au lundy. Exceptez la purifica-
tion et la chaiere saint pierre, qui ne sont
point remuees, mes celebreez. Et fait on me
de la lxxme et messe mat. en laquelle on dit
le traict, mais on ne le dit point sans espmar-
ne. Et lendemain on amice le livre de Genesis

Mez on ne lit

mes, on ne lit point le prologue. Et est assc
q̄ les festes en tout ou entiere double q
sont differees. ont leur premieres vespres. le dymenche
entierement. et fait on ch. comme dit est. de la hystoire.
Des festes de ix. l. on commence au Cap. et
fait on ch. de la hystoire. Le premier dymenche
de la septuagesime. Al. vespres du samedi
preced. Sil ny a empeschement. sur les ps. ant.
benedictus ps. chuer leurs ps. Cap. benedictus
Hym. O lux. v. Vespertina. a. Precta. or. Preces
tpli. Me. de la trinite. des apostres et de s.
gemme. Complie come en sueltz. A mat. en lieu
de alla. on dit laus tibi dne rex eterne glorie.
Invitat. Regem dei. Ce ver. lessent a la re
prise. ceulx qui chantent. Venite. Et durant
Regem nos repellet ps. hym. Primo dierum. Note
q̄ ceste hym. et Rerum creator sont dictez seule
ment au dymenche. a. Servite ps. ps. Benedictus vir
ps. Le premier devant les l. v. Memor fui.
Le second. Media. Le iii. Exaltare. Le
chantre lit la premiere le. Cest le prologue
saint Jerome. hystoire. In principio etc.
Notez q̄ de ce jour jusques a pasques on
ne dit ne alla. ne Te deum ne Ite missa est
ne gloria in excelsis ne a jo. de feste ne aux
aultres jours. Mes en lieu de te deum on
recommence le ix. R. v. sacerdotal. onde
nob. Et laud. a. Miserere ps. or. sont
en lentiphonier. Cap. benedictio. hym. Eterne
rerum. v. Dne refugium. A. benedictus a. ℓ

Site est re. or. pces / Mª cōe adūt / Et p̄
sus iam lucis / le chant de sainct remi s'r,
/ Glia t. p̄s de m̄ noie. Et dist regnant p̄
. i. glia / les aultr. p̄s. cōe en a acoustuey /
La messe mat. deuāt la purificacion / se de
puer natus / apres la purificacōn / Se elle est
de la trinite / se il ny a feste de trois leons.
A tierce a' laus / Cap / Gra dm. R / Adiutor
ii / tribulac. or. / Omps de la trinite / A la
pcess deuāt la purificacōn / a' / O gra / apres
la purific / a' / Aue om. i. aultr / Au retour
Recte karissimi / Not. lez vestemēs dez me
nistrez de lautel que on fait du temps / doibuēt
estre dessparez / A la messe / Circuīdederūt
A vi. a' / Glia laud. re / Cap / Deus caritas / R.
Custodi nos / Memento. or. / Fratres / A. re.
a' / Ego q. / Cap / Empti / R / Deus misear. nri
V. Dne deus virtu / or. / Dne de. / A. re a' / Dixit
cēc / Cap / Dom. aut / hy / Lucis / V / Dirigat.
A mag a' / Concede. or. / pces / faire / Compline.
cōe dit ē p̄ deuāt / Le lundi apres et les ioūs
ensiuiās / A mat iii lc̄ / du genese / iii. R
de lystoire / In principio / B. le io. / A benedict9
et a mag / a' / Iste et les. p̄ ordre. et se mesm
ē ilz sont recōmencez / or. / pces pptuel / aux
heurez. R. V. cōe dimāche passe / cest assauoir.
/ Adiutor / Lez aultrez chos aussy cōe es feri
dentre les oct. de la typhanie et la septuag.me
Le mequedi et le vendredy / La grāt messe du

tempz. Il ont propres epystres. Et propres leuuang.
Le dymanche en la sexagesime. A vesp. pres.
A mag. a. Cum turba. or. Deus qui. A mat. vi. le.
du genesi. Et iii. de lexpon. de leuangile
Cum turba. A la messe. Exurge. Epyst.
Libent. e dite toute ce dymenche. et est de
usse. p. les fer. A vespr. au mag. a. Semen
or. Deus qui. Les aultres chos. come le dy.
precedent. La sepmaine ensi. come la sep
maine passee. Excepte q a benedict.
et a mag. on dit les a. de leuang. Seme
ce hystoi. ev. Et si mestier e on les varo
mate. or. Deus qui.
Le dymenche en la quinquagesime. Au vesp. pre
ces a. mag. a. Quod aut. or. preces. A mat.
Emutar. In princ. vi. le. du Genesi. Et iii.
de lexpon. de leuang. Assumpsit. lyston. Adagita
Et laud. a. Sedenti. A benedict. a. Stete
descendunt. or. preces. Au retor. de la proces
come et dymenches passe. De cy iusques a
pasques. Deuos iunier en viande karesme
mele. Le lundi et le mardi ensi. A matines
iii. le. du genesi. iii. de lyston. Quadra
ginta. S. fer. A benedict. Et a mag. a. Cece
ce. le demourant. come lundi et mardi de la.
sepmaine passee.

A iiii kl.
xvi b iii kl.

m C p die kl.

KL Februari^9 ht xxviii lu^a xxix dies
d. de s. Ignace ep. et mr. me.

¶ Ce jour la veille de la purificacon nre
dame a la grant messe sur fulgebit sede
elle est au messel. ¶ Se il e dimche. la grant
messe est du dymche et la messe mat est
de la vegile

xi c iiii n. kl. la purificacion nre dame. d. solenel.

¶ Aux presdi ves. a. Tecu cet. Cap. Ecce
ceto. R. Gaude. hy. Quod chor^9. V. Responsu
a mag. a. Cu inducerent. or. Erudi. ¶ Ad cople
a. Sca. hy. Virgo. Cap. Tu in nob. V. Custodi
a. Nunc dimittis. a. Mur d. Le demoine cote en
a acoustume. ¶ Ad mat. Invitat. Ecce venit. hy.
Quod chor^9. a. Benedicta tu et les autres
hystoria appert ou livre. vi l. du sermo. iii. de
leuangile en exposicion le euang. post. ¶ Sela
lxxme e en lieu de tadem on dit la prose In
violata. V. Sacerdotes. Responsu. ¶ Ad laudes
a. Responsu. et. Cap. Ecce. hy. O gloriosa. V.
post partu. a. Benedictus. a. Senex. or. Erudi.
¶ Ad pme a. Responsum. ¶ La messe mat e de
la feste. Elle est chantee en la chapelle. Diaci
cre et soubdyacre sont en souspelliz. ¶ Ad iii^e
a. Symeo. Cap. Apparuit gra. or. Purifi.
¶ Tandiz qon chante tierce le plat et ces
menistres se revestent. Tierce dite. le plat
vestu une chape de sore. s'en va a lautel. iiii

la process. et la beneist les cierges. et arrouse
d'yaue benoiste. Ce fait les freres qui tie-
nent cuer commencent l'ant. Lumen ad revelationem. et le
plat servient en cuer en son siege. Lors nō
le chevecier et son compaignon distribuent les
cierges. l'ant. finee on encommence une ant
Adorna. Adonc la process. s'en va en la chapel
le. v. post partum. or. tuam. Or. dite. on
commence l'ant. Responsum. Lors la process. retor-
ne en l'eglise. La devant le crucefix. dit on le
v. hodie. L'entree du cuer. a. Homo. v.
Responsum. or. Exaudi. Notate. fres di- [. iiē
lectissimi. Et en toutes process. solemnelez
les freres doivent avoir seurpeliz soubz
la chape de soye. a la grant messe. En sep-
t. il y a Credo. Le pface. [illegible]. Alla. ant
Accipiens. Cap. Apparuit. or. Exaudi. Ad v.
a. Senecte. Cap. Ubi. or. Perfice. Dès
puisques au dymenche in Ramis. On ne chante
ne. pesche. atant. que les fruteurs. avant digne] nō]
Ad. v. a. Obtulerunt. ps. Letatus. Cap. hym-
ne. cor deus. a mag. a. Homo. or. Comple. la cōe
de saint blaise.

xvi f Missa. S blaise. mar. ep. iii lc. ix. ps
viii G [illegible]

Nonas. S. agathe. virge. mar. ix. lc.
Alma virgo predicta. a. et ps. de fer. Cap. hym-
ne. des vierges. a. mag. v. Agathes. or.

Deus qui me. A mat. Inuitat. hym. pr. v. des
vierges. Elle a pres. lc. et pre. lystoire
A prime. Iam lucis. le chant de hym. des
laud. Aux heures les a. des laud. Cap. R.
v. or. des vierges. A la grant messe Gau
deamus. A vespres a. Omnes. pr. ff. fer. A mat.
v. ant. Merite. Les aultres chos. cōe dessus
Mē de S. vast

xvi b viii id. S. vast ep. conf. iii. lc. ix. pa
Il a sedez vespres. quo il na point de premeres
Ce jour la feste saint amand. mē. Et est
assauoir q se la feste saint vast eschiet en .i.
dymenche. dedens la sept. la feste ē trassla
tee au lundi. Mes la feste saint amand ne
lest pas. pource fait on. mē de luy. les a.
a vespres. et le dymenche a mat. et en la messe
· matuele

v c vii id. — Item notez q dimenche la sepme
d vi id. — lors passez aus iiij de des cendres
xiii e v id. — sil eschiet. mon sait dont on fait .3.

ii f iiii id. S. escolace virge. mē. par a vespres
g iii id. Festa e. A mat. a. Hec virgo
x A ii id. .3. ofice de iii. ou de ix lc. in [illegible]
b id. [illegible] ne se fait du [illegible] ne a vespres ne a mat.

xviii c xvi kl. marcij. S. valent. ep. mr. iii. lc. dicc.
vii d xv kl. Notez se ceste feste eschiet en [illegible]
e xiiii kl. on en fait seulement mē et messe matuele

xv f xiiii kl
iiii g xiii kl
A xii kl
xii b xi kl
i c x kl
d ix kl. Cathedra s. petri. d.

¶ Au iiii vs. precedens. les a. de i. confess. Cap. / Ecce. R. Precive. hy. Iste confessor. do. s. sebus. v. Justum. a. mag. a. Solve. or. Deus qui. / ¶ A mat. Invitat. Tu es. / Le iii. R. Tu es petrus / le vi. petre / le ix. Cornelius / A benedictus a. / Quodcumque. or. Deus qui beato. / Ceste or. est dite a toutes les heures / le demourant come de bien confesseur. Euesque / ¶ A la messe mat. a lordonaire de chapitre / Se ceste feste eschiet / au dy-menche dedens la lxx. elle est celebree / et la messe mat. est du dymenche / En laquelle on chante le tract. pource qui nest pas chantay en sepmaine / ¶ Iste le dit ps. A la procession. ant. / Alma. au retour. R. / Cornelius / En entr. v. a. / mant. or. / Deus qui beato / ¶ A la grant messe / Statuit / on ne dit point de credo / sil nest dymenche / on ne dit point aussy le preface des apostres que jours qui soyt. A. vs. a. / Serue est pr. s. fer. ¶ Se il est karesme. R. petrus / A mag. a. / Quem dicunt / Les aultres choses. come dessus. ~ ~

xx e vii kl.

f vi kl. mathie apli. totum d.

¶ On fait tout come de .i. apostre / on doibt savoir que en lan du bissexte / qui vient vi° kl. de mars. de .iiii. ans en quatre ans. la lettre f. sert a deux jours / et lit on deux foys / la lettre de chapitre ¶ Mes au second jour / on court le nobre de la lune / et de la lune / et celebree la feste saint mathie

xvii G v kl.

vi A iiii kl.

b iii kl.

xiiii c pridie kl. translacio. s. augustini epi. ix. le.

¶ On mue au cap. de vespres. le ... se fait come de .i. confessor euesque. a ix. le. fors le ix. ... simonde se. com. / de qui ... / che. de s. aubin

Des iiii. jours devant les brandons

Se le mercredi des cendres / ou es trois jours ensuivans il eschiet feste de .ix. le. on fait loffice de la feste / et ... de la jeune. par ... qui au jour appartiennent ¶ La messe de la feste est dite apres tierce / La messe de la jeune / apres vi^te. a dyacre et soubdiacre revestuz de simples vestemens ¶ Le dit iiii jour a mat. / invitat. hym. / dicee. v. si fer. iii. le. du simo ¶ Responsum .iii. ... de lyston. / Quadragesima / si fer. v. / sacerdotum / fiat / ¶ Ez laud. ... psalm. / hym. v. si fer. / Kap / Convertimini / Ab benedicte. an / Cum jeiunatis. or. / pra

Aux heures sont prestes / Cap. et oyelle demo-
ree ez feriez de la sepme passee / Quant on chan-
ti le sepmenier / Et ces mesmes frerez se
revestent pour la messe / Tierce dite / mons.
labbe et son compaignon / et lez mesmes frerez de
lautel se desvestissent ou revestiaire / Et
les freres en rueve / puis mons. labbe en sem
pelliz et en estolle et mitre blanche / et trois
seront devant lez aultres / sanz chandelliers
devant lautel et la sur le tapiz blanche tou
alle et conmis font prostracion / Le sepmenier
et le dyacre a dextre du plat et le compai-
gnon et le soubdyacre a senestre / Et dient
bas pseaulme / Et lez freres aussi en rueve en prostracion
Lez dix avec lant. Intret et kyrie el. iii. son
pater nr / Mons. labbe se lieve et sen vont
ly et son compaignon / et le dyacre le sepmenier
et le soubdyacre remanant en prostracion / Et
ven au degrez ce ou on descent en rueve mons.
labbe en estant / Le dyacre luy tenant le livre on
mect fair labsolucion / La quelle faite / lez freres se
drossent et se tournent vers lautel / lore mons.
labbe beneist lez cendres / et arrouse dyaue
benoiste / Amen respondu / Le sepmenier du
chant commencet lant. / Exaudi etc. / et tandiz
mons. labbe met lez cendres sur lez testes
dez freres / Le dyacre lez cendrez tenant
en i. vaissel / et le soubdyacre tenant lonceel
a dyaue benoiste / premierement sur la teste du
prestre qui doibt chanter la messe / en disant

Memento . . . . dieu
tenir . puis . La croix de diane beneiste . En
apres sur les testez . de diacres et de soubdiacre
et du compaignon et le semenier les croix
diane beneiste . puis sur les testez des freres
en la maniere qui vont acommunier le messe
absolut . puis sur les testez des seculiers . se
aucuns y en viennent . Ce fait monseigneur labbe oste
son estolle et son mitre les quelz aueclaeroce
on porte en tresor . sil ne chante la messe .
et recoit les cendrez . de la main du prestre qui
la croix diane beneiste . Puis sen va monseigneur
labbe en son siege . et se il chante la messe
le prestre prent lestolle et luy donne des cendrez .
Se monseigneur labbe est hors . face le sepmenier
labsolution . Lant . Exaudi dite . et la procession
ordonnee . celluy qui la messe doit chanter
dit en cuer . V. Ora nobis . or . Concede nobis
A la procession . Inmutemur . en commencant . O
felix . V. en cuer . Ora pro nobis . or . prota.
Lors sen vont les moinnez de lautel . ou ke
instance . et se rechaussent . aussy font les
freres en cuer . A la messe . Misereris .
Entre deux . Iubiste et lex . Le dymenche dyacre
dit . Flectamus genua levate . Et alors . sur
le peuple . Humiliate capita vestra deo . Et aussy
fait on . a la messe de la ferie par tout le
karesme . Jusques au mercredi de la cene . Item
nota . que le trait . Domine non secundum est dit jusques
audit jour . du lundi au mercredi au venredi

Apres les xx. on trait de la messe. Ite le pstre
vin corporal. Ce dit en la messe de la jeune
par ledit temps fors au dymenche. et on my
jeune pas. Hym commence le mendey. de iij
povres. Le quel doibvent faire. Le pstre
le dyacre et le soubdyacre sepmeniers. ou
ceulx q pour eulx sont. Ces quatre jors et les
dymenches. Ilz se font apres la grant messe. Aux
aultres jors apres vespres. Es quelz la premiere or.
dite. ou celle de q̄re. se on fait aucū q̄re. Le
sepmenier doibt signer. Au pstre de emprs
luy quil psface loffice. Puis doibt aler. luy et
ces menistres en disant se quilz doibvent dire
faire le mendey. Et ce par tout karesme. du
lundi au mqrdi. du venredi. na point de p
le met en cloistre. A vespres. a. et ps. selon la
fere. Cap. Frangite. Hy. Iluma. v. Dirigatur. a
mag. a. Thesaurizate. or. Inclinantes.
Notez q les or. q on dit a la messe. apres hum
liate. on les dit a vespres. A complie selon la coustume
Le dymenche premier de karesme. a la vespre
precedent a. benedictus. Cap. hortamur
vos. Adiutor. Quant on ne le chante. Les freres
sont tournez vers lautel. Et apres on chante
le v. Il se tient sans soy lever jusq̄s a Gloria
patri. Et aussy fait on p tout le karesme
tant es festes que es aultres jors. Exceptes
les doubles. Le r̄ Adiutor. est recommence
apres Gloria patri. Hy. Iam ter quaternis. Cest
hymne est chantee. tous les jours que on fait

du temps. In sept. a ista sup. Item lung chant aux
samedis et aux dymenches. Et es aultres jo[urs]
an .i. aultre v. Angelis. Le v. q[ue] dit tous
les jours jusques a ista sup. A mag. ant. Ec
ce nt. [illegible] da [illegible] Propheta. h. [illegible] qui
le pl. h. on dit chun jour jusques au mardi
devant la cene. Amat. Imitat. Non sit
vob. [illegible] Humi. V. [illegible] Les v. et
les resp. [illegible] on suivre. Le [illegible] est
recommencé. [illegible] du [illegible] les m
desjaunez de [illegible] de lenage. [illegible]
v. sacerdotal. Sup aspide. Ex laud. [illegible]
[illegible] mundum [illegible] Misere [illegible] Capitre
Hortam. h. Audi. v. Scuto. A benedictus
[illegible] cantam. On doit sa
voir q. les v. devant les laud. devant lez
leçons. Cest ass. Dicat [illegible] Simpul [illegible] Et
le v. sacerdotal. Super et lez hy. Sanct.
Sidem. Audi. Et le v. des laud. et de ves
pres des [illegible] es dymenches [illegible] es aultres
jours. Jusques a ista sup. Prime sup. Jam
lux. Le chant de jam [illegible] Gloria
tibi. [illegible] in noie. Dns regnat [illegible] p.
glia. A messe [illegible] la [illegible] fors q. on
ne dit point de tract. Tierce. A. [illegible]
Cap. Ecce nt. Resp. [illegible] v. dicet
[illegible] da [illegible] Au retour de la process. Resp.
[illegible] A la grât messe. [illegible] me
quatre fois chanter le tract. Le premier.

ensamble et la moitie du desrain / les autres
v. deux et .n. Et quant deux chantes. les
autres se seent. A .vj. a. Gla. laud.
Cap. in omnibus. R. Ab oc. v. ype. or. Mater
A .ix. a. Ecce. Cap. Sicut in die. R.
Declaran. v. Scapul. or. Deus incre[illegible]. Ab.
a. Dixit cui. Cap. Hortamur. R. h[illegible] v. or.
[illegible] a. mag. a. Iste. or. Deus qui [illegible]
nc Nota que les vestemens de la messe doivent
estre sans parement / sans tunicq et sans
dalmaticq / et lautel sans drap de soye
devant le karesme fors es dymenches / et
es jours de feste / et le jour de la cene / et
la velle de pasques. Item ce jour on doit couvrir nc
les ymages / et tendre la cortine. apres co[mp]
plie / la quelle on doit tirer quant on veult
chanter la messe / et retirer la messe dite.
Item es jours de feste / et es dymenches / on
doit tirer arriere la cortine des les p[ri]mi
eres v[espres] / et le jour apres complie retendre. Item
par tout le karesme. apres deus in adiutorium
et gloria patri / les freres prenent venie fors es
dymenches et es festes.

Le lundi ensuivant. Invitat. Invitatore. nc
[illegible] dire si fere. h[ymn]e [illegible] v. dicit .ij. le
dit si[illegible] la m[illegible] de [illegible] de le [illegible]. a la
[illegible] on ne doibt pas dire. le[illegible] Mes
seulement In illo tempore / et fait on la benecon
[illegible] les jo[urs] sans dire [illegible]. et ansi on
fait es jours prives jusques a Iste sunt dies.

tentasse de hystoire. Ecce nunc tempus acceptabile. Super
les laud. ps. de la ferie. Cap. Commendantes nos. hympnus Audi
V. Scuto. A benedictus. Ductus est. Oro. Conuerte nos. A
prime a. Cumque ps. Deus deus. Si on suelt dire
a prime. A tierce a. Aduenerunt. Cap. Querite
Resp. et V. com le dymenche. Les or. com le merquedi
de la cendre. A vj.te a. Commendemus. A ix.e
a. Per arma. Resp. et V. du dymenche. Cap. et
or. com le merquedi de la cendre. A la messe.
Sicut. A vespres a. et ps. de la ferie. Cap. Frangere.
hympnus. ym. et V. com dymenche. A magnificat a. Quod cum
et or. Absolue. De telle ordenance se fait
l'office les jours ensuiuans. Immutatio dicitur
les ps. laud. a. a benedictus et a magnificat les or.
de mat. et de vespres et la messe se muent chun
jour si la ferie les heures com lundi passe. Sauz
muer. Ceste sepmaine sont les jeunes des
quatre temps. les le. du samedi sont leues
en sourpelliz. la quarte le. lit le dyacre
de reuestu de la messe. et ly doit le chandeliers
mettre les fers ou lieu ou en suelt lire l'epistre.

Le secont dymenche de karesme. du vi.
capitre. Resp. Tolle arma tua. Pour Ecce. le quel on recomence apres
Gloria patri. Le resp. e du vj. ab. Resp. toute ceste
sepmaine. A mat. a. Deffende nos. or.
ab omnibus. la demoure com dymenche passe.
A mat. lyuitatoire. Venite. du vj. du teneur
les autres trois de le response de leuangile. Post-
quam. lystoire. Tolle arma. A laud. a. A
Domine labia. ferie. A benedictus. a. Visione. or.

Deus qui. Au retour de la process. xx. Ocurrit
A la messe Reminiscere. Le traict de necessitatibus
se chante en lieu de xx. In fine commort. Le
premier mot et puis le convent le recommence
et chante le premier v. Le quel chante les
deux freres chantent les deux vv. ensuivant
qui sont reputez pour i. Puis recommence le
premier v. qui se chante de tous. Apres vient
le traict. Confitemini. Alleluya v. Be le v. Esto. Ad
mag. a. Nemo te [illegible]. Les aultres choses
comme le premier dymenche. L'office des jours
ainsi se fait par l'ordonnance de la sepmaine
passee.

Le tiers dymenche de xl.me Aus v. pri.
le. pe. Cap. h. v. comme es preced. Ad
laudes. Apres Gloria patri on dit par salute sans
reprendre le R. Ad mag. a. Dum [illegible] fa
miliam. Ad mat. Invitat. Dum. h. a. per
v. comme dessus. Hystoire du Genesi de Joseph
de l'enuag. Dum [illegible] hystoire. Videntes.
Ad laud. a. Fac benigne. Cap. h. v. ut
sup. Ad bened. a. Si in digito. Or. Que.
A la messe mat. du dymenche. Aus heures
xx. homi. et les aultres choses comme par avant
du retour de la process. xx. loqu. A la messe
ordi. a dit sur le mag. a. Dum fortis. [illegible]
Par les feries on fait comme es sepmaines
passees en ordre. Excepte qu'aus heures
on dit les xx. homi. Secundum Sepmaine et
a vo. [illegible] Oculi mea. Le quel on recommence

Apostolia pr̃a / les leçons se muent / in iij. de lyst
/ videntes s. fax / Les ant. de bened / et de ma
gnificat / et les or. de v̄es et de mat / se
muent chun jour / Et c̄ assi / q̄ le tiers lundi
de karesme / le p̄r de n̄re dame siecle bonne
aucun soyr / l. n̄re eglise / On doibt sonner
pl9 matin / prime et chapitre / et ca le mo le
lunes / et au retourner / on doit sonner sole
mnemẽt / Tandiz q̄ dient leurs p̄res devat
lautel / ij. des freres d̄ ærve / se veuess̄ p̄uz
s'en va portãt / i. texte / d. la porte dempres
la cure d'agpaignay de ung frere ou de
deux / Le quel quãt il baisent le texte en
passant dic̄ / Oram9 pro vos / Orate g
p nostrer / Ces passez passez s'en retour
nent / lendemain on fait messe mat / pro eulz
/ Sicut oculi / s̃c̃s / Querez au premier lundi
de ꝑl9 ou / des gm caret / Epistre / Cavi
tus / pacients / Querez la en lepistre Si
liugius hom / La dymenche de la quinqe
sime / lendaple / Respitiers / Querez la en
la grat messe du jour de lny / El se dof
me / Erit soluta et in celis / /
Le quart dymenche de q̃te au v̄s̃ prod.
Lae / ps. Lx / h9 / ce / d / ps / dudi
il n'est point repose. ps. Volui p̃re / fore
Et dabo / magn. a. Nemo p̃re p̃tende /
A mat / invit. / ps / h / a / ps / ce
ez aulx / vi le / du Genes / in le de lyo
pery de lemmaghe / Cu sublevasset ex. /

Concede q̃s / la messe mat du dymenche / sed
tract / Aux heures cõe dessus / au retour
de la p̃r / psal / Adduxi / A la messe le tract
/ Vias sur le mag / a / accepit / oẽ / Concede
/ Les sep / en sesq̃ sen vont p̃ lordinaire de
sepmaine passe /
Le dymenche de la passion aux vespres pred
a / benedic / cõe / Cap / Fr̃s / psal / Lc duc
de tar / on ne dit point gl̃a p̃ri / Mez la
repeticion finee / on recomence le ps / ainsi
est il aux aultres jours jusques a pasques
fors es festes / h / Vexilla / V / Dederunt / V
mag a / Ergo sic / o / a / q̃ / Notez de cy ẽ.
apres penthecouste on ne fait point / ix de
la trinite / Et mat / Invitat / Hodie / Notez
q̃ ce V / vient en son lieu / Ceulx q chant
le venite vont oultre et dient / sicut in ex
acerbacone ẽ / En la fin du venite / on ne
dit point gl̃a p̃ri / mez on recomence lune
et ainsi fait on la sepmaine ensuiuant / h
pange / a / p̃r / cõe ez aultres dymenches / le
premier V devant lez lc / Erue / le second
/ de ore / le tiers / Ne perdas / ps / de Jeremie
iii / lc de lexposicion de lermaige / a / Quis ex vobis
/ psal / Iste sunt / Gl̃a p̃ri n'est point dit au
iii au vi ne au ix psal / le gloria patri du res
ps / sacerdotal / Erupe me / Ce V se dit chascun
jour jusques a la cene / Et laud / a / Vide
Cap / Fratres / h / Lustris / V / Eripe me de / it
/ benedic / a / Amme / ort / Adhesit / aux heures

les a/ des laud/ la messe mar/ coe la grant sans tracte. A prime sur les laud/ le chant de hy. Veoilla/ A iiij/ Cap/ De iij clous Resp/ Domine/ Glia nest point dit/ aus le resp est reco p le v/ Intende/ les ors des heures/ coe le premier dymenche de qrs. A daspergez en lieu de gtia pri/ on dit Cor scdm mltitud. Au retour de la proc resp/ Iste sunt. A la messe Judica. A vespres ant/ Dixit et Cap [illegible]/ hy/ v/ coe dessus. A mag. ant/ Abraham [illegible] que sunt toute la sepmaine. A mat. Inuitat/ ant dixit/ es laud/ et es vesp ant/ resp/ selon la feria/ le cap/ et les hymnes et le v de mat/ et de vesp coe le dymenche. A chun jo. trois lecons de lemie/ iij resp/ de lyst/ Iste sunt et dit on resp/ Multiplicati/ le les deux euss resp/ Le mcredi et le samedi/ on adiouste/ le iij resp. In prima/ et lez a/ de bened/ et de mag/ seruent chun jour/ et les ors/ ensuyt. Aux heures coe la premiere sepmaine. Au respte que les Cap/ et les resp/ et les v/ se dient coe la dymenche passee/ les ors coe la premiere sepmaine/

EL Mars ha xxxi jo. la lune en a xxx

vij d Albini ep et conf memoire

e vj kl

xv f v kl

G iiij n[on]

xix A iij n[on]

viij b p[ri]die n[on]

c Nonas · Sa[n]cti Saturnini · so[ciorumque] eius m[a]r[ty]r[um] · vol[untari]e

Aux precedent[e]s v[esp]r[es] a' s p[s]. s[uper]s fer[ie] // A solenne. Quando ceste feste le demourant de plusieurs nu[n]... de saint thomas daquin confessour // On doibt savoir q[ue] se aucune feste q[ue] on solempnise advient le lundi / ou le mardi de la sepmaine peneuse on la celebre le d[it] jour // Se elle eschiet le mecredi / ou l'un des trois jours ap[re]s / on la celebre le lundi ou le mardi de ... des festes de trois leco[n]s / qui eschent depuis le mardi / on ne fait mencion fors memoire qui veult // ou ʒ

xvj d viij id[us] · Aux p[re]mieres v[esp]r[es] / a' / Ecce

v E vij id[us] ... / p[s]. Letatus sum / Cap[itulum] / Ecce virgo / v[ersiculus]. Suscipe /

f vj id[us] hy[mnus]. Ave maris st[ell]a / v[ersiculus]. Rorate

xiij G v id[us] A mag[nificat] / a' / Oriet[ur] ... deus /

ij A iiij id[us] · Gregorii pp. d[uplex] // A m[a]tin[e]s de la feste / a' / Acopheta a' /

b iij id[us] ... dei / hy[mnus]. Virgo / Cap[itulum] /

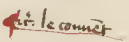
x c ij id[us] Tu in nobis / Custodi / Ant[iphona] ...

d Idibus ... a' / Ecce ancilla / A matines / invitat[oire] / Ave m[aria] /

xviij E xvij kl[endas] hy[mnus]. Ave maris / a' / No[n] aufe[re]tur / p[s]. ... des vierges / v[ersiculus] /

vij f xvj kl[endas] et hystoire com[m]e y sont etc.

G xvi kl' ℸ. antiphone rés / vi leçons / du
xvi A xv kl' | ſermō ſin de lexpoſicion de leuuāgile
iiii b xiiii kl' | messe / R / ſacerdotal / Ennitte
c xiii kl' | / Es laud a' / benedicta / et Cap
xii d xii kl' | Ecce virgo / hy' O gloſa d' Ador
i e x kl' | clamātes / A' benedicta / a' / Messe
f ix kl' | Ecce / des qu' de ¶ / aux heures
ix G viii kl'. Annūciacio dnīca. d'. | les a' / de laud / les Cap / et les
/ R / de lauent ¶ / A tierce le petit R / Ex
ſpont oez de q'm de ¶ A / ix le petit R /
Egrediet' dns / oez / Gram ¶ / A / nōs le R /
Egrediet'. virga. oez. Gram ¶ / A la messe
/ Rorate / et ¶ / ya Credo et pface ¶ / A / v's /
ſur les ps / a' / Sps / les ps / le Cap / le R /
/ le R ē kaveſme / hy' / le R / cōe deſſus / A / mait'
a' / O virgo / ou / de' qu' de ¶ / Nota ce ceſte
feſte eſthiet / apres paſques / on adiouſte
en la fin / des a' / et des R' / alla / et en la
meſſe a deux alla / et pse ¶ / ſte nota q
ſe ceſte feſte eſthiet le dymēche de paſ
ques fleuriez / on ez deux ſepmaines
enſs / nous la celebrōs / qt leſgliſe de pa
por eſthimon eſtande / et ſouvēt celle
eſthiet le dymache de paſques fleuriez
on la celebre le lundy / et celle eſthiet
le dit lundi / ou mardi on mq'dy / on la
celebre a ſon jour / Mais ledit mquedi
on dit deux R / et pmieres ſollennelles
de la feſte ¶ / et qlles dittes et Immolata



ter le commet retourne en cueur / chim se re-
met en son siege / et le signe fait du mai
stre du cuer / on commence. Vs. p a' / Lbia b
rs. ¶ Et se la dite solennite de lannunciation
eschiet au jeudi absolut / ou a aucun des
jours ensuiv elle est transferee au mercredi
prochain apres quasimodo ¶ Nota q le samedi
devant le dymenche in ramis chim doibt
estre a chanter / loffice de Collegerunt
a la messe / laquelle doit commencer mais
lattele on son lieu tenant ¶ Ana prime

A vii kl || ces vos a' benedicts ce.
xiii b vi kl || Cap hy. vs. come dessus. R
ii c v kl || Circumdederunt sans / Gla.
d iiii kl || on le recommence a mag. a.
xviii e iii kl || No plus. or / Tuear ¶ Amar
vii f pridie kl || Immitat. / hyrigero. on le dit
deux fois en la fin de leinte
sans gloria / hy a' p'a. vs. come
en laud passe. vi lecons du sermo de de
de m' et se finent / ty tu ant / trois de
legation de lendemain / Cu appropinquasset.
lystoire / In die. Vs. sacs. Kyrie ¶ Ces laud
a' comme ps. / Cap. hy. vs come dessus ¶ A benedicts
a' Turba. ca. omps ¶ En se peur seulent
les freres. tener matin pour la prossion de
par et soy garder destre trouvez hors prest
¶ A prime sus sans lui / le chant de Aexilla
r. dns ¶ A la messe mat / lendemain / Cu appro-
pinquasset / Querez la le premier pr dymenche de
ladvent / le demourant come en la grant messe — iio

iiii

fera q̃ on ne dit point le trait ¶ Tandis q̃
on la dit on doit sonner chapitre / la doit on
ordener qui lira leçon. au p̃t du coute
ffo Cilz feront les chandelliers et lencēs
Cilz recevront la chapsse de ma dame
sans point de deffaulte ¶ Et ce assi q̃ se
leues soy y ẽ il y a deux encensiers / et deux
des maistres dordre / en chapp̃ de soye pour
encenser / la chapsse / et leuesque / Sy non
il y a vng seul encensier ¶ A leur venir et
a leur depter . on doit sonner sollennement
¶ Apres la procession retournee / on chante .
tierce / Et tandis le sepmenier fait serrte
mẽ l'yaue benoyste / puis arrouse les autez
et les freres en rien / et mons. labbe se il veult
chanter la messe ou le sepmenier et ces
minustres se reuestet de vestemens rouges
et sollennes ¶ A messe a puero Cap̃ tõe le dy
maẽhe ps. x̃p. fres . x̃. Euuc . or. dign
¶ Quant les menistres de lautel seront re
uestuz / Mons. labbe en chappe de soye sen
venra a lautel et la y venra le livre et
arrousera dyaue benoyste / puis sen venra
en rueu . a son siege . lors le chevecier . et
son grangier distribuent les rainssiaux /
Se fait on avecques lant. ¶ Cil apprinquent et
lors la procession sen va par entor clausre sanz
aler en la chappelle et va par le lieu de lau
mosne en la nef de leglise / lant. fince
trois des freres ou milieu de la nef ꝯ

incent le R. Cum venisset. lequel du couvent
chantez. Il chantent le V. Cum. la repeti-
con chantee, enfans revestu ou vestiaire
chantent Gloria laus. Et a chun des vers
le couvent respont Gloria laus. Les pseaumes finies
mons. labbe sen va a la porte soubz le cru-
cefix et frape de sa crosse ou du baston
de la croix en disant Attollite por. Et les
enfans respondent Quis est iste rex glorie. mons.
labbe dit Dns fortis etc. Puis frapet secondement
en disant Attollite etc. Et les enfans plus
hault que devant Quis est iste etc. Lors mons.
labbe en frapet dit come devant Dns fortis
etc. Et frape tiercement en disant Attollite
etc. Adonc les enfans plus hault que devant Quis
est iste rex. Lors mons. labbe en frapet dit
Dns virtutum rex. Et lors on euvre la porte
Et mons. commence le R. Ingrediente. ou
le maistre du chant. Adonc la procession va
en cueur. le R. fine les chandeliers dient
le V. benedictus qui venit. mons. labbe en son
siege dit lor. Deus qui. En labsense de mons. xix
labbe le semainier doibt faire loffice. A la
messe. Dne i. quatre freres chantent le
traict. La passion est lue sans lueure come
les aultres. toutevoiz vers la fin ii. chandelles
y vont. Les aultres i. chandelle. Et in vesp.
a Pueri. Cap. cote dessus R. Noli. V. Respondere
Attende. V. De ore oc. Ad mandatum. Nous n'y
vont les freres repaistre en dortoir apres

disper. A iii^e a. Occurrerunt Cap. ore dessus. Re.
Noli. Ve. Ne perdas cu. omnis. A vo ant
diuitiez. Cap. Re. hym. comme dessus. a.
mag. a. Ceperunt. or. omnis. Ces trois
jours ensuiuans. A mat. Invitat. a. duce
selonc la fere. les v. du dymenche. ii fere.
iii. Re. de lystoire. In die selonc le jour
iii. le de Jeremie. v. sacerdotal. Et quo
Ez laud. les a. sont propres. Cap. hym. v.
ore dymenche laud. de benedictus. et les or.
ensi se muent chascun jour. A aux heures
les ant. des laud. les Cap. ne se muent
Re. v. et or. ore dymenche. A ves. a ps. du
jour. les ant de mag. et les or. se muent
les aultres choses non.

Le merquedi apres prime on dit viii ps.
A vi. a. omnis. A vii. lautel doit estre
pare de draps de soye. et le luminaire al
lume ore a festes doubles. A ves. na point no
de confession. ne de deus in adiutorium. Ne
a complie. Mes pr. nr. dit et le compt
[illegible]
[illegible]
[illegible]
A lab. a. finee on quitte. a. sur mag. Co
tidie laquelle dite apres le mag. on dit sol
ennement lors. Respite sanz dominus vobiscum
et sanz benedicamus domino. Ceste or. est dite
aux leçons plainement sans chant.

Le iuesdi de la cene / au matine aux
heures na point de gestacion / apres la
tune ou le pater nr̄ dit et le cost frape / On
conduce / mat par a. Belus ep̃. come il
est contenu es lunes. on dit point / Et ne
noz denant les l. / Mes pater nr̄ dit. le plat
frape .i. coup / Et lors sans Jube et sans
tu aut. on lit les l. A la tenebre aconstumee
iij [Et est assi que ces .iij. Jours / avant il a
sur la penne xxiiij. cierges allumez. les
quelz on estaint / deux et deux / a chune
nocturne lun de ca lautre de la / le ver
se. et respondre / le quel dit on quice tu
tost les laud. / p. et / suffixe. ps. / Apres les
deux premers ps / on estaint deux cierges
et deux lampes / Apres les deux secons
deux aultres / Apres la cinq deux / Et
ainsy demeure .i. seul cierge et vne
lampe / Tous le aultres lumieres de
leglise doiuent estre estains. la v. ve
et finee apres laud / on quice a bened
et / Traditor. Et tantost on estaint
le cierge et la lampe / le ps dit et
laud finee / ij prestres estans deuant la
chapelle madame sc̄e geneviere quiceront / kyriel
le commet / Respont kyriel. lors les .ij. prestres
chantent / dne miserere / et les aultres .v. ce
les liures monstrem / et tandis que chantent
ceulx qui sont en cuer sont tous p deuers
lautel / et a chun des .v. Respondent kyriel

on repons / les v. fameulx / les deux pseaumes dict mortes aut convers / Lors dict tout chun par soy / en silence en clinant sans genuflection / oraison / respice / laquelle dite / le plat frappe in / compe / Et tantost le secretain / met hors une torche allumee / Et ainsy s'en vont les freres en dortoir / Le mardi quant yssent leurs / ilz s'en vont au lavoir puis vont tous / en l'eglise / Et quant ilz sont en leurs sieges ilz dient enclinant pater noster et Credo in deum / laquelle chose ilz doibvent faire jusques apres les octaves de pasques / Le compt frappe on commence prime / et le pseaume deum nomine sans Benedicite / Volumina dit on le repons / In medio / et la repeticion apres le versus / dite / on recommence / Confitemini / Ce fait on respond sans dominus vobiscum et sans benedicamus domino / Et lors quant au jour de huy seulement on dit les petis versus / aux heures / A tierce repons / Inclina cor / le petit versus / Deus meus eripe me / A sexte repons / Anime le petit versus / homo pacis mee / A none repons / Vindica le petit repons / Peccata / Confitemini / Et est a noter que en ces trois jours dessus nommez on ne dit mie a une heure / Mes les psaumes on dit vingt repons de lyst / qui au pseaume appartient par ordre avec le petit versus / et la repeticion dite / on le recommence / puis s'ensuit

Lors vespres. ¶ Item le chevecier et son compai-
gnon doibvent au jour dui purifier les
vaisseaux a dieu servir ordenez ¶ Item tous
les autelz destourner fors le grant ¶
(V)endy et ves. sont chantees suyvamment
/ ves. finees / Mons. labbe revestu pour messe
celebrer / en aube sans chasuble sera
avec dyacre et subdyacre sans ap-
parat de [illegible] aux degrez de lautel /
¶ La font confiteor [illegible] et ces memsses
et dient [illegible] / [illegible] eglia pri / ¶ Et les
freres aussy en cuer / puis fait lab-
solucion jusques a la [illegible] de la cendre /
¶ Labsolucion faicte il sen retournent au re-
vestiaire / la vest ces vestemens pontificaulx
et le chasuble et dyacre et soubdyacre
tunique et dalmatique rouges / Et la messe hui
commencee ilz sen vont a [illegible] a lautel /
¶ A la messe / Nos autem / la messe finee
on ne doibt plus sonner a cloche / Insuper
Gloria in excelsis de la veille de pasques
¶ A la messe cotantes / hanc igitur Qui
pridie / on dit agnus dei / sans paix donner
¶ Les prestres ne doibvent point huy cele-
brer / mes doibvent tous acommunier de la
main mons. labbe / On doibt reserver
une hostie consacree / pour lendemain
le communion chante / on commence / ves. / p
a / Calicem / la ves. a chanter / Mons.

Labbe commence a laultel lant du Mag. Cena
tibz, laquelle ly doibt porter, les semopliz
le maistre du chant, la quelle apres le mag
dite, Monss. labbe, dit p devant le euv
dez vobiscum, Et puis dit loraison Et aussy
messe et vespres finet p une or., benedicamus
dno dit, on lauve les aultelz, Mons. labbe
oste son chasuble et dyacre et soubdyacre
dalmatiq et tuniq, Et puis sen vont lauer
les aultelz le dyacre tien le bacin et le sob
dyacre la buiecte pleine de vin, Et deux freres
doibt porter la cruche pleine dyaue p
lordonnance de chapitre, et aconssier les aul
telz, deux aultres doibuent porter une touaille
et les essuyer, et le plat y met du vin, en
maniere de croix, Et tandiz on chante le respons
mote clunis, Et puis a chun autel, I. antienne
et oraison du saint en qui honneur est dedye, au
grant aultel des apostres, premierement, Sedenie
de madio [illegible] tout soit fait come on a
acoustume, Notez que en passer et en repasser
par devant les pouvrez tous doibvent [illegible]
Les aultelz lavez, Mons. labbe et ses menistrez
sen retornet pour soy devestir et se mettent
en semopellez, Les aultres freres aussy sen
retornet en cuer, et ostent leurs chappez et se
mettent en semopellis, Mons. labbe et ces me
nistres retornent en leurs sieges, lors faict
lausmonier [illegible] le cuer trois coups de
la tablette et adonc les freres sen vont en

Cloistre le prieur le premier apres lui ceulx de son
coste lun apres lautre les plus anciens les premiers
sans faire espace vont apres. Cels du dextre
coste les plus jeunes les derniers par ainsi va mons.
labbe par les dessain par devers leglise et le
prieur par devers laumosne et les aultres en
ung lieu. Lors le chantre tient le livre devant
mons. labbe. mons. labbe dit dominus vobiscum
oremus. actiones. lors dient le chantre et conv. Benedicite
Dominus ihesus xpistus. et apres mons. labbe et le prieur
vont agenouns et lavent et essuyent et baisent
les pies des povres qui sont devant eulz. ainsi
font les aultres freres aussy devant eulz et puis
dyne de la sepmaine soubz doibvent servir
mons. labbe. Celz de la sepmaine passee
servent le prieur. Leurs pies lavez selon
donnent de lyaue a leurs mains. puis leur
donnent a genoulz a chascun ung denier que le chambe
rier doit amenistrer et baisent leurs mains
sur le dos. Ce fait se redrecent en estant
et mons. labbe dit les preres et lors. puis
sen vont en leglise et se revestent. lors
va le prieur ferir la tablete ou le flabel ou
batel pour disner.
Le cure de colton sonne et le convent frappe
les freres sen vont en chapitre et en leurs
sieges. lors mons. labbe et son compaignon
sen yssent de chapitre et se appareillent pour
le mande. puis vient mons. labbe en chapitre +
seront sur le sengelle. la touaille sur
lespaule et dit dominus vobiscum oremus. actiones
et laue les pies des freres premierement au
prieur. si celui au soupprieur et aux aultres

de son cueur apres accolz du cueur au iaune Ce fu
y va estre souvent et touaille et son mené
luy et son compaignon a leurs sieges et se deschau
sser lors va le jeune accompaigne de .j. frere et
leur lave les piez Ly seigneur amende sen court
celuy qui doibt lire levangile et le soubdiacre
en revestu a tunique et a dalmatique chandeliers
et encensier avec eulx et tous iceulx fere
donne a laver aux freres ploude puis a laver
les piez le jeune apres ly donne a laver et a son
compaignon aussy Le masle fait ledit diacre
portant le livre Et le soubdiacre la croix et
[illegible] chandeliers et encensier vermeille pr
en chapitre lors vient le diacre benicon
puis lit levangile Et mons. labbe beneist
lencens Levangile leu les freres se lievent
et le diacre tourne son chapitre et lit le sermon
en maniere de leçon Et quant il lit sermone
[illegible] tous se lievent et s'en vont a procession
en refectoire Le prevost dit la beneiçon
fait le diacre lit le sermon Et le fine sans
tu autem le convent frappe tous se lievent puis dit
mons. labbe [illegible] et lors retournent
en leglise processionnalment Durant le disner
avec son hoste [illegible] et les aultres portent
en [illegible] chandelles et encensier puis vont en
refectoire servir avec les aultres et tantost sen
retournent a leglise avec les aultres a complie
convent cesson
Le [illegible] Et le samedi sur la mer
[illegible] en leur station Ou [illegible]
de mer les frere dire [illegible] la [illegible] en dit
a genoulz Et le convent frappe un quartier [illegible]
[illegible] Les le [illegible] huit En la fin
de [illegible] quant on a dit [illegible] Les frere

vont a genoulz et dient les pres et miserere
mei deus comme on a acoustumé. A dire et pre
ferande et les responses pour frape on trois
coups et s'en vont en dortoir. La torche
allumee tout hieux. Au matin quant les freres
sont levez et ilz ont leurs mains lavez
ilz entrent en chappitre la font confession et
dient pr̄e nr̄e et credo in deum et se couchent ilz frapper
levent pour se asseoir et dient le psaultier
entierement sans gloria patri le quel dit ilz dient
lant Intret Kyrieleison pr̄e nr̄e et sol
confession pour dire nisi labbe ou le seigneur
tient en son absence. Et ne nos et les preg
et or. quod dit apres. En psaulmes. Le font
ilz dient prime. En la quelle a trois ps. Deus
nostre. Beati immaculati. Retribue. les quelz dictz
il s'ensuivent le ps. Omnes le quel dit et Kyrie
apres le pr̄e. et la repeticion sans petit pr̄e
on dit confiteor et puis sans dominus vobiscum
or. Responce sans chant. Et est assi qu'en
ces deux jours jusques apres la nōne du samedi
on dit les heures a bas ton. En chapitre
pres. Ubi mea est. Chapitre fait son chapitre mi.
sur le lieu pres. Ubi mea. or. Response. Quant
il est temps du service monseigneur labbe frape
coups en chapitre lors s'en vont au moustier
et la chantent mydy et nōne. Continuellement
le secretain tandis doibt commencer le grant autel

de mettre touailles et celuy qui fait le chandell[ier]
doibt allumer une lampe. avec les trois
q[ue] ardoir doibvent p[ar] ces trois jours et nuit
et jour / ainsi arderont iiii / lapaz au fince
et deux cierges sur lautel / Adonc mons[eigneu]r
labbe et ces menistres et celluy qui doibt
lire / la p[re]miere le[çon] / se revestent / laquelle est
dite / on lit la le[çon] / sanz titre et sanz fanon /
Lors vient mons[eigneu]r / labbe a lautel sanz appa
rat de procession et ne dit pas / confiteor jusques
a tant q[ue] la croyx soit adouree / la le[çon] finee
lon chante le trait / Domine audivi / Apres
le trait / la collette / Deus a quo et Flectamus genua
Domine vobiscum / Puis lit le soubdyacre / la ii[e]
le[çon] sanz titre / a fanon / apres vient le trait
Eripe / puis la passion sanz lumiere / Quant
celluy qui la lit dit partiti sunt / ii / freres en
surpeliz tirent hors de lautel / ii estolles
qui sont dessus / la passion leues / les or[aisons]
sollennelles ensuivent / Alors des juifs na
point de flectamus / tandis quon dit les or[aisons]
deux p[re]stres se revestent en aubes fanons et
estolles croisiez / et ii soubdyacres en aubes
sanz fanons / les or[aisons] dites le prelat va oster
son chasuble / et soy deschausser aussy font
les menistrez / Et les freres en cuer / Puis
se mettent en leur sepellis / et estant tournez
vers lautel / lors les deux p[re]stres revestuz
et mis puis sen vont a lautel a la senestre
partie / et la p[re]nent la croyx envelopee et

la grecet sanz destourner. Et chantent
ppl'e meus et au tout ilz flexoissent les
genoulx a chune foys. Les deux soubdiacres
estans aux degrez vers le cuer chantent
apres agyos et flexoissent les genoulx a chune
clause. Le cuer aussi qui respont. Sanctus deus. Et flexe
ont les genoulx a chune clause et a chune foys.
Ce fait mons^r labbe prent de la main des pbrez
la croix et la descuevre et commence lant.
Ecce lignum. Et tantost les freres se agenoil
lent en chantant lant laquelle finie mons^r
labbe baille la croix aux dis pbrez. Et ilz la
portent aux degrez du sanctuaire et la
mettent honorablement sur une nappe assise
sur ung coyssin assis sur ung tapis. Et la tie
nent lun de ca lautre de la. et offrent aux
adourans presques a tout sont fait. Monsr
labbe adoure le premier et son compaignon. Et puis
sen retourne a lautel. Apres eulx la doivent
les deux pbrez qui ont chante popule. Et puis
celz qui ont chante agyos. En apres prevost et
soubprieur. Et les aultres freres en semblable
en la maniere quilz vont a communier devotement
a genoulx. Et les serviteurs se aucuns y veullent venir
et tandis on chante ant. et hymnes. Crucem
tuam adoramus et lumen. Quant celz qui ont chante
Agyos seront alez aourer la croix les deux pbrez
vont soy despouiller et se mettre en surpeliz
et reviennent en leurs lieux destinez avec les
aultres. Quant tous auront adoure la croix les
iiij prestres prennent la croix et la portent en grant

Reuerende a lautel et la baille a mons. labbe le-
quel la met haultement en son baton en co-
mencent laud. Super omnia. Et tantost les fes-
sont prostracion en chantant labbe ant. la quelle
chantee mons. labbe tenant la croix dit or.
Respice. La quelle dite le cheuecier met en
sauf la croix. lors chun se rechance. Ce fait
mons. labbe reprant son chasuble puis sen
vient a lautel luy et ces menistres et dit
Confiteor. Et le dyacre desploie le corporal
sur lautel. lors les deux prestres j chanter
prie mettent en vng calice du vin et de
leaue et la patene dessus. Auec le corps nre
sr reserue de lyer. puis le portent en grant
reuerence chandelle et encensiers deuant a
mons. labbe. lequel le prent et met sur le
corporal et encense le calice pour reuerence
Ce fait il dit a haulte voix. Oremus preceptis
etc. et le cuer respont. Sed libera nos. mons.
labbe dit apres amen. libera nos. Et quant il a
dit per eundem etc. il fait la fraction de loiste
puis dit bassement. per omnia secula seculorum Et
le cuer respont amen. lors y met vne pie
de loiste sans dire. hec sacrosancta etc. Et
a comunchie on ne dit point. pax dni ne
agnus ne pax nest donnee. Tandis que mons.
labbe acomunche on cante vesp. psalmi ant. Calicem
etc. Au magnificat ant. Cum accepisset la quelle
mons. labbe tendera et reparant a lautel.
laue deux apres le mag. on dit lors. amsy est
termine loffice. Ce fait le secretain doibt

~~hore ... Et ... ser ... ne ...~~
~~... on a acoustume ... ... et~~
~~... ...~~ Les touailles dessus lautel
le convient len ... en cloistre et puis en
refectoir. Lun donner les freres en q...
... quel ... abstenir de vin et de pitance
le vin donne on est sien doibt estre donne
aux pouvrez. Complie comme devant

LE samedi veille de purificac a mat
... du en prefacion et le conv ... ...
on commence mat ... ... con le
... comme ... hystoire ... ... benedi
... mulieres ... les aultres choses ... aux
heures les ... de hystoire par la maniere de ...
de hier ... ... et ... sont chantez comme
... il ya prefacion ... aux aultres heures
fors seulement a ... de ... ... on dit en chant
et en estal. ... lui doibt le chantre pendre le
tableau des ans delincarnacion ... ...
Devant le feure doibt le chevecier parer ou
faire parer les aultez et mettre le cierge qui
doibt demourer en son lieu et le pulpite apres
Quant on chante ... dimanche ... doibt le
... le cierge ... ... de aube estole
fanon et dalmatique et le chevecier porte a
monsr labbe ... estole ... et ples
ne paelle de charbons ardans. Et le ...
quand monsr labbe lui porte son ...
... et mitre. Et tandiz on doibt estendre

...

Pour le luminaire du monstier / lors benist
mons. labbe lencens / Et le fen sans chant et
aroumse dyanne benoyste / Quant fen doibuet
estre allumez lez luminairez tous du monstier
comme dire le dyacre sans yssir du revestia-
ire / Et va enclin devant lautel pour va
prendre beneicion de mons. labbe / Et benoist
le cierge / Le clerc estant apres luy et
tenent lencens et une chandelle allumee
du fen benoist / Et quant le dyacre dit Suscipe
sancte pater / met cinq grains de lencens ou
cierge / Et le clerc les autres / cinq / en
maniere de croix / Et quant il dit Rutilans
ignis il allume le cierge de la dite chandelle
Alors doibt on allumer lez luminairez du
monstier / Et a lautel deux cierges et iii
lampes / Tandis que benist le cierge / doibt
mons. labbe soy revestir pour la messe / La
beneicion du cierge faicte / Le premier lit la
premiere lecon en sourpellis / Les traits aussi
se chantent en sourpellis / Et quant on lit la
premiere lecon mons. labbe vient a lautel a
procession et dit confiteor / La quinte oraison dite /
Deux prestres en chappes de soye commencent
la letanie en mey / Lors mons. labbe va des-
pouiller le chasuble et vestir une chape
de soye puis sen viet apres en mey a son
siege / Et quant on dit Peccatores te rogamus la
croix va aux fons / Quant on a dit omnes sancti

f. n13

fesstres / Monss. labbe fait la beneiçon des fons
La beneiçon faite on chante Sta. Benoist
Et lors la procession retourne en cuer et
la est finee la letanie / Monss. labbe et ses
menistres sen dont en revestiaire vers la
fin de la letanie / Monss. labbe revest le cha
suble. puis sen va a lautel a procession sans dire
Confiteor / En la fin de la letanie quant chascun
a dit celx qui tiennent cuer commencent a
haulte voix / Kyriel' / Lequel finy Monss.
labbe commence Gloria in excelsis / Et lors sonne
tout le clas jusques a la fin / A lautel doibvent
ardre viij cierges et v lampes / A la messe
commence il est gloria au messel / Celx qui ont
chante la letanie / chantent lalleluye / ij
aultres prestres en seurpelliz chantent le
tract / A levangile / Len encens et nulz luminaire
Credo nest point dit ne point nya dofferande
Il y a preface communes / et hoc igitur / On dit
au preface hunc / Sz in hac potissimum nocte
Les prex aussi on dit dire / De ce jour jusques a
la saint Remy le soudyacre tient la patene
apres Sanctus / Et dymenches et es festes de iij lecons
ou de trois a ix lecons on dit pax domini sans paix
donner / Agnus dei nest point chante / ne communion
Entre tant on doibt sonner a tout doubles / et
a lautel deux cierges ardans et sept lampes
Quant Monss. labbe a acommunie / on commence
Vespres que a / Alleluia / psalme / Laudate psalme gloria
/ Le psalme et laudate dit / Monss. labbe commence a

A lautel a vespres et ly portent deuant Et ap̃s
le pr̃e maist dit sanz gl̃ia pri et laui. sanz
jubile monst labbe dit dñs vobiscum et
puis lorã et puis dñs vobiscum Et le dyacre
chante Ite missa est a tout double ainssy
se fenissent messe et vespres p̃ hore ect
Complie se dit ainssy pr̃e nr̃ dit et le com
fiteor on quiert le pr̃e Cum inuocarem sanz
conuerte nos et sanz deus in adiutorium le ym̃
te lucis ante le ym̃ Ecce nc̃ les psalmes dix sans
gl̃ia pri on chante allã sanz hec dies
chapitre ensi Confitemini et lor pra nos sz
dñs vobiscum et sãz benedicamus dño Nota
ceste orõ se dit a prime . a tierce . et a complie
par toutez les oct Item on doibt scauoir
q̃ par ledit temps cest le ior de pasques et
p lez oct on ne dit me chapittre ne hym̃
ne jubile ne a prime Quicumque . ne kr̃ . ne
cr̃ . aux heures Mes deus in adiutorium Et
gl̃ia pri dit on quiert lez pr̃e dez heures lez
quelz dix a Gl̃ia pri on dit alleluya dues
et puis lorã . A dño vobiscum et a benedicamus
dño Le saint ior de pasques
Domine labia Deus in adiutorium
Inuitatorium Alleluya Surrexit dñs vere . Ego
sũ ẽ ij . aultres ps̃ . Resurrexi et trois leccons
de leccon de leuãg Maria est Angelus

Jubile
.d. et .d. ...

et on dit ghia pri. a chun. Resp. te deum. vs. Sedebit
tul. In resurrectione. Ad laud. ps. Et respiciētes
Ad benedictus. a. Et valde. Ora. deus q. Ad prime
ape. huius. ps. Illa. ps. dicit. Confitemini. ora.
pia. La messe mai. Resurrexi. Elle est
chantee en la chapelle a diacre et soubdiacre
en sourpeliz estolle et fano. aps la prime
ora. son adiouste. ij. ora. familiaires. Et ya
Credo. pface. Communicantes. et hec dies. Regnant
messe et petite p toutes les ore. Le secre
tain doibt luy faire haue demaite puerent
et avronsiz les aulteiz et les freres tandis
q on dit tierce. et aler p les offiamens a heure
deue. A tierce. Resp. et ora. Orme a prime. A
la procession. a. Salue. au retour. Resp. du
transsitus. Le vs. se dit en la nef de leglise
a lentree du cuer. a. Et respiciētes. vs.
Resurrexit. ora. pria. A la grant messe. A
Resurrexi. Les freres qui ne sont pstres
doibuent acommunier de la main de mons.
labbe. A vespres. ora. Concede. Actiones de
gracias et de soupez on dit le ps. de Co
fitemini. Et p les ore. apres disner les
freres vont en dortoir et apres. ps. en
refectoire. A vs. ora. Concede. A vs.
a. Surrexit. ps. Dixit dns. Confitebor.
Beatus vir. Cela trouv. pr. Et laud. ant.

sont a vespres jusques apres les oct. / R. / et alleluia et
vo. a la messe / Les festes qui a la messe les
chantent / les doibvent chanter a vespres / en
lieu de hymne / La prose Victime / et pour les
oct. / A magn. a. / Et respicientes or. / Deus qui
benedictam dit / or. Concede a. / Vespere au-
sem / et va on apres a nostre dame de la
Crosture / qui alleluia et fait aux fons /
on y dit hym seulement / Le verset Alleluia
La repetition R. / Surrexit dns de sepulcro
or. praesta / du retour a. / Sedit angelus
Les R. en leglise Crucifixum / ce qui se dit
par toute la sepmaine / Le petit R. Noli
flere / or. praesta / Ces or. se muent tous les
jours / A compl. trois ps. quant hyver a estei
estiad ps. / Alleluia dire / Confiteor. or.
praesta nobis / ainssy la dit on jusques apres les

Le lundi de pasques et les octaves
lundis ensuivans n. / chantent
hymnitatorio Surrexit / a. / procedat les
ps. Cum invocarem / Verba mea / Domine ne in /
Resurrexit m. / ps. de lecon de lendemain /
Dne ex destruent / R. / Maria hui / demain
et mercredi / les R. se chantent a demp-
tes deux / R. fervidiis / In resurrectione t.
Mo se R. se dit pour ces oct. / et pour les dym-
ches / et puis jours que on fait du temps
jusques a la sem... / Es laudes a. / O pertexit /

[illegible] de la [illegible]

Nō ces deux a' / oportebat et ꝑerdam
sont ditez par ces ort / l'une a la notre
ne / et l'autre et laud / et benedictus d'.
tu pleur. or. deus qui [illegible] heure et a la
messe mat' ꝑ les ort / quare le jor d. passi
/ a la grant messe introduxit / el vo a. fer
ꝑse come hier / ke et alla / come a la grant
messe / a mag' / a / et cetezant or / deus
qui / ꝑr et complie ꝑ les ort come l'assi
est note /

Le mardi / a mat' / ꝑs dne deus / dne deus
/ in dno ꝯfido / v / surrexit / in / le / de
lecōpon de lendagile / magister stant. h. ꝑss.
ꝑse fust a benedictus a. quinte or. deus qui
ma / a la grant messe dauite a magr
a / ꝑr jam ꝯ deus qui [illegible] jhr /
ꝑs / virtute ē sed a benedictus a' / sterit
or. deus qui etiam / les aultres choses
come dess / a la grant messe / aqua / a
vis super le magr a' / obtulerunt

Le mqdi a mat' / lex ꝑs salmo dessp'
/ dixit insipiens / v / surrexit deus
de septrw / in / le / de lecōpon de lendag
quittite / or deus qui nos / a la grant messe
venite / a magr / a' / ꝑr sed / or. de q'/

Le jeusdi / a mat' / ꝑs. dne quis /
conserva / expandi / v / resurrexit /

iij le de lecon de benediste. Maria virgo ore
et. Ilz se chantent par soy. Benedicta. a.
Maria. or. Deus qui. Et la grant messe. Of.
Victricem. a magnificat. Exultent. or. Deus
qui. Et a la procession iij chandelles. le crucifer
avec le prestre et le soubdyacre qui porte
la croix sont en chappes de soye, on fait
entour les autels et cloistre et nyent plus.
Les aultres choses ne se muent fors les or.

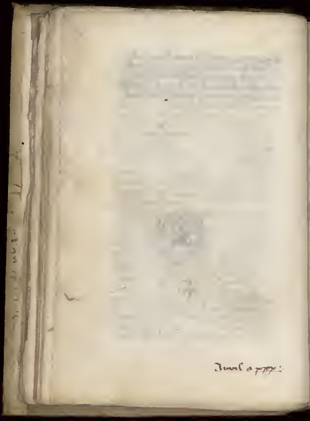
Le vendredi a matines. Les ps. et chan-
tent. Expandisti. Domine in virtute. V.
Circumdederunt. iij le de lecon de benediste.
Viderunt. or. Omnipotens. Et la grant messe. Of.
Erupuit a vii alta. Respondent. a magnificat
a. Dixit e. or. Omnipotens. Et la prose. comme devant
c'est la dassainne

Le samedi a matines. ps. Domine. Refugium. Domine
[illegible] V. Sicut [illegible] iij le de lecon
de benediste. [illegible] comme mardi passe.
A vespres. a. Cum rotebant. or. Concede. A la
grant messe. [illegible] ij. premiers chantent le
premier alleluya. Le second iiij prestres. et ainsy
fait on toutes fois quil ya deux alleluya en
la messe jusques apres penthecouste. A vespres
comme les jours passez. Le premier alle.
Ker dues. Le second. Laudate. Et la prose. Victime
a magnificat a. Cum esset. Sans jubile. or.
Concede quesumus. Il n'y a point de gresse. Les autres
choses tant a matines quant aux heures et
aux messes aussy comme le jour de pasques.

Excepte que a mat. la tierce leczon de lev
postron de lenangle. Et hymas vm. et ala
messe pse pre Bz ma. Des festes qui
esthier ces deites oct on fait alordonan
de celluy qui tient comment. In t de est
vette folio in mense. Est

Sped ma dens





KL Avril a xxx jours et lune xxx

xi a iiii kl. ¶ De feste cy pryncipalement. ij. le

comme de nostre dame. Anunciacio dominica

tourne. Et encore. Le ij. kl. marcii

... a . vij . et dit a ses premiers et fest[?]

. se la feste eschiet en karesme . ...

... a ... ... lundi ... ...

kl. ... ... ¶ A la messe grand ...

. le premier alleluia ... de pasque .

optima . le ij de la resurrection . En

karesme kl. Adimatur ... ...

... ...

... ...

... ...

b iii kl. april.

xix c ii kl. Ambrosii epi. ... ...

viii d kl. nonis

xvi e viii id. Gillini abbatis de ... ix le.

v f vii id. ¶ Nota que ces festes qui eschient

g vi id. entre pasques et penthecouste a leur

xiii a v id. grant messe ... ...

ii b iiii id. par deux alleluia le premier du saint

le ij. de la Resurrection . ...

c iii id. de la ... ...

x d ij idus · festes de ix l. q̄ ilz soient
c idus · au dimanche. Apres
xviii f xviii kl. mai · Tyburcii valeriani marci mil · pasques en karesme on
vii g en fait q̄ a vespres et a mat. et · ix lc̄ns
a messe mat. Nonobstant generalement
xv b que on fist jadis vng statut en chappitre
iiii c general q̄ toutes les festes de trois l.
d qui eschierroient ent. passion et penthecouste
xii e seroient a vo po sans dire · et se elz
i f eschieoient au dimanche elz seroient
de ix l. v l. du sait et iii l. de le exposition
de leuangile du dimanche · et fait on
m. du dimanche et messe mat.

Au temps de passion de vng martir · En la feste de · i · martir a iii l. ou de passion. A vespres sus ps. Alla. selont le ton de lant. de la prime de la feria. Cap. hy. v. dung martir. A magn. a. Filie ierusalem. Or. du saint. A mat. Inuitatoire. alla. Sus les ps. ant. alla. hym. ps. v. de · i · martir. le primier R. beatus vir. le ii. tenebre. le iii. Filie. Te deum. Es laudes. Ant. Alla. A bened. ant. hic est uere. Les aultres choses de · i · martir dung homme ant. alla. come il sont ou liure. Es festes de ix l. come de saint marc · deux R. y a q̄ on trasmue · & ne scay pour quoy.

Es festes de plus martirs ou dit temps

de p.ceptor. Au v̄s. sur les ps. a. alla. selonc
le ton de laud. premiere de la feste. cap. hyn.
V. come de plus martirs. A magn. a. Filie. A
mat. Invitat. Alla. Sur. ps. ant. alla. les
R. Cristicola. preciosa. filie. Te deum. En laud.
ant. alla. A benedic. a. Lux perpetua. Les autres
chos. de plus martirs. Aus heures ant. alla.
com ilz sont ou livre. Se la feste est a .ix. lec.
le premier R. est Cristicola. le ii. preciosa. le iii. filie
le iiii. Sancti dei. le v. Ego sum. le vi.
lux perpetua. le vii. Isti sunt. le viii. Gaudete.
le ix. Candidi. Les autres chos. come dessus.

G x kl. Inventio corporis sanctorum ... iii. le ix. ps.
iii. le ix. ps. come de plus martirs.

iiii A ix kl. St george mr. iii. le ix. ps. Com. du ...

b viii kl.

xii c vii kl. St marc evvan. tout d. Ce jour
est la grant letanie. A v̄s. sur les ps. feste. a.
Alla. selonc le ton de laud. feste. R. Filie. Or.
Deus qui. Ceste or. est dite a toutes les heures.
A matines. Invitat. alla. Es nocturnes ant.
alla. vi. le. de saint marc. Les trois dessaines
du sermo. Oportet. Hystoire. ... come
le livre le demonstre. Les autres chos. come si dessus
est dit. en la feste de un martir. hym. de la
... ant. Confitemini. V. Ostende. Or. pia

q̄nt ¶ Quevers en rogacions. On chāte la
messe du dit saint apres tierce. Apres.
on fait la pcession et la messe de la jeune
Ainsi cōe le lundi devant lascen. Toutesvoies
on chante huy toute la letanie ¶ Alā
sur les. pē ferp. ant atta selon le ton de
lant du io. a mag ant. hic ē. on ne fait
point ḡ de la jeune ¶ Notez ce ceste feste
eschiet le io. de pasqs. ou es ferp. on nen
fait lors nulle mencion ¶ Se elle eschiet
en aucū dimēche apres les oct. de pasqs. la
feste ē celebree. et fait on a mat. les trois
dersām leçons de lexposicion de levāg du dymāche
et messe mat du dymāch. et m̄. a mat et
aux v̄. vē. lendemai a mat. on fait m. lc.
de lexposicion dud. s. mō. oportet. et a benedyc.
Confiteāni. or. pēa ḡs. et fait on ce jour
la pē. et la jeune ¶ Notez ḡ de ces chos nō
ensuivōs la coustūe de leglise de par. pour
eschiuer eschivion ¶ Estande sont. se nous mēgiens
de la char. Et les aultres jeunoient. vel extra.
· Et pour ce quāt saint marc ē le merqdi des
feries de pasqs. on en fait la solē. apres le
v. jour de may ¶ Se elle ē le jeudi ou le ve
dredi ou le samedi. des feries de pasqs. on
en fait le. ij. jour de may ¶ Se la saint marc
eschiet le io. des oct de pasqs. on en fait
selonc lusage de par. le xxviij. io. davril
qui ē le jour saint vital

vi d vi kl'
e v kl'
xiii f iiii kl'. S. vital mr. iii lc. ix ps.
iii g iii kl' S. pierre mr. iii lc. ix ps.
a ii kl'

Le lundi apres les oct. de pasques et les autres jours aussi. sil nya iii lc. a mat. on dit ad. ps. ipsa toma oct. ¶ A mat. Invitat. alla. hym. Aurora. sur la dner. ant. alla. quon dit chun jour quant on fait du temps. insq. a la ascension. v. Resurrexit. iii. lc. de lexposition de leuangile. Eu flexo. iii. R. de lystoire. Ego. Te deum. nest point dit. v. Sacerdotes. In resurrectione. Et laud. Ant. alla. ps. Dns regnauit. cap. Christus. hym. Rex. v. Mane. ps. [illegible] ad laud. Ante. hym. Chorus noue. v. Canus ps. d. benedi.

*c. Omne. hym. Sermone. v. Canus ps. d. benedi. *

Hoc auxiliante. * ad. post Dns. Or. pia. Ceste or. est dite par toute ceste sepmaine a mat. et vs. ¶ Notez que les hymnes Aurora et Sermone et le v. Sacerdotes. In resurrectione et lant. des laud. alla. dicit les ps. Dns regnauit et le cap. Omne et le v. Canus et lo cap. de vs. Christus resurgens. et lymne. ad cenam. et le v. mane. sont dis tant aus dimanches que aus autres jours. insq. a la ascension quant on fait du temps. ¶ Item par le temps tant es festes que es autres jours se ilz nest tiers ou tout double on fait cos. de la resurrection a mat. ps. d. Cum rex glorie. [illegible] Contre stat v. Gaudete [...] Or. deus qui [...] et puis des apostres et de s. geor. En adioustant alla. au bout des ant. Apres on dit les mat. de nostre dame. on dit

alla. en la fin des ant. de bened. de magn. et de nūc
dimittis. on ne dit point les suffrages. michael
etc. iusques apres penth. Mes on fait com. de sanct.
victor de saint augustin et de tous sains p lan. Sa
tin. a ben. et a magn. Sed et iusti. et pius de la
paix. ¶ A prime. ℟. Noli. ps. Deus in nomine tuo
bti. Retribue. Quicunque. on ne dit point de ℟
mes. ne les .iiii. enfumacions iusques apres la penth.
¶ A tierce. presme. ps. ℟. cap. expurgate. ℟. Resur
rexit. or. fra. ¶ Notez que tous les ℟. et ant.
auprez de jour que de mort. tant es festes comme es
autres jours sont diz. o. alla. iusques apres penth.
¶ A la messe. Quasimodo. Epi. Omne quod. on
dit toute leuriarch. On scait que on ne la dit que une
foys en la sepmaine. car se plus foiz la diroit
on la dimferoit. on dit le preface cotidien et
nō pas cellui de pasque. ¶ A vi. ℟. Ecce. cap.
Expurgate. ℟. Surrexit. or. concede quesumus. ¶ A vespres.
ant. cognoverunt. cap. Si consurrexistis. ℟.
Surrexit. dominus de sepulcro. v. Gavisi sunt. or. concede
¶ Notez que ces ant. Cap. et or. et ℟. sont dites
chascun jour se il ne est feste. Ses dimanches on dit
.ii. alla. les autres choses ne se muent. a ben. par
toute la sepmaine. ant. alla. selon le chant de
la premiere ant. sequent. les ps. selon le jour. cap.
Christus resurgens. hym. ad cenam ¶ Nota ceste
hymne est chant. en une maniere es jours fe
riés. et en une autre es jours du dimanche
v. manie. ℣. magn. Quia vidisti. or. Presta
¶ A complie. .iii. alla. ps. Cum invocarem. In te domine
Qui habitat. Ecce nunc. hym. Jhesu redemptor. Cap.

Et in nob. V. custodivit dñs dominus. V.
Alla. Resurrexit. le de mouvray ala coustume.
Le mardi apres. A iniat. dñe selonc le sec.
.iiij. le. de lapocalypse. Gon gaudete. in. Re de lyssi
Ego. a. bened. et. anglis. Notez q̃ les ant
angles. et les autres sont dictes chun jour
.lune a bened. et lautre a mag. fors es
dimaches et es festes. la grãt messe de sec
tierce. sil ny a empeschement.
Le mercredi ala grãt messe. Quasimodo
lepystre. Obedite. levang. Cu sero.
.thomas. Le Jeudi. grãt messe des apo
stres. Sapientia. Le vendredi. Quasi
modo. Epystre. Nõ cesso. Euuag. Cu sero
ou. thomas. Le samedi. grãt messe de
nre dame solennemẽt. il ny a pse et psfa
deux pstres chãtẽt. lalleluye en seurplis
.la manié du siuce cotidien est ordonne
Le premier dimãche apres. dessus
les oct de pasques. Le samedi.
devant on dit vespres de nre dame. devant
les grãt. alias grãt vespres sur les ps. ant.
Alla. selonc le chan de lanti. benedictus
.les ps. benedicta. ter. Cap. xpus. hy.
ad cena. v. Mane. ad mag. ant. hec
ant. or. Deus qui in filii. Nõ. cest or.
e dem. p la sepmaine ensi. a. vis. et a.
mag. qnt on fait du temps. ou. de la Resur.
des apost. et de sait gẽuiève. le complie est

come lundi passe. A. mat. Invitatoire. alla. hym.
Aurora. ant. ps. et V. come le lundi de moistie
Vi lecons de lapocalipse. Che elle na este
comence. on la griete les iii. desrainez lec. pr
de le poyson de lemmaus. Ego sum. hystoire.
Ego sum. Ce dim. V. sur. In Resurrectione
Ex laud. alla. Cap. Dne qs. hym. Sermone.
V. Gaudent p. a bened. R. Ego sic. Or. Deus
in filii. com. de Resurrect. des apost. et de
sto me. A prime sur. Jam lucis. le cham
de hyme. ad cena. sur les ps. ant. alla.
ps. Deus in nomine. Mon. in maclan. Resbue.
Bnt. la messe mat. Resurrexi. on dit
le psface. Te quid. Mez on ne dit point
Comman. ne hanc igit. Et est assi de cesto
messe mat. est dite par les dymench. iusques
a lassen. se nest feste. Car lore la messe
mat. seroit du dimanch. d. m. ant. alla.
A vi. ant. alla. A ne. ant. alla. Cap. R.
V. et les or. come lundi passe. A la pr. lune
ant. de me dame. Au Retour de pr. Resur
rect. le R. devant lautier de leglise. ant.
Isti sunt ou ierusalem. A la grant messe. Omnes
la prose. Victime. A V. sur les ps. ant. alla.
Selonc le ton de lant. Dixit. ps. Dixit dns.
Cap. hym. V. Quelhez. a. mag. ant. Ego sum
lux. Des cqm m. a complie come dessus.

La sepmaine ensuiant. come celle de devant
iii le de lapocalipse. iii. R. de lystoire.

Ego. selonc les fers.
LE second dimanche. a vespres sus magnificat ant.
Ahias. Or. Deus qui erudiatibus. Ceste or.
dicte pour les fers. a vespres. et a matines. A matines vj
le. de lapocalipse. et trois de lexposicion de le mag.
In medium. A. benedictus. ant. In medium. Or. Deus qui ecc.
A la messe Jubilate. A vespres. sur le magnificat. ant.
Te ustica. le demourant. tout dimanche passe.
En ce dimanche se souloit faire le chapitre
des albes de nostre societe. et denonce. iiij messes
pour les trespassez de ceste an. Par la sepmaine
qui ensuit. aussi comme est precedent.
LE tiers dimanche comme est aultre foiz se
y ensuit. Ant. Primeres. vespres. sus le magnificat. ant.
Aterne. Or. Deus qui fid. on la dit par la semaine
a vespres et a matines. A matines. vj le. de lepistre
saint jaques. et iij. de lexposicion de le mag. Invitatoire.
Ipsum. Ps. Narrabo. a benedictus. ant. Audio. a la prime
une ant. de mediame. du retour. Ego sum
alpha. A la messe Cantate. A vespres sus magnificat.
ant. Ego vigate. Or. Deus qui fid. Et pour ce
ensuit. a matines. iij le. de lepistre saint jaques. iij le.
de lystoire Narrabo. Cetera ut supra.
LE quart dimanche. le samedi. a vespres. sus
magnificat. ant. Cum ant. Or. Deus qui agno.
a la tierce a messe. benedictus. lepistre et listoire. Invitatoire.
amen dico. A matines. vj. le. de lepistre saint pierre
les trois aultres de lexposicion de le mag. Amen.
Ipsum. Narrabo. a. benedictus. ant. Ascendo.
Or. Deus qui ag. a vespres. sus le magnificat. ant. Ascendo.

no

or. de .v. aq. les aultres choses comme es dimenches
precedens.

Se en ces trois jours eschiet qu on appelle .
Rouvoisons feste de .ix. lecons de .iij. a
.ix. ps. eschiet on fait l office de la feste . et
m. de la feste Jeune . Et messe . qui est . cha
tee . la pr. fete apres .vj. Et la messe du sainct
e chantee apres .iij.

Le lundi s il n est feste . a mat. dire .iij. l.
de le legon de lundy . Invitatorium .iij. ps de l ys
nazarabo . a . benedicte . aut confitemini . or . prea .
le Demond cre Dessi . Quant on chante .vj.
. le semoneur et les menestrez se . Reuestent
. la procession preste . on annee . aut exsurge . la
quelle chante .ij. foiz . le prestre dit . V . orate . or.
. parce . lors . dire . la pr. s en va . en la chapelle
en chantant . aut . de martin . et puis aut .
Sed m. V . post partum . or . ihesum . dne . rea
. deux . prestres en seurpeliz . quidrent la le
tanie et quant on a dit . Sed virgo virginum
la pr. retourn en l eglise . Et doibvent estre
enfans qui chantent la letanie . ou milieu des
flourez . affin que soient ouiz de tous . la letanie
est partie en deux . quand nous ne faisons que
deux jours . quant on dit parce esto . les me
nestrez de l ostel le doibvent apporter . la .
letanie finee . et agnus dei dit on quidre la
messe . exaudivit . a . vos sur le . mag .
. aut petite . or . prea .

Le Macle est. a. mat. sus la dicte ant.
alla. iii. les. du ferie. Oportet. iii. R. de
hystor. Narrabo. ad bened. ant. Omnes. ore
des qui nous a larges. Compte. des lop. et
chetre. ant. Ce jour nedicte. et puis. ant. O
gloriosa. les. aultres choses qui lieu. fors. lop.
esp. et oraison. de la messe. a ves. sur le.
mag. ant. Si g. orp. de. Cetera prut morus
La veille de lascen. a mat. sur
tous les. de le jour de vendre. Sublevatis
iii. R. de hystor. Narrabo. a bened. ant
clarifica. orp. pred. q. On ne fait point
m. de la Resurrect. Aux premiers vesp. es
jours devant. On doit sonner matin
prime. et puis chap. tandis. qu'on chante
la messe mat. pour la proc. que part qui vist
hors de nostre eglise. Chapit. fait ond
iii. et vi. estinte. A la messe. Omnes. Il
ny a que une. orp. Sil est feste on en fait
la premiere messe. sans aultre messe mat.
Apres chapit. ent. iii. et vi. et la doibt
on chanter rondement. jusques a loffre
On doibt ordonner en chapit. qui
recevra la chappe. chandell. et encens
A vespres sur les ps. feriaulx. v.
ant. alla. et. selon le chan. des. v. ant
cotidiennes. du mercredi. Cap. primo q.
R. non turbetur. hy. Eterne Rex
Notez que toutes les hy. qui sont du.

mettre et mesure de la dicte hymne . vmer-
tat de mitq de jour . p les oct. de lascen .
se definist p ce . v . et n esto . excepte hyme
signum contra . q se fenist . p esta e do . qui
suravoist ¶ Item notez q hymnet de main
hym e tout dite . et dymanch . ensi . et
dans oct . mez p les ferie . des oct . on la
deinse . v . Elevata est d . mag . ant . pat .
oro . pra . a complie ant . alta . hy . Jhu nra
a . ne dimittas . a . alta ascen . Cetera peo
ut mores e . ¶ Ite le jour de lascen . il
eschiet feste a tout double on a tierz doubl
on a . ix . lc . on les transfere au lendemain
et en fait on cm . a vesp . lesd . jo . et lendemain
le ferie . et cm . de lascen . et messe mat .
se p acort ilz ne sont translatez cōe lezant
Le jour de la asce nsion feste ¶ Ascendo dm̄
double solemnel ¶ A . mat . Invitat . alta
ascendit . hy . Eterne . ant . sur les ps . Elevata
est . v . et lystore ainsi q le livre enseigne
. vi . lc . du ferm . et iij . de lexpon de lendem
. v . sacerdotel . ascendo ¶ No . se . v . se dit par
les oct . Ex laud . a . videntibus est . Capim
primum . hy . Tu rex . v . exaltare . a . benedi
ant . ascendo . oro conced . q . ¶ A prime . a .
videntibus . la messe mat . cōe la quint . feelle
mist dautre sain . On dit credo . pfacr . et
communic . a . laud et a laut . messe ¶ A . iij . a .
Cum q mtu . Cap . et com . p . R . Elevata .
oro . de jour .

A laps. ant. Alma. Au Retour. R. Nō ce.
Advent' du roy. ant. O Rex glorie. V. ascēd'.
or. de iour. Les freres doibuent auoir leur
plis soubz leur chapes. A la grant messe. Viri
galil'. le cierge de pasq' doibt estre allume
a la messe. et oste apres complie. Et en doibt on
garder. po' les tenebres. En alles il doibt
estre allumé deuant lostel. et en son lieu
deuant lasteriss'. A vi. ant. Viri. Cap. vi-
dentibz. R. ascend'. or. de gr. A ix. ant.
Exaltare. Cap. Viri. R. Ascendens. V. Ego
altare. or. tribue. A v'. ant. Eleuata.
ps. sine rep. sur le mag. a'. O Rex. le dimanche
ne dit sanz R. Par les oct'. de lasterist
dempo chantet hymnum tuo. atta. hy'. Eterne
sur les ps ant. Eleuat. le premier io'. dire
aultres iours. les aultres p ordre. les ps.
aultres iours. les aultres p ordre. les p.
ce le iour. de lasteris. iii. l. d. actibz apo
stolor. iii. R. de lystoire. post passionem. si fe
Te e deu. V. sacerdotes. ascendo. En laud. a'.
videntibz eis. chap. io'. une p ordre. Cap
hy'. V. ce le io'. a vesp. le premier io'. ant
cuntes. or. concede. Nota. ceste or. e dite
par les oct'. a mat. et a vesp. fors. le dimanch.
A pmie. sur iam lucis. le chant. de hymne.
ordre. aux heures cōe le iour A la mess
viri. atta. dns in syna. et atta. ascend.
se dicent. hym. lune. demain. laud. pse. et
credo. ne sont point dis. d. vii. chap io.
. pfacio. et communicās sont dis.

ant. Videntibz. les ps. fi. fere. Cap. hy. Vi. cor-
le pin. Respo. com on deuise. hymne. V. ori-
ant. pour le p'mier jour. fera les ant. qui
ensu. sont dete hymne. abenedi. laud. a m. les
ant. p. et sup. Nota de la feste saint Jehan
esthiet dedens les oct. soit dimanche ou autre
jour. on en fait le suivre. et m. et messe mat.
des oct. Des autres festes de trois le-
cons on ne souloit faire que m. et messe
mat. on en fait maintenant tout de saint Jehan
Excepte que sauf phan. a tous jours sedes. des
les autres nos quant ilz ont eu leur premieres
s'il nest dimanche. Dn. in oct. assens.

Le dimanche dedens les oct. Aux vespres
precedens le samedi proce. sur les ps. fer.
ant. Videntibz. cap. hy. enterre. tout le jour
a mag. ant. Pater. oro. comme de. A mat.
tout le jour. fera les. le. les iii derrannes
sont de lexposicion de levang. Cum venerit. id.
benedi. ant. Cum venerit. ore. omps. A prime
si es. iam lucis. le chat de lymne. Retenu. la
messe mat. sil nest feste. Des. Se il est feste
dont on face loffice. la messe mat. est du
dimanche. Aux heures tout le jour. A la p'
vme ant. de vnedame. au + tour. ps.
Fo. tom. A la grant messe. Evang. on dit
Credo. offer. de tout. A ves. ant. Eleu.
ps. Dixit. etc. A mag. a. Hec loc. ore.
omps. sic demourt tout le ior. In octab

Oct. de lassen. feste a iii doubles. Aux

v̄s paci. | Ant. | Eleuat. ps. ff. fer. | Cap. | Spm̄d.
pe omne | hy. | Rex om. lidet toute. Or. | Concede.
Toutes autres choses. co la veille de la feste. | A mat.
vj. le. du sermo | Sacratissime et iij. de legon
de lendem. | Estre ego. | A la messe. lendem. | Estre
ego | les autres choses. co le jour de lascen.
Le lendemain des oct. de lascen. | A mat. vng feri
seul. chante lynvitatoire | Alta Trinite. en chap
cotidien | hy. | Eterne. | Ant. | Eleuat. | ps. de la
ferie. v. | Ascendens. iij. le. des fais des apost.
iij. le. de lyst. de lascens. ss. le iour. | Te deu
ne se point dit. v. | Ascendit | Ascendo. | Eglad.
ant. | Videntibus. | Cap. hy. v. de lascens. | A bened.
. ant. | Cu aute. | Or. du dimach. passe. | Omnipo-
Aux heures. co p. les oct. | A la messe. hyp.
Des ym omnes | le demourant. co dimach. passe
| Excepte q credo. pfac. et comm. de la ascens.
ne sont point diz. | A. vespres sus les ps. ferialz
. a. | Eleuat. a mag. a. | Si diligit. or. de du
dimach. toutes les autres choses co p. les oct.
Nota. q se ouvr. jo. al. escheit feste de ix.
le. ou de iij. leco. ps. on fait loffice du saint
sans faire mention de lascen. | Item nota q on de-
ps. on sceit faire vigil. des mors. solennelles et
lendemain. gaudete. et messe. mat. Et si lin-
depeschement po. cause de feste. on dit. les. vigil.
le jour des oct. de lascens. et lyny gaudete. et
messe. mat. | In vigilia penthecoste.

Le samedi veille de penthecoste a mat.
Invitatoire. et hy. et ps. cōe. hier. sur les
ps. ant. dol. v. ascendit. iii. l. de lexposi. de laudes
Si diligitis me. iii. resp. de lystoire. post passionē.
Et daū nest dit. v. sacerd. ascendo. Ez laud.
ant. Cuius. cap. hy. v. de lascens. a benedic.
a. Rogabo. or. pm qs. dues. heures. cōe dess.
¶ Et est assc. que sil e feste de. ix. l. on fait los
fice du saint et m. de la vigil. et a mat. iii. l.
desrainez de lexposi. de laudes. Si diligitis. Sal. mest
tout double. Quar lors on ne dit point de proson
mes on fait seulement. m. de la vigil. p. ē. Rogabo
Or. pmi ¶ On chante la messe du saint après tierce
¶ Des festes de. iii. l. on fait m. et messe mat.
ou on les fact le jour devant ¶ Des festes de ix.
l. gardablez. cōe sut la saint jehan. ou la saint. Ni
cholas. on fait loffice. et m. de la vigile ¶ Not
q en la pmie messe. soit mat. ou autre, on doibt
dire. toutes les or. et m. Quar il na q une
or. en la messe de la vierge. ¶ Il ny doibt avoir
revmo en chapp. après pme. ou après. la messe
On chante midi. et ps. comme ¶ matinelle
¶ Et tandiz mons. latte. et ceux memstres
se revestet. Celui qui fait le chandelles allume
deux lampez. avec les deux q ardent. ainsy sont
quatre ¶ Nonne finee. on lit la premiere. lecon
sanz titre ¶ Et e assavoir. q les l. et les tracz.
se lisent et chantet en seruopellis. et tout en
la maniere q la veille de pasque ¶ Quant on
lit la pmiere l. mons. latte. sen vient. a lautel.

a p̃re. et dit Cõfiteor ¶ La quinte. oȝ. ditte.
deux. freres en chapes de soye. en my le
cuer. commence la letanie ¶ Entretant mons.
labbe. despouille. son chasuble. et vest une
chape de soye. puis sen vient en son siege
a p̃re. tout se fait on chante la letanie. com̃e
la veille de pasques ¶ La letanie ditte on chante
kyriel. hault et mons. labbe sen vient a lautel.
sans Kalende. cõfiteor. puis commence. gl̃ia in excels.
et lors ensonne a tout ¶ Il doibt avoir. ou
encensier ardans a lautel. et. v. lampes. Credo.
nest point dit. p̃face. com̃unes. et hanc igitur. post dicitur
. Seq̃. agn̄. et fin̄ messe &c. com̃e apres double
¶ A. vesp. com̃e a tout double solempnel. tro. trois. a.
et trois. p̃s com̃e ilz sont ou livre. Cap. festis tr.
Dn̄ opperitur. hy. beata nobis gaudia. v. Repleti sunt.
A. mag. a. Si diligitis. Or. Deus qui hodierna ¶ A complie
a. alla. p̃s. Cum inuocarem. hymn. Te lucis. Capit. In. hy.
Jh̃u nostra. a. nunc dimittis. a. alla. p̃s. les. ...
choses com̃e on a acoustume. In die penthe.

La p̃. saint. de penthecoste ¶ A mat. Inuitatoire
. Alla sp̃s. hy. Jam xp̃e. a. p̃s. v. hystoire.
com̃e il est escript es livres. on dit a chun ... gl̃a.
. iij. le. de lexposicion de leuuangile. Si quis. v. sp̃s.
Consummatum ¶ Es laudes. a. Dum complerentur. cum. Cap
. Festis tr. hy. Impleta. v. Emitte. a. bened. a.
. Accipite. Or. Deus qui ¶ A prime. a. Dum comple.
. on dit Quicunque vult ¶ La messe mat. com̃e
la grant sainte pasque ¶ On la chante en la chapelle.
a diacre. et soubdiacre. en seurpellis ¶ Apres la prime

Bib. Ste Genovefae Parisiensis

que on dit. Gloria. Credo. prefaces. collectes et
hault ... sont dez alumee messe. et a laudes. et par
toute la sepmaine. Il appartient au chevecier huy
a faire le cierge benoiste. Et a la destribuer. Aus
chapitres avant que on sonne tierce. Dyacre et soubz
dyacre se revestent. Et quant on sonne tierce. les
freres doibvent querir en cloistre en sourpelliz
le coup frappe ilz s'en vont en l'eglise. Lors doibt
on alumer tous les cierges. Et porter a monseigneur.
labbe crosse et mittre. et chappe de soye. et au
prieur une chape. Dyacre et soubdiacre tenans
ensemble ... et encens. doibvent estre en cuer avec
ceulx qui sont les chandelles. Le dyacre met leurs
chandelles par devant monseigneur labbe. Et le soubdyacre
avec leurs chandelles par devant le prieur. Adonc
dit monseigneur labbe. Confiteor. labsolucion fere. Et
pater noster dit. Il commence. Tierce. puis beneist leur
Et commence. Veni creator spiritus. etc. Lors premerement
tous les freres. et le clas sonne jusques a
tant que lhymne soit finee. Le premier vers fine tous
se levent. Et lors monseigneur labbe. et le prieur vont
encenser les aultez. Et fait ilz s'en retournent en
cuer. et encensent clouyx. Et puis le prieur encense
monseigneur labbe. estant en son siege. Puis retourne en
son siege. Et le soubdyacre l'encense. et tous
ceulx qui sont de son coste. Et le dyacre encense
le souprieur. et ceulx du dyacre coste. Le fault
dyacre et soubdyacre avec les chandelles. s'en vont
devant le grant autel. Le dyacre a dextre. le soubdyacre
a senestre. et encensent jusques a la fin de lhymne
Les chandelles estans apres eulx. l'un de ca. l'aut.

de la ¶ Et est assi q̃ p̃ les oct. le prestre q̃ chante
la grant messe. Comde. Veni creat. le quel
luy porte en semorpeliz. celuy q̃ fait. le chant
de son coste ¶ Et prennent vertie les freres
come luy. sans encens. sanz allumer. et sep.
pmier. ¶ Antre. a. spc. Cap. apparuerunt
spc. Repleti sunt. or. assit. ¶ A la pc. a. Salue
au retour spc. aduenit. lex. de chatre en lettre
alentree du cuer. a. hodie. v. Emitte.
or. assit. ¶ A la grant messe. Sps dni ce.
les freres q̃ ne sont pbres doiuent luy acor
chex. ¶ A vi. a. Repleti. Cap. karitas. spc.
Sps sci. or. Mentes ¶ A la ix. a. fontes
spc. loquebat. v. Sps dni. or. Inclitbz.
¶ A vesp. a. loquebat. pe. dyon dol. Confitebor
crrd bi. ¶ Ceste. a. et ces trois cap. sont
diz a vesp. p les oct. a Mag. a. Si quis.
or. deus qui ¶ A complie coe huy. ¶ Notez
q̃ par ces oct. on ne fait mencion nulle de
feste q̃ y eschiee jusq̃s a samedi. venant au
ve. ¶ Item notez q̃ les festes q̃ ont ix. le. sont
trasllatez jusq̃s apres la trinite. a lordonnance
du maistre. Le lundi de penthecoste. a mat
inuitatoire alla. hy. Iam xps. a. factus e.
pe. co le jour. iii. le. de lexposion de leuangile
Sic deus. spc. Iam uos dicam. e. demo. chant
les xp. ii. dcu. v. sacerdotes. ¶ Confirma. Ez
laud. a. Dns conpleret. Cap. hy. v. ca le

Jour. A. bened. a. Sic deus. or. Deus qui parvulis
A prime sur. Jam lucis. le chant de lita nob.
Les aultres choses tant es heures com en la messe
pareil. com le jour. A la grant messe. Cibavit
A vespres. sur le magn. a. Nondum. or. Deus qui. le
demourant com dessus. Le mardi. Invitatoire
hymne. ps. com hier. Sur les ps. a. Confirma
hoc. Jusques feste. iii. lecons. de leczon. de dimenche. amen
amen. R. Festa eor. Es laud. a. Sex dies. a benedictus
a. Cum intrat. or. dessus. A la grant messe.
Accipite. A vespres. sur le magn. a. Ego sum. or.
dessus. le demourant com devant. Le mercredi a
matines sur les ps. a. Emitte. iii. leczon. iii. le
leczon. de dimenche. Nemo. R. adventus eor.
Es laud. a. Repleti. a benedictus. a. Nemo. or.
memores. Les heures des quatre temps sont aussi
pareillement. A la grant messe du mercredi. or
laqu. apres tierce. Et Midy apres la messe. sur
juvenalle. Et ps. de. Deus in adjutorium. A vespres a.
ps. or. dessus. a. magn. a. Ego sum. or. Memor
le residu com dessus. Le Jeudi a mat. iii. lecons.
du jour. Es laud. a. fontes. a. benedictus. a. Et
[illegible]. or. concede. Les aultres choses
com le lundi passe. Les R. de mercredi. le dyacre
peu [illegible]. A la messe. [illegible] A vespres sur
le magn. a. Ecce ego. or. concede. [illegible]
Le vendredi. comme au mardi. iii. le. du jour.
Es laud. ps. a. [illegible]. a benedictus. a. [illegible]
e or. dessus. le demourant com mardi passe. Salla

[illegible]

tiat messe. Replere. Qui de chatre apre.
tuorte. A vespres sus le mag. ant. Ludi festes
or. deus. Cetera ut supra. Le samedi a
matines le du sermo. Ez laud. a. du psaut.
a benedictus. a. auge. or. mentibus. Le demand
ette mequredi. passe. a la messe. Cantate

KL May. a xxxi iour et la lune xxx
xi. b. Philippi et Iacobi apostolorum. toutes doubles. o...
c vi no. Athanasie. euesque. oi. pa. Sitabo...
xix d v no. Inuentio sancte crucis. tiers doubles. or
on. A vespres. a. atta. selonc le chant de la prime
i. fer. Les ps. selonc le iour. Cap. hym. v.
des apostres. R. tanto. a. mag. a. Si manse
tis. or. deus qui. A mat. invitatoire. atta. hym.
ps. v. des apostres. a. clamme nostre. a. atta.
ps. in. ps. vi. le. de la feste. iii. de lecon.
de lenuangile. Non turbetur. Lysone. Tunc
ce le linie le nostre. te deum. Ez laud. a.
atta. Cap. hym. v. atta des apostres. a. bened.
a. non turbetur. or. deus. A tierce. a.
atta. cap. jls sont en leutin phore. R. v.
cap. or. a plus apostres. A la messe. Ecce da
manuit. cred. pfac. des apostres. A vespres. a.
dud. ps. des. apostres. a. mag. a. Si connouissi
or. deus. In inuentione sancte crucis.
or. A vespres. a. atta. selonc le chant de la prime
a. fer. ps. selonc le iour. Cap. Michi aut.
R. per tua cruce. hym. Signum. ou dit en

La fin de hym. Gla. t. dne. Aussi fait on en
la fin des hymnes des heures. et le uers̄ de ceste
feste ou tempz de lasteyn. V. hor sigend. a magn.
a. O crux. ora. deus qui. m. des martirs. p
a. filia. Matines m. de saint Juuenal. p a. stabo
A matines Inuitatoire. alta. hym. a. ps. V. ca
le. hystoire. en les leczons. Le demsept. V. sacr.
dicite in. En laudes. a. helena. ps. Cap.
mihi. hym. Crux fid. Moit on ne doit point
le V. flecte. tamos. V. adoram. A bened. a.
Ecce crucem. ora. deus. m. des martirs. p
a. lux. Matines de saint Juuenal. p a. Sevme.
A prime sus sa lucies. le chap. de hym. de
ps. a. helena. la messe mat. des martirs.
Se il est dimenche. la messe mat. est du dimen.
en la quelle on fait m. des martirs. et de s.
Juuenal. Mais non. la messe des mar.
doit estre encomte. on en fait la messe.
mat. des martirs. et la messe du dimenche
en la sep. A tierce. a. tur. Cap. ps. V.
hor sigend. ora. des. Se il est dimenche. a la gr.
a. de nostre dame. Au retour. resp. pax. V.
en cruce. ora. sca. ora. adesto. A la grant messe
Nos aut. Euuang. Sile ec. et se finit. et
ennit ec. Il ya credo. pfac. A vespres. a. Cum
orasset. ps. ps. ferie. a mag. a. o crux. Ceca
Cest sept.

viii E iiii n.

F iii n.

xvi G ii n. S iehan porte latine. iii lc. ix ps.

A vesp. alla. selonc le chant de la p[re]mi[er]e. e.
ou ve[rs] p[ro]fesie. Cap. lyv. v. des apost. a.
mag. a. Insurrexit. Or. Deus q. A mat.
xv. ps. Come chatent hymnus. alla. lyv.
ps. v. des apost. a. alla. iij. K. de la fiste
ps. Surrexit. Iste. Vide. Te deu. v. sacerdot.
admonament. A laud. a. alla. Cap. lyv.
v. des apost. a. benedi. a. Sp. delis. or. deus.
A p[ri]me sur Jam lucis. le chant de lyv. des
laud. a. alla. En chapit. les ps. Alama
A aus heures. a. alla. co[m]e. ilz sont ou livre
cap. K. v. or. co[m]e de lieu apost. A la.
messe. In medio. Il. n'ya q[ue] lieu or. Se
ceste feste esthiet dedens les oct. de la sai
la messe mat sa. des oct. Se ceste feste ha
sedes vs. ne costat alleluia p[ri]mier quar est
feste gardable. Nota semblablement faut on
de la traslacion saint nicolas. Les aultres
se remuent a xv. sil ont p[ri]mier vs. Se ceste
feste esthiet au dimanche. les iij. p[ri]mier. le.
sont de la feste. les iij. derraines sont del legion
de lenang. du dymach. Et fait on a mat. co[m]e
de saint Jaq[ue]s. et de saint phi. fors q[ue] les xv. R. est
In medio. et alla en la fin. La messe mat. e
lera du dymenche. A aus heures et a la grat.
messe. co[m]e dit e. fors q[ue] a la grant messe
il ya deux allas. le p[ri]mier. Hec d. le ij.
de la resurrection. ou de la sainct. A vesp. sont
dimanche ou aultre p. ant. alla. selonc le.

chant de laud. dyo. dnis. ps. Cap. Ro de co. cpost. A. a mag. a. Iste est. Cetra ut est.

v. A Nonas maii

b viii id.

xiii C vii id. Victor. Translatio Nicholai epi. et conf. m. l. ix ps.

A vespres aint selont le chat de la pmie aint. fest. ou dimenche ou elle eschiet ou temps de lascens ps. s. m. fer. Cap. Ecce. Ry. Iste confess. dni sa. sobrie. ℣. Justu. a mag. a. O pr oia. or. De - qui ℣ mat. Invitat. alla. Sur les ps. aint alla. ps. des confess. in. le. de la feste. iii. ps. de vng confess. cursg. selont la fer. Le tiers R. Ex eius. Sil est dimanche. cest le vie. A. benedic. a. Cor piose. et dit on en la fin. alla. Et ceci. Es laud. a. alla. Le demourant des confess. Et sil est dimanche les. vi. premeres le. sont du sui. les. iii. aultres de lexposition de landigs. du dymachez. ou du dymache et messe mat. Les autres chos. coe de vng confess. cursg. Notez q presente feste a deux v. a. mag. d. xps p vita. on dit toutes les or. ala messe mat.

ii D vi id. Gordiani et Epym mar. m. l.

E v id.

x F iiii id. Nerei et achillei atq pancra. m. l.

G iii id.

xviii a ii id' — ¶ In .ii. v. Le samedi devant a vespres
vii b id' — a. gloria tibi. ps. benedictus
c xvii kl' junii — cc. Cap. benedicite. R. deu
xv d xvi kl' — time. hym. O lux. ou chat
iiii e xv kl' potenciane virg. m. l'c. — de beata nob. V. verbo. a. magt
f xiiii kl' dunstan ep. ix l'c. ix ps. — a. graciam. or
xii g xiii kl' austrille conf. eucl'. m. l'c. ix ps. — omnipot. m. deu
i a xii kl' ¶ Notez que des festes de ix. l'c. — sanct. p
b xi kl' — sor le jour de la trinite. on fait
ix c x kl' Se didier mr. et euesq'. m. — au. et messe mat. ¶ Les festes — aucune en ja. qui
d ix kl' — de ix l'c. on a. dont
xvii e viii kl' Se urbain pp. et mr. m. l'c. — sor tu sla tres. au.
vi f vii kl' · lundi ou a lordonance de celuy qui
g vi kl' — tient comme ¶ A complie. a. misericordie. m. ps. — Cum invocarem
xiiii a v kl' Germain epi. par. conf. ix l'c. — Te. hym. te lucis.
iii b iiii kl' Se marie ou se mesme. ix. — Cap. tu in nob.
c iii kl'
xi d pridie kl' · La sainte triniite feste a touz d ¶ A m.
iiie. V. Custodi nos. a. nt dimittis a. Salva. Les pr
comme on a acoustume ¶ A mat. Invitator.
Deum verum. hym. Nocte. ou chat de hym. Iste confess
a tierce V. a. ps. V. hystori. cor. lis sont ez
leccons. V. sacerdotes. Nos est. filia ¶ Ez laudes
a. O. beata. et. a. tous leure. V. Cap. Benedictio.

thr. Ecce jam noctis. on chant dessus. V. benedictus es. A. benedicam. a. benedicta. or. Preces. me des sainz com dessus ¶ A prime. hymne. Jam lucis. a. des laudes. Sains. ¶ A la messe mat. benedicta. Lepistre. Evang. Benedictus. Quant demeure on dit le psaulme de la trinite. ¶ A tierce. le cap. Grâce. R. Verbo ozze ompte. ¶ A la prime. a. alma. au retour. R. o beata. V. en meo. benedicamus. or. Dne deus ¶ A la grant messe. benedicta. Epy. vidi. Evang. In principio. le psaulme de la trinite. ¶ A vj. Cap. Deus caritas. R. Sit nomen. or. flor. ¶ A. no. a. o vera. cap. Gratia. R. benedicamus. V. benedictus. or. Dne deus ¶ A vespres. a. Te invocamus. pre dicunt dne. Cap. benedictus. hymne O lux. on chant de bta. V. verbo. a magn. a. Te deum. or. omnipotens ¶ Complie com dessus.

Les trois jours dapres la trinite se il nest feste. tout aussi comme es feriez dapres le dimanche devers. les oct dapres la thyphaime. Excepte que les ps. et les lc. se muent selon le tempz. on commence le livre des roys. Aet. lyse. Des ovns ¶ Jtem en ces trois jours. on dit a bn et a mat. leczon de la trinite. prze. ne autre. on ne fait de la trinite. se il nest feste de ix lc. on de ix. quan. loco apres loco. on fait. on fait comm. de la trinite. Jtem. sen feste on ne. on fait comm. de la croix. des apostres. et de madame saint george. pro ut moris e. ¶ Jtem en mat. de nre dame. on dit les suffragez. Michael.

et dist le pp̃. De [illegible] ¶ Item le jeudi ap(re)s [illegible]
on fait la grant messe. de la trinite. que la messe
mat(inale). des dimenches. sans le p(re)fac(e). de la trinite
se feste n'y a. ¶ Item notez generalement. q(ue) de
la trinite jusques a l'avent / quant on fait du temps — vii —
l'on seult faire au lundi. la grant messe des
angelz. ¶ Item au mardi de s(ain)te geneviefve solenne
ment. ¶ Au juesdi. des apost(res). solemnement. au
vendredi. de la croix ¶ Au samedi. de n(ost)re
dame. solennement. a p(ro)se. et a p(re)face. ¶ Et est
assavoir q(ue) les messes. de n(ost)re dame. et de s(ain)te
geneviefve. sont grans. ou mat(inales). doibvent estre
solennelles ¶ Du saint Sacrement :

Le juesdi apres la trinite. on fait l'office du
sacrement [illegible] lunars / Se il y
escheoit feste de. trois. le(çons). a duble. on la remet
et en fait on q(ue) [illegible] du sacrement / Et
lendemain messe mat(inale) / Les festes de ix. leçons
et de iij. [illegible] sont differees. et en fait
on le s(er)vice. et du sacrement [illegible] et messe
mat(inale). ¶ Notez q(ue) le jo(ur) [illegible] faisons procession
solennelle. par [illegible] en portant. le sacrement
comme on a acoustumé / En laquelle on chante
premierement. Veni creator / Et apres le R. homo
quidam ¶ Et puis. de ma dame. R. gaude / et la
prose Inviolata. des angelz. ou de. s(ain)t [illegible]
[illegible]. De saint pere / Et aultres. De s(ain)te genev(iefve).
Et puis le [illegible] en françoys ¶ A la messe.
[illegible]. Credo. P(re)fac(e). [illegible] sans
[illegible] ¶ Ave. sur les [illegible]

les ps. Dixit dns. Confitebor. Credidi. Beati omnes. P
. Lauda. Cap. hym. V. or. com. hier et de ce que
comme on a acoustume. ¶ Par. les oct. du
sacrement. s'il a feste a iii. le. ou iii. a ix.
ps. on fait de la feste et or. du sacrement
sur dimenche ou autre jour. et messe mat.
¶ Aux festes de iii. le. a vesp. on fait seule-
ment or. et messe mat. ¶ Se feste nest a
mat. Inuitat. et hym. ps. com le jour. seu-
les ps. Inv. ant. des nocturnes. par ordre.
V. selonc le ps. iii. le. de la legende. iii. R.
de lystoire. Sr fecit. R. Te deum. V. sacerdotes
. Panem de celo. ¶ Ez laud. chascun jour. i. ant.
des laud. par ordre. a benedictus. on a. or. ant.
Ego. or. Deus qui. ¶ A prime seulement lau tierce.
le chat de hym. verbum. ¶ Aux heures com
le jour ¶ a la messe. Ego. Prefat. Amen. sans
Credo ¶ A. vesp. a. ps. hym. V. com le jour.
A mag. on a ant. Sacerdotes. O quam suavis. O
sacrum. se dire les veult en ung jour. et lautre
en ung autre. Cetera sicut in die ¶ Le
dimenche dedens les oct. a vesp. les ps.
ac. benedicti. Les autres. chos. com la veille
de la feste. sans R. ant. de la dimenc. p. ant.
. Laquere. V. vespertina. Or. Deus qui nobis ¶ Tiers
ix le. du sacrement. iii. de leccion. de dimenchs
du dimenche. ant. du dimench. p. a. Fetin est
et messe mat. se feste nest quar lor la messe

du dimenche seroit transferee. et seroit on ære
du dimenche en la messe mat. qui seroit du
sud. ¶ A pmer sus ja leur. le chap de hymne des
laud. le demourant de la ferie. ¶ Vespres du
dimenche. p. a. vergote. ¶ Et ce du saint
aux vespres. aud. memoire des festes.
kala messe chant. les aultres chos. du le jo.
¶ Notez q se feste a tout double. ou a mes
double y escheet. on fait de la feste loffic.
se il ne sest par lordonnance du tournet. trans
feree. et du sacrement on fait ære et messe
mat. ¶ Des festes de ix. le. on fait ære. et
messe mat. Les festes de xx. le. ou de ix.
a. xx. pe. sont transferees. et en fait on
ære. a vespres. le jour dev. ou ¶ a d aux vespres
des festes. qui nont prop. q. on dit les
pre du sacrement. ¶ Lordonnance du sinct
jusques a laurent :—

On doibt savoir q de la feste de la dimte jusques a laurent
sil nest feste de ix. ou de xx. le. loffice du
temps tant de jor q de nuit. ¶ On lit le livre des
roys. de la dimte jusques aux kal. de jullet
et chante on lyst. des oz. ¶ Le dymenche dapres
la trinite. on fait ære du temps. p. a. llogne.
Suppose q navit pl. de dymenches jusques aux kal.
de jullet. Et se deux dimch. y sont. on dit
llogne. Et si mais y eilles. ¶ Se iiij. dimch. y a.
on dit llogne jusques. se v. p aut. ¶ Se plus.
dimch. y sont. on dit des aultres ⁊c.

Notez q̃ en ceste hystoire. et en toutes. les aultres. si plus y a de dimãch. q̃ de. c. on. doit reprendre. vne ou pl'sr̃s des dessainctes. c. dessus. selonc le nõbre des dimãch. Itē notez q̃ se les. kl. du moys. Cest p̃mier ior. escheent. au lundi ou au mardi. ou au mecredi. on quiert hystoire du dit moys. le dimãch precedent. Et se ilz escheent. au iuesdi. ou au vendredi. ou au samedi. on quiert. hystoire le dimãch ensuiuant. Itē notez q̃ p̃ tout le dit temps. le. ix. r̃. de la feste q̃ on doibt dire par ordre. Exceptez les dimãch ou en quiert. hystoire. Item nota. q̃ a la p̃e. soit au commẽcemẽt de hyst̃. ou. aultremẽt on chante au retor̃. I. r̃. de la feste. par ordre. sil nest feste dont on face loffice. Itē nõ. q̃ le ix. q̃ on. dit. au dimãche. on la dit a v̄ñ. et a mat̃. par la sepmaine. quãt on fait du temps. iusq̃s. aux. v̄ñ. du samedi ensuiu̇. Exceptez. les iours des q̃tre temps. qui ont. on. j. r̃. q̃ a mat̃ seulemẽt. et nõ a. v̄ñ. Des kl. de iullet. iusques. a. aoust. on lit les liures salemõ. et chãtent. hystoire. S. bona. Des kal. de septẽbre. iusques aux. kal. doctobre. par les p̃miers. xv. iours. on lit thobie. et chãtent les ṽs. ces. la quelle. on adiouste. iii. p̃miers. r̃. de hystoire. ensuiu̇. Tribulacõs. r̃. et a mag. on dit les samedis. pridie a. v̄ñ. seco. dens. aux Benedic̃. et. Me. Remẽbraunce. Par les aultres

ad . lez . on lit Judith et hest. Et chaten
hystoire. Tribulaciones . et aman on dit ces
deux ant. Adonay . et dne. ¶ Entre moys
en la iiije sepm. sont lez Jeunez des quatretemps
¶ Et est assa. que se feste . ix . lec. y esthet
on feste de . iij . lec. a . ix . ps. / on fait loffice
de la feste . et messe apres tierce ¶ La messe
de la Jeunne . se chante apres midi . et nai
point de pstracion . cõe en karesme . quar
lors on la fait por cause de feriam quartam.
¶ Se feste de . iij . lec. advient y esthet . on en
fait com. et messe mat. et loffice du temps
¶ A . vespres . lez du dymenche ¶ Des . kal. doc
tobre . jusques au kal. de novembre . on . lit
le livre . des machabeus . et chaten hystoire.
adaperiat ¶ Des kal. de novembre jusques aus
kal. de decembre . on lit Ezechiel . et chaten .
hyst. Vidi dnm ¶ Lez prumeres . lec. se finent
por lui . celles de la pphetie . par . hec dicit
dns ¶ Tous lez dymenchez de la trinite jusques
a lavent . sil nest feste ¶ Le samedi . prdent
. a vespres sur lez ps. ant. Benedictus cap. Re. tridetus.
cap. ¶ ap. benedictus . hym. ¶ lux . V. vespertina.
. a . mag. ant de . l'hyst. que on doibt chanter
. lex . du dymenche ess. ¶ A mag. vi. le du
livre que on doibt lire . et . iij . de la raison de
lendag. du dimanche ¶ hyst. ¶ lez ant. de benedictus
et du mag. et lez or. omet y sont ... livrez
¶ Le demourant cõe ou dimanche devant . devant
lez oct. depres de la typhanie ¶ Par lez

ferie. ¶ Il mat. .iii. le. du . livre qu'on lit . .iii. R. de lyst. qu'on chante . or. du dimenche . Pareillement

nō ¶ fort et jeunes des . quatre temps . qui ont propre . or. a mat seulement / ant. de la trinite : / de la croix / des apostres / de s. pierre .iiie. et a. ve . aussi ¶ Et aultres chos. cõe. et feriez de la sepmaine . depuis. les oct. de la typhanie

14ō ¶ Et est assi . q'. envirō les oct. de la translacion s. .iiiie. le chātre doibt regarder / s'il a . autant de dimēches . jusq's a ladvent . cõe . il pa offices de messes . et de . or. affin . q'. se ilz ne peuent estre bonnement . dittes . a jo's de dymēche / si ilz soient ditez semsemaine en jour s'il peut estre . ou se n'ait point de feste . dont en fait . loffice ¶ Et s'il avient q' pour la brievete du temps . il fault se faire a jour de feste . se la feste est de .ix. le. ou a .iii. et .ix. ps. on fait . loffice . de la feste . et . [illegible] du dymēche . par . les. ant. de leudys de celluy dimēche . a . mat et aux s[illegible]. et messe mat. ¶ Contrenoz . s'il. est samedy . on en fait . ant. q' a . mat ¶ En feste de . ix le. a . dire . on peut faire . le[illegible] de leudys se aultre foiz na estre ditte . et . .iii. R. de lyst. . vide . avec . les ant. et or. du dimenche q' on fait . et grāt messe . et ant. du s[illegible] et messe . mat. / ¶ Se notez q' le[illegible] de leudys . alendez . avec . ces . ant. . Cest ass. Magister . et Reddite . sont reiterez tou

teffon, que mestier en est et aussi la messe.
. Dixit dnd. ē lepp. Jnuitar. et lendāg.
Ascendit. Recueil ne sē mue. fors. lez.
¶ Ite notez q̄ Jhesu ala dont. sē il ny a chapitle
mēt. |no[us] sentons faire au lundi. la grant
messe. des angels ¶ Au mardi de. St esp̄[ri]t.
solempnement ¶ Au mercredi du temps ¶ Au juesdi.
de. St par. et de St pol ¶ Au vendredi. de
la croix ¶ Au samedi de nre dame solempnement
a p̄se. et a p̄face.

LE dimanche devant ladvent. a vēs. psalm
a[nt]. p̄s. Cap. hy[mn]. come aus aultres. a magn
a[nt]. Cum releuasset. Exsurge. dō. p[er] dum et ps
¶ Al mat. lect. m. de s[er]mone. Re. de lepp[er]on de
lendāg. Cum sublevasset. a. bened. a[nt]. Cum sub
levasset. or[emus]. et St.[c]. A la messe. dixit dnd.
Ep[istola]. Ecce dies. Evang. Cum sublevasset. a
vēs. sur le magn. a[nt]. accepit. or[emus] et St. les
aultres chos. come es dymanches passez. Notez
q̄ se ladvent [illegible] de lendāg. Cum sublevasset
ne puet estre dit. ce dymanche. on la doit
dire. en aucuns des jo[ur]s de la sepmaine ensi.

KL Juin a .xxx. jo[ur]s. et la lune. xxix.
E St nichomede. mr. cō.
xix F iiii N[on]. marcellin et pet. mr. iii. le. diec
viii G iii N. St clote royne cōe de nō vierge. d.
¶ Se ceste feste eschiet entre p̄sesse et penthec.
si en face on. cōe de ces ii ordōne / on lit a la

messe toute lenang. La messe. mat. et de la feste et chantee a son autel.

xvi a ii n.

v b Nonas.

c viii id. Junii

xiii d vii id.

ii e vi id. Medardi epi. iii. lc. ix. pd. Gildardi. epi.

f v id. primi et feliciani. mr. iii. lc.

x g iiii id.

a iii id. barnabe apli. d. lic. bini apli.

Nota se ceste feste sesthiet entre penthecoste et penthecoste, on en fait com. de. saint. Jaq. et de saint phe. fors q le. ne. et. fiuc.

xviii b ii id. basilide. cir. nabor. nazarii et celsi. mr. iii. lc.

vii c id.

xv d xviii kl. Julii

iiii e xvii kl.

f xvi kl.

g xv kl.

xii a xiiii kl. Marci et marcelliani. mr. iii. lc. on

i b xiii kl. Geruasii et prothasii. mr. ix. lc. Abundius

c xii kl.

ix d xi kl. leuffredi abbis. ix. lc.

Ave. sur le mag. a. Elausstis. a. bened. a. Sebastianus. Queres rer. a. en lyst. st sebastien le Kemenet com de plus. mr.

a. die nobis que a en la vie de tous sain. les aultres chos. t. leco de plusr. mr.

i Com du ofessi nõ ensesq..

E x kl

xviii f ix kl. Vigilia sci. Johis. bapte.

A .i. mat. on fait du temps et .ind. de le respons de lendemain. de la vegile. Fiunt etc. Et dit on le p. prefaa. A la messe. Introite. si est de le temeur. Se il est dimenche, fer. iii. de sabmes. leons. sont de le respons de lendemain. du dimenche. et memoire de la vigile. Et lors la messe de la vigile

g viii kl. Nativitas. Sci. Johis bapte. d.

Ad vesp. lev. a. dixit martin. Sim vult etc. lev. ps. selonc la feste. Par les oct. du sacrement on dit les ps. du sacrement. Cap. Audite. R. inter natos. hy. Ut quant on la dit toute. V. fuit. a. mag. a. ingressio ora. pra. A mat. Invitat. Venite. hy. Ant. Sun les ps. a. Puisq. etc. ps. de Ling. inte vi. le de la feste. Et notez q. on lesse le ps. In dno gfido et dit on le ps. ps. bonu e. Lev. iii. de saumes le. sunt de le respon de lendemain. Elyzabeth etc. hystoria. Fuit etc. V. sacerdos. fuit. A laud. a. Elysabeth etc. Cap. Audite. hy. Omnis. V. Justus. a. bened. a. Aperto e. laquelle on chante guentuelement jusque a la fin. Puis on gundit le ps. benedictus. Le ps. du on chante toute. Laudam. Ora. Dene

A prime. a. Elizabeth. la messe. mat. Susy
Se ceste feste eschiet au dimache. on fait
me. du dimache. aus. primeres. et secōdes. vēs
et messe mat. et dit on a la pcess. R. Inter
natos. aus. heures. cōe il sont es livres A
la grāt messe. Introite De ventre. On ny
dit point Credo. se il nest dimache. Alā
sur les ps. a. Iste puer. ps selonc la fer.
Cap. hy. V. cōe. hiv. a. vē. d. mag. a. Pu
suer. ex. de

A. viii. kl. dec. oct. sci Iohis m. l. c. ix. ps

Par les oct. saint. Jehan. a. mat. Inui
tatoire. Regē. et se. chante selonc le chāt
de Regē aptoz. n. chāter hymnitatoire.
hy. Antra. sur les ps. a. p usq. ps cōe
le io. le. V. cōe de vng mar. m. le. a. sait
Jehan. m. Ro. de hyst. sunt Et laud. a.
Elyzabeth. ps. chim iour. viue. Cap. hy.
V. cōe. le io. A. benedcus. a. Ad oia. Ora
pra. Notez q les. a. pusq. et les aut
sont dittes p ordre. lur sur les ps. et.
laud. a. bened. Et se mestier e. on les
recōmēce. Quat on ne fait q ixe. on
dit laud. q on devoit sur les ps. A
prime. Jam lucis. on chāt de hyne. Maria
dei. a. ps. le. Aus heures cōe le iour. A
la messe. sont grade. ou mas. de. leuite
lox. pra. aut. la secrette et le postco

du jour. Vez attiques. sunt. et Inter nat9 se dient. les en ung jour. et laud en ung aultre ¶ A. vespres. chun jour sur les ps. fere. a. Iste puer. Cap. Audite. hymne. la prime ptie de hymne. Vers. gar. a. magn. on a. ch. a. Apetunt. et a. Inter natos. sont dites les en ung. jor. et lautre. en lautre. Or. pra ¶ Le dimache dedens les oct. aux primes vespres. a. Iste puer. ps. benedicto. Cap. Audite. hymne. Vers. quant. on la dit toute. V. fuit. a. magn. a. Singraci. Oroison. pra. Memoire. du dimache. et messe. mat ¶ A mat. Les iij. des iiij. les. de le leçon de lendemain. du dimache. a. la gracie. Resp. Inter natos. cetera sicut in die. Ciffore. lox. pra.

XIIII b ~~Vi kl.~~ Iohis et pauli mr. iii. le. ix. ps

¶ A. vespres sur. les ps. a. Iste. ps. selon. la. fere. Cap. hymne. V. de plusieurs martirs. a. mag. a. Astiterunt. Or. Ista. Mem. de saint Jehan ¶ A mat. ixo. ps. et en chapitre. Sola mea. s. si nest dymache. Inv. chater. lymnit. iij. le. de la feste. iij. Resp. ... Te deum ¶ Ad laud. a. Iusti. a. benedic. a. beati. Or. Quesumus. Cetera. sicut p. plures martires ¶ A prime. sur. lum. lucis. le chant de hymne. des laud ¶ Ad ius. heures les a. des. laud ¶ La feste se commence a vespres ¶ Se elle eschiet au dimache. on fait mem. aux. vespres. et a. mat. de. saint Jehan. et du.

dimanche et du sacrement se il queurt. A
mat. vi. le. de la feste. les. iii. desrain de
l'exposicion de leuvang. du dimanche. lystoire Respon
get de le iii. R. et le vi. et le ix. sont
propres des dis festes. et les laud. aussi. La
messe mat. de saint Jhan. ou du sacrement se
il est. Se la messe du dimanche ne puet
bonnement estre ditte. se en la semainne. La messe
mat. et du dimanche. Et la messe saint Jhan
doibt estre ensemble. Aux heures. les ca-
des propres laudes. Au retour de la proces-
sion. Jn ps. duo. A. vespres. les. ps. a. festes
et pauls. ps. dixit. dns. et c. a. mag. et
iste sanct. or. Concessa. Les aultres choses.
de plusieurs mart. hic. de saint Jhan pre-
cedent. prosuivant

iii C v Kl. Des oct. st. Jhan
D iiii Kl. Vigilia apostolorum petri et pauli.
A. mat. iii. le. de lexposicion de leuang. hymne
Iste. le demourant des oct. st. Jhan. Ce pour-
ce. de saint leon. La messe mat. de st. Jhan
en la quelle on fait com. de st. leon. et dit on
toutes les or. cotidiennes fors. les. Deus
cuius dextera. Et va. Gloria in excelsis. et Ite missa
est. A la grant messe. Dicit dns. on y dit
Confiteor. om. prea. Se ceste vigile eschiet
au dymenche. on fait loffice de saint Jhan.
mes les iii. desrainnes le. de mat. sont de
lexposicion de la vegile. La messe mat est

de la vegile. en la quelle on dit ylia repedit
alla. pre missa e. On fait orac. du dimenche
aux stedes. Vs. et a mat. Et dit on la messe
du dymenche. le jo. st pol

xi E m bf. S. pierre et S. pol. d. collepnel.

Aux premerez. Vs. a. Que dicunt pet. pe
selonc la fesr. Cap. misit. R. Cornelius. hy.
Aurea luce. V. In omn terra. a. A mag. Tu es pastor.
or. Deus qui. pra. Ecce. de saint Jehan. et du dymenche
se il e. A mat. Invitat. Pastorem. Elle est
chantee en aucz en draperez de soye. hy.
Aurea luce. a. In plateas. et c. ps. V. des
apostres. vele. de la feste. lec. iii. des sermones de
lexposicion de levangile. Aleurt. Il hystord. Symon
et d. V. sacerdoti. Tu es petr. Es laud. a. Petrus
et. Cap. Misit. hy. V. des apost. a. Bened.
a. Quodcumque. or. de q. orac. de saint Jehan.
A. prime et aux heurez. les a. des laud.
A la messe mat. de saint Jehan. en la quelle
on fait orac. de ceste feste per loy. de d. hod.
et du dymenche se il est. et puis po. le roy
et po. la paix. Se il nest dymench. on
laisse lor. de la paix. A. iii. cap. Petrus
V. or. de plusurs apost. A la processio.
a. Salve. Au retour. R. Cornelius. Alectere
du cuer. a. Iste s. V. Constitues. or. Deus
qui ecclesiam. A la grant messe. Nunc scio.

Un Credo. et pfaice. A. vj. cap. Angeli.
A. vo. a. Tu es. Cap. Tu es petrus. ẏ. V.
or. des apostres. A. vij. a. Iuravit dō
ancillas. on fait jubile a chune. a. Cap.
Ego scio. R. Sancte paule. hy. Aurea luce.
V. In omnē terā. A magr. a. Gloss. or. Deus qui
hodierna. Mē. de saint Iehan.

Pridie kl. Commemoracio sancti pauli. d.

La feste saint marcial est translatee jusques
apres les oct. des apost. A mat. invitatoire
Sancte paule. hy. Aurea. a. Qui operatus.
avec leurs farces. ps. V. des apost. bis
de la feste. les ix lecons. de les pon. de
lenage. tout Symo. hystoire. Qui operat.
V. sacerdotal. Amdianeus. A laud. a.
Ego plantavi. etc. avec leurs farces. Cap.
Ego scio. hy. V. des apostres. a. bened. a. Tu es
or. Deus qui multitudi. La glle de dōne seulement
a mat. et ala messe. Mē. de saint Iehan. A. p.
a. Ego. la messe mat. de st Iehan. ou elle
soit en orient. se il est dymenche. qui ne puisse
avoir messe sens semaine. Aux heures.
les a. des laud. cap. ant. en la conversion
R. V. or. des apost. Se il e dimenche. ala
process. a. Alma. au retorn. R. magnus V.
Constitues. or. Deus qui inter. A la messe.
Scio. Credo. et pfaice. A vespres. a. Iuravit. et
les autres. sans jubile. Cap. hy. V. magt

Se dyssme avant S

dessus. a. mat. a. Iste sunt. or. Deus qui hod.
ant. de saint Jhan. p. a. Ingresso. v. Fuit or.
pr.

KL Julliet a xxxi jo. la lune. xxx.

xix G vi. id. oct. sci Johis bapte. m. d.

¶ A mat. et aux heures comme le jo. fors. les
pra. ant. des apost. a mat. p. a. Vox qui. v.
hymne. or. deus qui hod. ¶ A prime sur jam
luc. le chant de hymne. Martyr dei. a
tierce. d. On somme huy. et p les oct. des
apost. prime a deux sans la messe mat.
des apost. ¶ A la pross. il est dimenche. R.
Inter natos. ¶ Vespres. les ps. des apost.
on dit lym. toute. or. p. a. Le demourant
le jo. Memoire des apost. p. a. Gloriosi. v.
In omn. or. deus qui hod.

viii A vi. id. processi et martiniani. comm. com.

¶ A vespres p. a. Veneranda. a mat. p. a.
Sanguine. ¶ Commemoration de noz predecesseurs — *precipitur* (margin: *nota*)
deffunz. chun prestre doibt une messe. les
aultres clercs. i. ps. On doibt faire les
vegiles le plus tost quon puet ou au
dimenche ou autre jour

b v. id. dez oct.

¶ Par les oct. des apost. deux choses
sunt a noter. Kyrie apostol. lym. Aurea. sur
les ps. a. In omn etc. p ordre chun jour
une. ps. v. des apost. in le. des oct. iii.
R. de lyst. Ecce ego. Te deum. v. sacerdotes

Amoienement. Es laud'. a' hec e ete. chun
jour vne p ordre. Cap. hy'. v. de pl'ps
apost'. a bened'. on a a'e. a'. vers. or.
de q' hod'. on la dit chun jour. a vespres et
a mat'. A prime sus la lucon. se chant
de hymne des laud. Aus heures ete de
plusrs apost'. A la messe chun jour soit
grande ou petite. Michi aut. Epystre
et euuang'. de plusrs apost'. par ordre et
se mestier est. se sont repetees pfaç des
apost'. A vespres. a'. Juvant. et les aut
ps. Cap. v. des apost'. hy'. Annua luc'.
a mag'. a'. Gloss. ou. Isti st'. or. cete dess.
Le dimanche dedens les oct'. se il nest
feste de ix. lec. a vespres a'. Juvant. etc.
Cap. hy'. v. or. q' dit est. a'e du
dimenche et messe mat'. A matines et
aux heures de plusrs apost'. vj le. des
oct'. iij. de lexposicion de leuang' du dimenche
a bened'. a'. vers. or. de q' hod'. au
retour de la press'. R. Cum sur. A la messe
Michi aut. le pre'. Comm'. leuang'. hor
e. A vespres comme dessus.

XVI C. iiij. id'. la translacion. se marti. ix. le.

Aus premeres vespres. a'. Juvant. Cap. Ecce
hy'. Iste. v. Justu. a mag'. a'. O martine.
or. de q' pro ppto. a'e des apost'. A mat
et aux heures. comme de ung confesseur
e messe. le pre'. R'. Le martin'. A

fine sur saint luc. le chant de hyᵉ. Iste con-
fessor. la messe mat. des apost. Se il est
dimanche. on en fait com. a v. et a mat. et
a la messe mat. A la process. rp. hic e martin9
A la grant messe. Sacerdotes tui. A v. sur
les ps. des apost. a. Serue. le demourant de
vng confess. com. des apost. ut s. ordinatur

v d iii non. des oct. des apost.
e ii non. oct. des apost. feste d.

A v. a. Iurauit et c. Cap. v. des apost.
rp. Ihm sur hyᵉ. aurea. a. mat. a. Glo-
riosi. oz. Deus cui9. A mat. Inuitat.
Regem apostolorum. sur le chant de Regem confess.
co. hyᵉ. aurea luce. ix lc. des oct. le v. rp.
Ihm sur. Le demourant de plusieurs apost.
Se il est dimanche. on en fait com. et messe
mat. a la process. a. Alma. du Retour. R.
sur. v. Constitues. oz. Exerge. A la grant
messe. Sapientiam. Credo. prefac. A v. sur. Mag.
a. Isti sunt. Ceterant sup.

xiiii f Nonas. S. marcial euesq. conf. iii lc. xv ps.
iii g viii
A vii
xi b vi . Les vii freres mar. iii lc. duce
c v Sauini. mar. iii lc. duce
xix d iiii.

e iii Id' Thuriani epi et conf. ix lc

f ii Id'

xv g Id'

iiii a xvii Kl

b xvi Kl

xii c xv Kl Arnulphi epi et mris. ix lc. d

i d xiiii Kl

e xiii Kl Margarite virg et mris. iii lc. ix fr.

ix f xii Kl. Sci victoris mris. iii l. d'. prox. dnica. conf.

De ste praxede. ant. ave. par. a. ista e. a. mag par. a. Site ewit. A prime sur iam lucis le chant de hym des laud'. A la messe mat. de la virge. Se il a dimenche. on en fait ant. au ve et en la messe mat. a la procession Rx. Gloria

G xi Kl. Sce marie magdalene. d

Au ve. c. Site ex. ps. selonc la fer. Cap. Mulierem. Rx. Maria. hym. lauda. V. Diffusa. a mag. a. Celsi. ex. laurgne. Ceste or. e dite a toutez les heures. ant. de s. victor. et a. hym. de. A mat. invitatoire. Regnum. hym. lauda. a. Cum discubuisset. ex. ps. et v. de virges. ix lc. de la feste. iii. de leccon de leuangile. Maria stabat. storie. Letetur. v. sacerdotal. Diffusa. Rx. laud. a. laudibz et c. Cap. Mulierem. hym. Eterni. V. Elegit. a. bened. a. O mundi. or. Largire.

A touz heures les a. des laud. Capitle. Psa
v. des no bieures. A la messe mat. de la
feste sil nest dimanche. quar lors elle siet
du dymanche. Et a la procession R. Maria v.
dominica. en. Tarvisse A la messe. Gaude
amus. A. bea. a. maria. ps selonc la fer.
Cap. hym. v. code hier. a. mag. a. Sin duobz
illis. ex. ut supra.

xvij. d. xv. kl. de sce appollinaire. mr. ch. it messe mat.

A matinez oct. de marie mag. a mat. dem
chantent linvitatoire Eterni. hym. lauda
ps. v. des brieres. Les a. Cu distribuisse. et
sont ditez par ordre. dme sus les ps. et laud
a lendem. Et se mestier e ils sont redouteez
in les. des oct. in. Rs. de lystoire. Letet. Te
dm. v. Sacerdotal. Dinissi. Et laud. Les a.
laudibz. ps. chin. so. bue. A prime sus iam
luc. le chant de lyne des laudes. Les aultres
chosez qe le jour. A. bea. a. maria. ps selonc
la fer. Cap. hym. v. ex. code le jour. a mag.
a. Sinule. ps. chin jour. dme p ordre. A
la messe Gaudeamus. Les epytres Sapia.
vidit. Sapia laud. Mulierez. Les euangiles
Rogabat. Intrant. In fac. Maria stabat
Trouverez la premiere le vendredi des iiij temps
de septembre. la sde. Le jo. de madame madeleine
la iij. le vendredi de quat. dymanche la iiij.
le jeudi apres le jo. de pasques. Dnica infra
oct. A bea. sus les ps. fer. a. Maria. Cap.

lyy^e. x. lant. du mat. et lez. cō la veille. de la feste. hre du dymēche. et messe mat. ¶ A mat. vi. lc. des oct. Les. iii. de sāmes de lepozon du dymanche

vi b ix Kl. dez oct.

c viii Kl. S. Jaq le grāt apostre. d.

¶ Tout cōe de vng apostre. or. Esto. hre des oct. et messe mat. ¶ Ce io^r est la feste s^t xp̄ofle. et s^t cucufat. ¶ Mais s^t xp̄ofle est translate a demai. et fait on me. de saint cucufat. mo. et du dymēche. ssl. c. a vēs et a mat. et a la messe mat. ¶ A la pcess. rs. Cives. ¶ On fait huy la benediction sur les pomes nouvellez. hre. des oct. et messe matinelle.

xiiii d vii Kl. xp̄ofle. mr. cōe du h. mr. ix. lc.

iii e vi Kl. dez oct. marie mag^ne.

f v Kl. S^te anne. mere. n̄re dame. ix. lc.

¶ Selont lusage n̄re dame de paris. est festoyee au iour duy. ix. lc. loffice cōmunt de n̄re vierge. hre des oct. et messe mat. ¶ A la grāt messe. Gaudeamus. sub honore b̄te anne &c. a tout double. La prose. Mater matris &c.

xi g iiii Kl. oct. Sc̄e m. mag^ne. iii. d.

¶ Aux premieres vēs. sur les ps. fer. a. Sanc. ta. Maria. rs. Felix. Les aultres choses cōme la veille de la feste. hre. des matins. pa.

Ystor. loy. In firmitate. et pro. sor. dictez p
vmo. p xpm. Item aye de st. leu. de troyez
euesque et confess. qui estoit auec st. germain
dauceurre. et il prophetiza de ste geneuiefue.
La messe mat. de saint leu et e chantee en la
chappelle a lautel saint germain. et y fait on
aye des martirs. Sicut matis leur messe.
doit estre encommencee. Se il e dymanche on en
fait aye aux vez. et en la messe mat. et dit
on au retour de la process. le R. Sancta maria. La

xix a iii kl. Abdon et Sennes. iii le. doyxe. Feste e tiers a nomme

b ii kl. St germain dauceurre conf. et epi. ix l.
La messe matutelle e de la feste et e chantee a lautel saint germain. Si il e dimenche on
en fait aye. et messe matutelle et e chantee
ou en suelt.

AU Aoust a xxxi jo. et la lune xxx.

viii c vi kl. St pierre aux liens. d
A vez. sur les ps. feriaulz. a. Que dicunt.
Cap. Surrexit. R. Resolutus. hy. Jam bone p.
Quinc. X. In orez. A mag. A Solue. Orez. Deus
qui btm. Nota ceste aye est dite atoutez les
heures. aye de st. germain. Item des machabeez
p. a. Istorum. A mat. Inuitat. Sicut. hy. orez.
a. vez. Les laudes on y fait ou lectuaire. orez. Deus
aye. des machabeez p a. Sanctorum. Le demourant en laut. feste. La messe mat. e de
la feste. en la quelle on fait aye. des machabeez
et du dymanche. se il est. et au retour de la process.

R. cornelius V. Constitues. ore. de⁹ qui.
¶ A messe. Mue sto. Credo. pface. ¶ Ad v̄s. a.
iurauit. Capit. hy. V. or. cōe. desp. a.
mag. a. Quid dicit / cōe de s. Eusebie me
pape et martir.

xvi d iiij N Stephani pp. 2 mr. iij lc.
v e iij N Inuēcio sti stephani. ix. lc.
¶ A v̄s. a. ps. selonc la fer. Cap. Stephan⁹
hy. cōe de vng. m̄r. a. mag. a. Ostendit
ore. di. ps. ¶ A mat. Inuitatoir. Regem. ix. lc.
de la feste. hyst. / beatus. lez. Cap. tant a mat
cōe aux heures. cōe en lautre feste. ¶ Aux
heures les a. dez laud. R. et V. de i. martir
ore. da nob. a toutes lez heures. ¶ Se il est
dymēche au retour. de la proff. R. / Fetis Johes.
¶ A v̄s. sus les ps. fer. a. P̄ ii inuēt. / a. mag.
a. / hodie. Cetera dē festo.

f pridie N. Sce. marthe vgē. iii. lc. vo pc.
¶ Le feste de vne vierge. et pource quelle
na nulles v̄s. on fait aux ii v̄s. v̄s. sus lez
ps. fer. a. / Eud. on inne du Cap. de s. do
minique. et fait on a. de ste marthe apres
les s. dnīq. p laud. / In evlis. Elle a. or.
ppre. a toutes heures o dire.

xiii g ii N. Sc. dnīq. iii. lc. vi. pc. cōe dun cf̄ nō ep.
ii a viij Id. Transfiguraco dnī. ix. lc.
¶ A v̄s. sus les ps. fer. a. / Gla tibi xp̄e.
Cap. bened. R. benedict⁹. hy. O lux. on
chant de hym. beata nob. V. Verbo / a. mag.

x. Gracias tibi. or. deus qui. ane. de saint sixte pape. ·Item or. Iste. ane. des martires. par a. ·Istoire. ¶ A. mat. Invitat. Deus verum. hy. noste. on chant de Iste confessor. a tierce double. hy. lc. du simo et. iii. de leczon. de lomalie. Assumpsit. lystoire de la trinite. sans les siaus des laudes. ¶ A. bened. a. Assumpsit. or. deus qui. et est dite a toutez leures. ane. de saint sixte p a. vlo. et des mrs p a. sanguis ¶ A. prime. fuit jam lucis. le chant de. bn nob. ¶ luz. lemare. les a. des laud. les cap. quit et dy machez. or. deus qui ¶ La messe mat. de saint sixte. en la qlle. on fait ane. des mrs ¶ Sil est dymenche on en fait ane. aux siege. vi. et a mat. et a la sc. messe mat. et au retour de la procss. R. O beata. v. en eun. benedicta. or. dne deus ¶ A la messe. benedicta. sy in. pre. or. Epytre. Euvang. et gose. alta. verbo. Credo. le psace. de la trinite. ¶ On fait huy. la benediccion des roysins. non mauls ¶ Vrr sus les pr fez. sa. v. a. des laudez. a mag. a. descendentibz. Ceta vtb.

b vii id. Donati mr. ix l. Lupi trecen epi ix l

x c vi id. Cyriaci sociorumque eius mr. iii l. duce

d v id. vigilia. Sci laurentii. iii l. de ...

¶ Il xemoire. de saint Romain. a vis p a. dys Romain. a mat. p a. vlo ¶ La grant messe de la vegile. et se il est dymenche. la messe matelle de la vegile. et y diton alleluya.

xviii E iiii Id' Passio sci laurencii · iii · l ·

¶ A vespres sur les ps · ferie · a' · Quin mult · r' ·
Cap · hym' · V · de ung martir · ps · beatus laur'
a' · mag' · a' · beatus · or' · adesto · ¶ A · mat' · In
vitatoire · Regem · hym' · deus tuorum · a' · Nuo pyre
dereis · r' · aurez leurs faveur · p' · et ps · de l
vigile · excepte q on dit · exaudi deus justitiam
en lieu de domine quis · le r' de la feste · hyst
cantat · V · sic dotal · Magna · a' · Ex laude
a' · laurencius · et cetera · Cap · hym' · V · de ung
mart · A · bened' · a' · In craticula · or' · da nobis
¶ A prime sur la' laud' · Le chief de l'ymne des laud
¶ Aux heures les · a' des laud · Cap · R · V ·
or' · com de ung martir · La messe mat' justus
¶ Se il est dimenche · La messe mat' en e' · En la
celle on fait com · de st' laurens · p' · la or' · Excita
salla pressi · ps · beatus vir qui · p' laurent · V ·
cy aux · posuisti · or' · da · ¶ A la grant messe
· Confessio · ¶ A · vespres · on com de la susception
de la ste corone · sur les ps · ferie · a' · Advent
nova solemnitas · et cetera · Cap · Egredimi · R ·
Ista corona · hym' · Eterne rex altissime · V ·
Tua corona adoram' dom' · a' · mag' · R · Consti-
tor · or' · da que · com' de st' laurens p' a' · Beatus
vir laurenti'.

vii F iii Id' · Susceptio ste corone · iii · l · Tiburcii mr · com ·
¶ Messe de st' laurens chasc jour des oct' · a' · mat' ·
p' a' · laurenti' iugi arsus ca vers · p' a' · laurenti'
bonu' · R · dispersit · or' · da

G ii Id' · Radegonde royne · ix · l · com de nre dame ·
¶ :-

A ux secondes vespres sera les pseaumes ferie. La ve a. de B
en mme au cap. de plusieurs mart. Et fait on
me. de ste radegunde. apres lore ste ypolite.

xb d. Ipo. ypoliti sociorumque eius. ix. l. de plur. mar.
iiij b xix kl. Eusebii confessoris. iij l. vigilia assumptionis.

Ce jour est la vegile de lassumption me dame
nostre dame. on jeune en viande de karesme. La messe
matin est de saint eusebe. on y dit toutes les or.
La grant messe est de la vegile. Il ny a que une or.
Se ce est dimenche on fait tout loffice du di
manche. La messe matin est lors de la vegile. En
laquelle on fait. me. de saint eusebe. neanmoins
sa messe doit estre commencee a aucun des freres.

C xviij kl. Assumptio beate marie virginis. d.

A ux premieres vespres a. Virgo etc. ps. Letatus.
Cap. In omnibus. R. Beata. hy. O gl. V. post partum.
a. magn. a. paradisi. or. Deus qui. A compl.
a. Cum pervenisset. ps. Cum invocarem etc. hy.
Virgo dei. Cap. Tu in nobis. V. Custodi nos. a.
Nunc dimittis. a. Beata. A mat. Invitat. Venite.
Les le. et hystoire. quiet yl est co..... et livres
or. benedictio. A prime et aux heures. les a.
des laud. La messe maior est de la feste. Elle
est chantee a madame de la royne. a chantre
et a soubchantre. en revestement parez solennelle
ment. Credo. et prefatio. Les cap. et les R. des
heures. et les or. comme on les dit chascun jour.
A la proc. a. Salve. Au retour. R. Beata.
A lentree du cuer. a. Hodie. V. Speciosa. ver.

x

famulor. A la messe Gaudeam9. All'a. v.
pulchra. pr. hym9. V. or. hiem. a. mag. a. ho
die. or. Venerãda. Complye et s. Do
mina or. Le dymache dedes les oct.
a. vs. sur les ps. a. pulchra. ps. cap. v. come
le jour. a mag. a. paradysi. or. famulor. ce
du dymache. et messe. mat. A mat sur
les ps. a. Ecce tu. ps. hy. lc. des. oct. et. iii.
de les pson du dymache. or. famulor. Les
autres choses. quant le jour. A prime sur les
ps. le chat de hy. a. Ave regina. p les oct. A
la pression. R. Felix. Le demond. vs. A la
les oct. deus chãtent. hymnat. Venite. Sur les
ps. des vigres. a. Ecce. ps. chun jour p ordre
ne sur les ps. Laud. a. Ierusalem. et se mestier
e sont Repetire. V. sedz fer. trois. lc. des
oct. iii. R. de lystoire. Vidi. selonc le jour.
Te deu. V. sacerdotel. Speciosa. Se laud
a. Assumpta. cet. chun jor. Gme. Cap. hy. V. or.
le jour. or. famul. A prime sur Jam lucis
le chat de hy. Ave regina. Les heures de
le jour. A la grãt messe Gaudeam9. or.
famulor. aver la sect. et le pson. du ps.
Lez epyst. Locuti e. Egredietur. Ego qsi
Ab initio. In evãg chun jor. all'a. et pse
nouvelle. Lez Euãglez. Missus e. Exurgens
. Stabant. Accepte. Intrauit. Psfac. Et
in assumptione. All'a. vs. sur le mag. a. Virgo
prudentissima e e. chun jor. vne p ordre
or. famulor. Cetera ut supra a

xii d xviii kl. des oct. comt. il e ordone
i e xvii kl. oct. st. laurent. m. ix. l. trt. messe mat.
f xvi kl. st. agapite mr. m. ix l. messe mat.
ix g xv kl. st. magne mr. m. a iii. a mat. et a la grant messe
Ce jour e la dedycace de la chappelle
nostre dame d'apres la cuysine. Le souprieur
fait loffice. avec aucuns des freres a trois
double. Et y a. vi. cierges a lautel. et xviij
sur la perche. Cest jour. a iii. a mat. et a la
messe. Les autiers a tout le service. La
messe mat. d de la dedycace. et e chantee
en la dicte chappelle. a dyacre et a soubdyacre
revestuz. et en chappes de cueur. En la salle
on fait m. de oct. prinz. priviane. Et se
e. Et se il e dymanche. la premiere ox. est
de la dedycace. puis de st. magne. des oct.
des apostres. de ste Geneviefve. de tous sains
A xiiii kl. st. bernard. abbe. ix l. st. nomine ep.
Son service e translate iusques au
lendemain des oct. de lassumpcion nostre dame
xvii b xiii kl.
vi c xii kl. oct. bte m. virg. d.
Ad mat. pacem. vir. a. ps. Cap. coe. la veille
de la feste. R. Cordi. or. fatore. Cet. coe
la veille. m. des m. p. a. Gaudet. A
mat. a. Ecce tu. et. ps. l. des oct. or.

faintez. ¶ Timete dominum omnes sancti. ch. des viii. p a. sanguinis. ¶ Aus heures com le jour. ¶ La messe mat. des martirs. ¶ Elle est chanter en la chapelle madame saincte gen. ¶ Se il est dymenche. on en fait aux. aus vespres. et a mat. et en la messe mat. ¶ Alla prosa. a. Alma / au Reto. / Felix N. en une. / Speciosa. ou flore. ¶ A la messe. palme p.

d x kl. Sc. bernard. ix le. com du conf. no ep.
¶ Oxe des mar. ¶ Sc. thymothee et Sc. apollinaris. a Vesp. et a mat. et en la grant messe.
¶ La messe mat. de la vegile

xiii e ix kl. bartholomei apli. com du apost. d.
¶ Ce jour Sc. ouen encens et off. oxe et messe mat. en la qlle on fait oxe. du dymenche. ¶ Et la messe du dimenche est chanter en semaine.

iii f viii kl. Sc. louys roy de france. ix le. com du conf. no ep.
g vii kl.
xi a vi kl. Sc. george moine et ses compaignons
¶ A. mat. a. O beneata. ¶ ix le com de plusieurs mar.
Ce jour sait keph. mart / a zemont
b v kl. Sc. auguste conf. ep. d. solemel.
¶ Aux vespres. prad. sur les. p. fer. a. / Letare ce. / Cap. / beat vir qui invenit. ¶ Ablue raucat hs / magne. / iustu. a. mat. a. / Adesto qui. / Adesto. oxe / des mar. p a. absterget

aye de s. heuvrez ne. p. a. qui odit. et messe
mat. A. mat. Invitat. Magnus hyst. Ieli
ce. a. Repuit te. pre de vng cff. Excepte
q en lieu de Dum e sta. on dit Benedit le
primer. ix le. de la feste. hyst. Inuenit te.
A toutez heurez les a. dez laud. les Cap. dez
emitez. R. v. or. de vng cff. ep. Se il
e dymanche. on en fait aye. au vespr. et a
mat. et en la messe. mat. A la process. a
Salue. au retour. R. Verbum. A lentree du
cuer. a. Hodie. v. Amauit. or. de cum pto.
A la grant messe. In medio e. A vespr. seur
les. pre fere. a. Ecce. Cap. hymn. v. de toutez heurez
a. mag. a. Hodie. or. Adesto. aye. de s.
Jehan et de s. mercy. alle e cff. Ste de
ste Sabine vierge. v. a. Ista est.

xiiij c. iiij kl. Decollacio sci Johis bapte. ix. le.
A. mat. Inuitat. a. ps. v. de vng mre.
les le. et hyst. comment il sont es heurez
aye de saint augustin. et de s. mercy et de
ste sabine. A prime sus jam lux. le chant
de hym. de laudes. A toutez heurez les a. dez
laudes. Cap. R. v. de vng mre. or. Sco
Johis. Elle e dite a toutez les heurez.
La messe mat. dez oct. saint augustin. on
y fait aye dez sains. Muent mess. La messe
ste Sabine doibt estre emointe. Se il est
dymanche. on en fait aye. A vespr. et a mat.
et a la process. R. Inter natos. A la grant
messe. Justus. A. vespr. seur les ps. Ecce. a.

M. post. Cap. hy. V. de vng mre. A magn. a. Apparuit
. vce. et en iohis. Mre. des oct. et pme des
mrs. sr felicis et adact. Par les oct. sr
augustin. deux. chantent lymnay. Magni. hy.
Celi. Nota les. a. apparuit etc. vng e dite
sur les ps. en a ore. et lautre a bened.
Les ps. cme le iour. m. le dez oct. m. R. a.
lyst. Inuent. Selon le iour. Te dm. Lez
laud. a. Post mortem etc. chun iour. vne
Cap. hy. V. or. cme le iour. A pme sup.
iam luc. Le chant de lymne. Celi. Aux
heures cme le iour. A la messe cme dung
confess. par ordre. A Vs. sur les ps. fer.
a. Eod. Cap. hy. V. cme le iour. a mag.
en a ore. vne des a. Letare etc. or. Adesto
Le dymenche dedens les oct. sr augustin.
Aux pmeres Vs. sur les ps. fer. a.
Eod. Cap. hy. V. et a. a mag. cme la vol
le de la feste. Mre du dymenche et messe
mat. A mat et aux heures cme le iour
du Retour de la presse. V. Verbum de sanc
fiacre confess.
viii d iii kl. felicis et audacti mr. m. fiacrii cf.
e ii kl. de oct. sr augustin ix l. nō ep. in le vo ps.
KL Septembre a xxx iours. et la lune xxix
xvi f. Sr leu archep de sens cf. m le vo ps.
Dez oct. sanct augustin. Mre et messe
mat. Se iour sr. pruste. mr. m.

de sait tille abbe. off. a ix. [ ] Lez commemoracions iii
de nos freres trespassez. on en doibt faire
au plustost quon puet bonnement. vigilles a
ix. l. [ ] Commendace et messe mat [ ] Chascun prestre iii
doibt dire. messes. Et qllez la prime est. doibt
estre [ ] Deus venie largitor. Et puis ce que
veult [ ] Les nos prestres doibuent chascun .xxx. psaltier

v G iiii no

A iii no

xiii b ii no Oct sci augustini. iii. l.

[ ] Clueur viii. proced. sur les .iii. fere. a. [ ] Eodem
die. Volebat. [ ] Le demourant come la veille et
le jour de la feste. fors les leczons [ ] Et se il e
dymenche. on en fait a ix. messe mat et au
retour de la procession Respons. Verbum.

ii c Nonas

d viii id

x e vii id Euurcii episcopi. iii. l. [ ] A. v. et r.
hy. & v. come du confesseur. a trezdouble. Respons.
[ ] Quidam subdiaconus [ ] a. magnificat. a. [ ] O virum. or.
[ ] Glosissime. de sait cloud. off no cuesse [ ] a.
mat. Invitat. [ ] Venit. Le tiers Respons [ ] Quidam. Le
viii. Insurgunt. Le ix. Sur electos [ ] Les leczons propres
est. ut tosius [ ] Le demourant come du confesseur cuesse
a treis double [ ] De st cloud. a ix. et messe
mat. [ ] La prime sur jam lux. Le chant de hy
Jhesu redemptor [ ] Aux heures les a. des laudes
propres. Le demourant dung confesseur [ ] Se il est

Dymeche on en fait mẽe aux vespres et a mat. et en
la messe mat. ¶ A la press. R. Iudex ceteror.

F vi id. Nativitas bte m virgis. d.

¶ A. vespres. a. hec e Regina. ps. pd. Letat. ps.
Cap. Ego quasi. R. Admirabile. hyn. Ave maris
stella. V. Post ptu. a magnif. Gloriosa. or.
Supplicatioez. mẽe de sait Gorgone. et
mẽe de saint adrien mtr. ¶ Aucte. a. Cu
iocunditate. Cap. Ab inicio. hyn. Virgo. Ant.
Dominus. a. Dicta. ¶ A mat. Invitat. Vene
rantes. hy. O gl. a. benedicta ps. pd. et R. des
vierges. hyn. hodie. V. Sacerdotal. Speciosa
¶ Es laud. a. Nativitas. ¶ Cap. Ego. hy. O
gloriosa. V. ¶ Elegit. a benedict. a. ¶ Nativitas. or.
Supplicatioez. mẽe de sait adrien. mtr.
¶ Aux heures les. a. des laud. ¶ Cap. R. V.
et ore cõe chm iour. ¶ La messe mat. de
la feste. on y fait mẽe ¶ Du mtr. et pour
le Roy ¶ On la chante en la chapelle. a
dyacre et soubdyacre. en semplis ¶ Se il
e dymeche. on en fait mẽe ¶ au vespres et a mat.
et en la messe mat. et lors y a .v. ore.
¶ A la press. ce dymeche. a. Alma. R.
Solem ¶ A la messe Gaudeam. a. vi. a.
Corde ¶ A vespres. a. O gl. ps. pd. ¶ Cap. hyn. V.
cõe heures a magn. a. ¶ Nativitas. Or. ¶ Supplic.
mẽe de saint Gorgone martir.

xviii G v id. Gorgonii. mẽe et messe mat.

¶ Par les oct. medame deux chantent

Hymne ton Hymne de la .hy'. pre. v. coe le jour
a' Fare ta pre' hyme sur les ps et laud. a. bnd
m. k. de Carnuc fcantuene. m tys. de hystoid
Hadrie. B la fey. Te deu. V. sacerdotal.
Hypsps. Ea laud. a' Matdras gr. chm jo
vne p' ordre Cap. hyp'. v. coe le jour. or.
Famulos. A. l'yme sur la lur. le chant de
hy'. des laud. Tus heures coe le jour. A
la messe Gaudeam'. or. famulos. dure la
Secr. et postcom du jour. pface. Et inad.
yl ma point de pse fors au samedi Et. nō
loro dedr on. Faire ardre. v. cierges a lan
tel. A vsp. a'. O gl'osa. Cap. hy'. v. coe
le jour. a. mag. a' Het d regina. gr. chm
jour. vne par ordre. or. famulos. Le di
mache dedens les oct. a vsp. a'. o gl'osa. le
demourd coe la veille. et le jour de la feste
ax du dymenche et messe mat'. sil nest feste
In retour de la p'ess. xv. Solem.
vij a vij id'
b vi id' prothi et Jacinthi mr. ax. messe mat
xv c v id'
iiij d id'
e xviij octob'. Exaltacio sce crucis. iij. l. coe die
. A. vsp. a'. O.
crux gr. pd.
Letari in crucis
cornelii et cypriani mr.
me et messe commemte

Cap. Michael aut. R. Pertua. hy. Signu
Mo de descam. h. de ceste hy. et de celles
des heures e Stia. dnc. qui sunt escripti h.
hor signu a mag. a. Cu vin. or. Deus q.
fait des ort. ste. ax de s. cornelle et de s. cy
prien. mg. A mat. lecture. et hystoire
tout et sont es heures. fait des ort. et des
mg. A prime. sur jam lux. Le chant de hy.
Signu. La messe mat des ort. en la quelle on
fait ax. des mg. Intret meus. Leur messe
doit estre entiere. Aus heures les a. de
laud. Cap. R. Rx. ioq. tout en laud. feste
Se il est dimenche on en fait ax. laud. ve.
et a mat. et en la messe mat et lors en
retour de la pross. R. Per ma. A la grant
messe. Mox aut. Credo. Prefatio. Cum salu
te. A ve. a. Cu vin. gt.

xiii f. xviii kl. oct. Sce m. virgis m. d.

A la ve. prime. a. Cu vin. gt. Letare. gt.
Cap. Ego. R. Corde. hy. Jam maue. R.
Prest parum. A mat. a. Sca m. Or. Stellis
fait. de la croix. Item de s. nichomede
mg. A mat. a. Ecce tu gt. Cetera s.
m due. fors les le. et lors. Statim. La messe
mat du mg. Se il e dimanche on en fait
ax. a ve. et a mat. et en la messe mat
au retour de la pression. R. Solem

G. xvii kl. Eufemie virgis et mr. m. le.

Ce jo. ax. de S.

¶ Ce jour cõe de s. lucie et de s. geminie mr̃z

a xv kl. s. lamb̃t ep̃ et m̃r. cõe

xv b xiiii kl. ¶ Nota q̃ le merq̃di vendredi et samedi ap̃s s̃ce + sont les
c xiii kl. jeunes des quatre temps

iiii d xii kl. Vigilia s. mathie apli

¶ La grant messe ẽ de la vegile. Loffice ẽ du temps. soit dimanche ou jour des iiii temps. ou autre jour ¶ Non ẽ q̃ a jour de dimanche. yl a. allya et est la messe mat. de la vegile ¶ Itẽ se elle eschiet a jour de iiii temps. La grant messe est de la jeune. Et la messe mat. de la vegile

xii e xi kl. s. mathie apli et evuãgel. dñ.

¶ A vespres dez a. Iste̅ pastres. rẽ. pres. per. Cap. dez evangelistes. hy. Quatuor. ps. v. dez apostres. a mag. a. ¶ Ecce ego. Or. Da ¶ A mat. des Euangelistes. or. Da. Aux heures les a. des laudes. Cap. de jeunãtes. Rẽ. v. or. dicte apostres ¶ Et se ẽ dimenche on en fait cõe et messe mat. ¶ A la pross. Rẽ. Audiebam ¶ A la messe Os justi. Credo. ¶ Prefatio des apostres ¶ A vẽs. a. Iuravit rẽ. Cap. hy. v. cõe de s. a. mag. a. Sapientiam. or. Beati. ¶ Cõe de s. maurice ẽtẽ ¶ Ceste feste eschiet a jor. de jeune. on fait le service du saint cõe dit ẽ et sa messe apres tierce

De la vierge on ne fait nulle mencion fors a la messe q on dit apres sexte. Notez q̃ les jours de ce temps on dit a. Vis. lez. du dimenche et nomme la ypre dit on fait du temps le samedi on dit v. Vis. lez. du dimenche ensuiuant.

f x kl. Mauricii sociorumq̃ eius mr. ix. le.

viii g ix kl.

iii A viii kl. de s. pollen ep̃i off. ix le. me. s. fremi mr. par a. beat vir.

b vii kl.

xi c vi kl. — Notez q la feste s. cosme et s. damien est du sautier

d v kl. Ceraum ep̃i off. m d.

xix E iiii kl. Cosme et damiani mr. iii le. ix. ps.

viii f iii kl. s. michel archangeli. m. d.

Les leccons le premier et les lumiere le derrenier. Le prime fu. Jam lux. Le chant de lym. Ihu saluator. la messe mat de la feste. Aux heures les a. des laud. on dit a ix. a. des laud. Cap. Ro. s. ex. gerreb. a. Vis. on non fait q̃ memoire

g ii kl. s. ierosme pbre et off. tout. d.

KL Octobre a xxxi jo. et la lune xxx

xvi A. s. Remy ep̃i et ofes. ss. ix. le.

Aue. Vis. proch. ay. p a. Confesseur. de saint germain et de sain. hast. de. saint

henon ant. par. d. Sont linbi. a mat. par. d. ...vi
Sacerdotes. Nota de cest jour. Jusques au
dymanche de pasques flouries / le couvent
ne monte point en dortour / apres disner
ne apres nonne. en Refectour / Item nous n'avons point
chantres jusques a tant que les desjanmees apres
disner. Jusques a la toussaint / Aux festes vers
de s. Remy. et ant. de s. leger mart. et ep.

v b vj non. S leger mart. ep. iij le.
xiij c v non.
ij d iiij non. S. franchois confess. non ep. iij le. xij pro
e iij non. S. aure virge. iij. le. Item de jo. ant. de st marcel //
x f ij non. Item de ces compaignons martires
g Nonas. S. marc pape et confess. iij le. w
xviij A viij id. vigil. S. denis et de ses compaignons mart. g
vij b vij id. S. denis. tout d. / Ja grant messe / sel e dymanche / messe mat. ceta de ...
/ Le semer appert es lune / dux vo psalm ep tonde / a mat et aux festes vers.
et p. les orc. o... / ded. q. hod. La messe
mat. de la feste. on la chante es trompes
/ Il ya Credo a grant messe et a petite
/ Se il e dymanche on en fait ant. / a. vo.
et a mat. / Et en la messe mat. / au kyrie
de la pross. ... Vn inclito / Le dymanche
dedens les oct. a. vo. sur les ps. fer.

c. Et feria .ii. Cap. hym. v. de plusieurs mar. a. mag.
a. Insignes. Or. Deus qui hod. a. du dymenche
et messe mat. v. l. des oct. et tout de leçon,
de leuang. du dymenche. a la pross. R. Aue preci.
Le demourant comme le iour. Par les oct. deus
chantent lyminaire. Adorent. hym. v. psal. de
plusieurs mar. Le vi. psal. Deus venerunt gentes. a.
Sed diuinis .iii. l. chun iour viennent par les pse.
et lautre a. benedic. et la iii. a mag. Et
ce mesmes com les vespres. iii. l. des oct.
R. de hyst. post pass. Selont le iour. Te deum.
Et laud. a. hym. Ses. v. chun iour vne. A pse.
sur le lud. Le chant de hym. des laud. Le vault
hors comme le iour. Les messes comme les pre-
lumes ensuyuant sans Credo.

c vi id.
xv d v id.
iiii e iiii id.
f iii id.
xii g ii id.
i A id.

Ia. v. fe. preceden. a. Et feria
pse. ii. fer. R. Aue preci.
a mag. a. Insignes. Or.
Preterea le demourant comme le pse.
Si il e dymenche on en fait
a. et messe mat. a la pross.
R. Aue preci. Ia. .ix. de saint
ambroise de bayeux euesq.

b xvii kl. oct. S. dyonisii. iii l.
ix c xvi kl. S. ambroise de bayeux epi et conf. ix l. .xv. ps.
d xv kl. Luce euuangeliste. ix l. com. des euuangelistes
Ia. v. fe. preceden. a. Ben. pauper. a. pse. ii fer.
Cap. Beatus homo. R. Beati uos. hym. v. des
apost. a. mag. a. Ecce. Or. Interueniat

on la dit a toutes les heures. A la messe
on dit Credo. Le prface des apostres. ne st
point dit dux festes. Vb. plus lez. pr. fest.
d. placentes.

xvii e xiiii kl. — A. Ou temps la grant messe de la vegile. La quelle on dit apres midi se il nest dymenche car lors la messe mat. de la vegile.

vi f xiii kl.

g xii kl.

xiiii a xi kl.

iii b x kl.

c ix kl. Maglori ep. et confess. ix lc.

xi d viii kl. Crispini et crispiniani. mr. com.

e vii kl.

xix f vi kl. Vigilia. apostolorum Symonis et Jude. &.

viii g v kl. Symonis et Jude. Leur feste de translatee

Ce po. la translacion. Sci genemese. de Sollenel

A. v. a. Gaudia ce. ps. h. fer. Cap. Cum glarmo. R. Vera marga. hy. Geno me se tras laco on ny dit point. ce v. Pub luc. v. Ora p nob. a mag. a. Sponsa. or. de sa. mat. Invitatoire. Regi. le vo. R. Ingrediete. A demoure ces. en la grant feste. fors les. lecons et lecz. de Vb. et de mat. A la messe mat. de la feste sil nest dymanche quar lors on fait com. du dymenche et messe mat. A la processio. Alma. du retour. R. Intrgrediente. alant du mer. Gloria. v. Ora pro nob. or. pra p.

A la messe Gaudeamus. Epr. Sapia vinc-
it maliciam. Sitte e Regnum celorum thesauro absco-
ndito. et Canite ca. A vespres sur les psaumes de feria.
O felix. Cap. hymnus et ver. dessus a magnificat. ant. Estote
fortes. Deus. aux. des apostres.
A iiij kl. nov. saynts symon et saynt iude apostres
Aux premieres vespres. ant. loco. sancte gene. on en
fait ant. pro. et Tradent. Le jour tout de
plusieurs apostres. aux. des oct. s. gene. et
messe matinale. Se il est dimanche on en fait
ant. a vespres. et a magnificat et en la messe matinale.
A vos les oct. s. gene. Deus. Intent-
hymnum. Virginis. Dez a pon en dit une fois
les psaumes et laudes a benedictus. iij. psaumes de lystoire
selonc le jour. Ez laudes sur les psaumes. Domine
des ant. par ordre. A prime sur Jam lucis le
chant de lystoire Genovefe. A vespres sur les psaumes
feria ant. O felix. A magnificat on a ant. Hymne des
ant. Gaudia. Les ant. par ordre. Le demourant tout le
jour. A la messe Gaudeamus. Ep. Omni glo-
riam. Sapia laudabit. Sapia vincit. Gau-
dete. Sitte e Re. et dere. Sitte e Re. et no
thesaurus. on la dit toute. Le luminaire tout a vo-
lente. Le dimanche de dedans les oct. sil nest
feste a ix le. a vespres. preden ant. O felix
s. benedictus. Le demourant tout dessus aux du
dymenche et messe matinale a la grant messe de feria
xvi b iij kl. des oct. s. gene.
Aux. de sainct. Quintin martir

v c ii kl. Vigilia om̄ sctorum. Om̄ de s. Quītī mr̄.
Tr lo⁹ premiers en viande de karesme. A mat.
et aux heures des oct. La messe mat. est des
oct. en la qlle on dit toutez lez or. Et est
affixions de saīt quītī de nre dame dez apo
stres de tous saints. Lor de la vigile. Ont de
en lieu de Concede. Et puis po le Roy et po
la paix. Sil e dymanche on fait loffice de
s. gemm. come dit est. Et om̄ de s. quītin et
du dymenche. La messe mat. e de la vegile en
la qlle on fait om̄ de s. quītin du dymanche
po le Roy. Et po la paix. Et sont lez aulteur
jessiers. La grāt messe e de sctorum. Gaudeamus. fin
et. po⁹ e. O felix.

KL Novembre a xxx iours et la lune xxix
a Festiuitas om̄ sctorum. d. sollempnel
Loffice come il est escript ou livret. Aux
premiers vespres. Ont de luy. On ne fait
nulle mention a ceste feste fors a celle des
mors dez oct. Si item iiii me du dymenche
sil e. Acomplie come en seult. A mat. o⁹
omnes. La messe mat. de la feste. A la pro
c. Salue. Au retour. Cetera. A lentre
du cuer. Abbi ewit. v. Gaudeamus o⁹ sctorum
iiii e Les vesp. de ce iour iusques a la chandeleur
on dit po⁹ apres tracer. qst on memmerunt
fora. v. bessa. In conclio sctorum. a magt. la
bri... omnes. Benedicamus dno dit. On
comence vespres des mors solemment a tierce.

Quandist mess. labbe se devest et puis son com
paignon luy va querir une chappe de soye noy
re et une mitre blanche. Puis sen va en
son siege. A mag. a. Cum lazarus. le mai
stre du chant le doit porter a mess. labbe
sans dire Ps. de mag. on dit Ps. iiij. et
le ps. Lauda. puis sensuit. Dne vobiscu
a haulte voix. et loz. Fidelium. Qui vivis
et regnas cu deo pre in unitate etc. Puis
dit le plus jenne de son coste. Requiescat in
pace. A complie comment en seult.

xiiij iiij. kl. Commemoration des trespass. ij. d.

A mat. on dit les mat. de nre dame
comment on a acoustume a tiers. d. devant
les mat. et les heures de nre dame.
apres celles du jour. A mat. du jour on
ne dit point. Dne labia. ne Deus in adiu
torium. Mez tout ors et ps. iij. dites et
le ferme donné on commence. Lynvitatoire
Regem cui etc. Les ps. et les a. comment
en seult. Les leçons sont leues sens jub
et sens tu autem. Les trois premiers chue
par soy. Les autres ij. et iij. lez iij. des
raines. sont des respons des emmaytez
le iiij. R. et le vj. sont chantez de deux
freres sens requie. le ix. est chante
de iiij. sans Requiem et est recommance. Ez
laud. come on a acoustume. or. Fidelium
on la dit solempnement come a vespres

Aux heures na ne deus in adiutorium meum
a prime pr nr dit on dit lors pr / Deus in nomine
tuo / in manu tua / retribue / sans Quicumque /
on dit apres / lors pr / Requiem / en lieu de
cha pri / Lors moy pr / dis on dit le ps / Credo qui
lazarum / et son v / et la repeticion ditte /
on le recommandet / puis sensuit Confiteor /
et puis Dominus vobiscum / auec lors / Fidelium
sans solempnite de chant / Elle se deffine
dum vivus et regis / Deus per omnia secula seculorum / Amen
Requiescant in pace / Aux heures na mie
petits / En chapitre se il nest demande
on dit lors pr / Verba mea cetera et Vere mea /
pr nr / ors / Inclina et absolue / La messe
mat du petit requiem / ors / Fidelium / et
puis Concede / pro quo / Concede quod / Que / on
sait / Omnipotens sempiterne deus qui vivorum
Epi / Audivi / ps / Requiem / Tr / De profundis
Evang / Amen amen dico / On la trouve ou mie
lieu de lemugs / Ego sum panis / offertorium Domine
Jhesu / hostias / Com / Lux / Ainsi le ps /
Credo / vi / Re / lxx me / Av / v / ne
recordetis / lors pr / lors / te / lors / Fidelium
se dient aux heures / jusque a prime / Quant
on chante tierce du jour et de ma dame /
messire labbe et ses menistres se revestent
Tierce dite / messire labbe dyacre et son dyacre
cre alans devant luy / sen vient au pulpite
en cueur et dit on commandare / lors ors / se dient

cxv

Sans solemnite de chant / Commendace dite . mons[r]
labbe dit confiteor / Puis sen retourne et vest le chasuble / et va a lautel processionellement / A la grant
messe Requiem / or / Fidelium / R / Volenti / V /
/ Si ambulem . tr / Sicut cervus / Evangile / Dixit
martha / Off / Domine Jhesu / Secrete / Hostias / Post c[omm]
dominus / cest a dire le / La feste se termine a tel
jour quil soit / Se la feste des mors eschiet
au dimenche . on fait tout loffice . ce qu dessus
est ordene / Hors que en chapitre / on dit le ps[alme]
laudate / et aeternam / apres chapitre / Le sommeliers
fait leaue benite / a lautel / Puis arouse les
autelz et les freres / Apres tierce / mons[r]
labbe revestu sen vient en chape de soye venir
a son siege en cuer a procession / A la pro[cession]
R / libera / avec cest V / tremens factus / en sera
/ La procession sen va par entre le cloistre / sanz
aler en la chapele / La pro[cession] finie on commence a
lentree du cuer / Subvenite / R / Et dit on
commandace / et puis la messe / comme dessus est
ordene / A vespres sur les ps[almes] feriaux / A . Offi . lo . de
demoine de s[aint] marcel /

n f iiii Kl . s marcel ep . t iii[e] lec

On mue . a cap . a mat . A . O . dulce . a . mat
le iiii[e] . R / Hec marcelle . mem des oct . et
messe mat / Se il est dimenche . on en fait mem
et messe mat . a ves et a mat / Et a la messe
mat / A la process R . Sol marcelle

G iii Kl les oct . s . gene[vieve] iii . o

Aux ves precedent . a . O felix . ps[almes] s[ur] fer[iaux] .

Cap. Quin ytar. R. Ingrediente le demourād
comme le jour et ire de s. martel pape et
a lamant. Sil est dymenche. on en fait che et
messe mat. Il a pres. R. Ingrediente. v.

x A Id. Ciomis les de lecopon delemaige du
b viij id. dymenche precedent ce elle na este dicte
xviij c vij id. a lemendi et a mass. a. de lenuage. Se
vij d vj id. lecopon a este leue on fait iij les du
e v id. liure de ezechiel. iiij. les de lyst
xv f iiij id. des iiij coronez mr. iij. les vidi do. ffait la messe du temps
iiij g iij id. S. theodore. mr. iij. les
Martin pape. tr. off. a.
Martin epi. tr. off. tout. d.

A ves. a. sicut vo. v. de vng confess a tout
double. R. martin. a magn. a. Martin
ou deux. hy. de saint meisme mr. ch. d
mat. la leccture et lyst. treffl. sont es lunez
leumesse mat. du martir. Se dymenche
est on en fait che anz ves. a mat et en la
messe mat. A la press. a. martin et
a maint. cap. desquy. Le dymenche de dens
les oct. a ves. a. Ora. press. fest. Cap. hy.
v. des confess. a magn. a. martin. pp. de pri
a mans. a. a retin. des les pss. ce le jour. A tierce
pre q on less. le ps. Due qms. et dit on tot
in virtute. et dit e cetera. A leuenid. a. ma
tin. Le demourant ce le jour et che du dym
che et messe mat. et iij les de lecopon de len
uage. A la press. off. Martin. A ves. sus le
magn. a. O beatum. Et cetera ste vj due. Par

Les oct. S. martin doiv chanter hymni tuo.
Martini / a. Sancte martin, une fois par et
l'autre a benedictus. Respons. de. Ses le jour.
iii lecons des oct. / pris de l'yst. / hic e martinus
selonc le jour de devant. // Es laud. a. Dixerunt
et les chans sont une par ordre. / Le demourant
le jour. A prime sur Jam lucis / Le chant de
hy. Jhesu redemptor a iii lec. Aux heures comme
le jour. A vespres sur les ps. Resp. / a. / Ora. / a.
mag. / on dit une de ces trois / O martine
O beate vir / O beate pontifice / oraison de o.
les messes selonc les lunes /

A ii id.
xviii b Id.
i c xviii kl. bricii et gendulphi episcoporum conf. Et messe
d xvii kl. matutinale
xv E xvi kl. translacio S. Gervasii ep. et conf. m. lec. iii ps.
F xv kl. aniani ep. conf. Messe mat. des oct.
xviii G xiiii kl. aldeb'ti m. D. conf. et messe mat. des oct.
vi A xiii kl. Elizabeth non virg. iii lec. ps. S. martin
b xii kl.
xiiii c xi kl.
iii d x kl. Cecilie virg. et mart. ix lec. Elle a propre lyst.
E ix kl. Clementis pape mart. ix lec. en oyue au Cap.
Aux vespres sur les ps. Resp. / a. Sciatis
de ste cecile on mue au Cap. de virg. mart.

a mag a oremus oƀ de l'aṽe de sa cecile p̃:
a Cecilia ſtre aṽe de ſte felicite p̃ re dem
v ſpe tua oz. ſpra a mat des mẽ ...
Oremus le ve ſ brame le nõ a distri ...
a. gprex a bened a Dedisti oz deus.
Le demoure cõe de l. mx. Mẽ de ſte felicite.
p a Item ſpõſa v Elegit. Aux heurez
ton a dz laud Le demoure de l. mx. a
ts ſur les p̃s fer c. vmx. a mag a
Invenerit. aṽe de s. crisogone p̃ a beat
vir
xi f viii kl. Crisogoni mr. m l c.
G vii kl. katherine virg et mr. d. duo ſadz vez
xix a vi kl. Miracles sa ge. d. solemnel
A vẽ sur les p̃s a Sandiaz p̃s ſ p̃s ſ ſfer
cap. Dum gla p̃ ingrediente hy Venione
f p̃ret con lesse le v. Sub hinc ſo Ora pro
a a mag Sponsus Celle clause natalia dnẽ
est lesse Oz de qui Ceste oz ſe dire a toutes
les heurez a mat po les dez miraclez des
acdens le vir Advenisse le bnz flore
le vo ingred Le demoure cõe en la transla
tion la messe mat de la feste Se il eſ ...
marche on en fait aſſaux a mat et a
la messe mat A la proceſſ ſs Alma In
pretoire Ingred a lentree du cuer. a. Glosa
v ora p. oz. de qui A la messe Gaudeamus
ps Gaude Alla a o felix a mag a Glo
riosa Se ceste feste eſt ... le samedi de

Lan dessus fait le service de la feste et cy de laudes

viii b V kl. S. Sifret. ep. et confess. m lc. in pro
c iiii kl. Dedicatio eccle bte genovefe par. d.

Anz vespres precedens sus les presens a. Terre
domini fer. Cap. Vidi. H. Terribilis. V. Dulce
on la dit toute dou her e a mag. a. O quam or.
Deus qui ... alta. V. Hec in templo. La quelle
on dit per les oct. a compl. et fust dymanche ou
feste. A mat. tout il e es lunes. Il doit ardon
sus la perrine du santuaire ... cierges
qui doibvent ardoir a mat. et a la messe.
A prime tierce. Midi nonne. ... ... in tpo.
Les a. des laud. Cap. H. V. or. de la feste
A la process. R. Terribilis. La process va par
la porte de cloistre on le convent suelt serg
a leintrer du moustier a. Pax. ... ...
qui dust ... ... a. Lapides ... ... Cap.
... ... a mag. ... ... or.
Deus qui ... Les freres qui sont ou demourent
hors ne sont pas tenu a faire se dit office
ains facent leur service selon leur usage du temps
... nota que la dedicace esthiet ou dymenche
de laudes on la traffiere au lundi. Et convient
lors le dymenche a ves. de la dedicace par la ma-
niere que est ordonnee. Apres loy. de la dedicace
on fait mem. de S. Satturnin et de laudes a vespres
et a mat. et est la messe mat. et sera la messe
mat. de la veggile S. Andreu ... la quelle y
aura ... or. ... le dit lundi. on fait cy de S.
Andreu par a. Ambulans ... le samedi ensi

on fait les ors de la dedicace / Nota / se la dedicace e demmer au lundi / la s. andrieu se le mardi / et la s. eloy le mercredi

xvi d iii kl. vigilia s. andree apli.

Des ors de la dedicace et grant messe / Ce jour de sain saturnin que / Nota se ceste vegile eschiet le dimanche de lauent / la messe mat. e de la dedicace / et la grant messe et loffice de lauent / et la messe de la vegille doit estre enmointe / Nientmeins on en fait que en la messe mat. // Par les ors de la dedicace deux chantres lymitaps / Felix / hystoire / a. Collite / ..... jour vin p ordre / ..... la feste / in ..... / de lysson / selonc le jour. / Ce ..... en lauent / sacerdotal / Edificauit / laud / a / Domus ..... jour / vne / Cap / Gudi / hy / ..... les / benedic ..... a / Mane ..... / ..... dus jeu ..... comet le jo. / A la messe Terribilis / vne / Sundage de ..... / Cest ..... / Nota e arbor ..... / Festa sit ..... Ceste ..... se desfine / ..... et ..... sim ..... on la treuue le iii. di ..... judica ..... sur les ..... feste / a / Lapides / hyme ..... e demuse / a mag / a / Seschraint / Nota que ces deux a / Mane surgi et Sesfitraint ..... dites chan ..... a benedic et laud a mag on a memoires /

v E n kl s. andrieu feste .d.

¶ A vespres feste d. / Hic homo dei a mag.

a. Ambulan̄ oc. Oꝛ. on Mauffrait. se la feste e
trafferer / le demone des apostres. aṽe de la ded.
et de laduet sr. e. A mat et aux heurez. et a la
messe comēt il e cotenuz es liures / la messe mat
e de la dedicace. Vs̄ des apostres. a mat
a / Cum ꝑuenisset oc. Mauffrait / aṽe de saint
Eloy. et de la dedicace et de laduet sr. ¶ Nō
Se la feste sait. Andrieu esthiet le samedi de
laduet on fait a Vs̄ tout de lapostre / et aṽe de
laduet ¶ Itē se elle esthiet au dimāche de lad
uēt / on la remue / apres la regule ne se remue

point ¶ Notez gnalemēt q̄ se ceste feste ou feste
d'. esthiet en aucū samedi de laduet on fait
tout de la feste / et aṽe de laduet ¶ Se trere d'
y esthiet on fait de la feste jusq̄s a Cap. Cap
et le demone e de laduet et aṽe de la feste
¶ Lez festes de vole se finiset a no. et en fait
on aṽe a Vs̄ aps loz. de laduet ¶ Itē se feste
aucune esthiet au dymēche. on la trasfere a
lendemain se se cest feste a tout ou a tiere d'.
/ on fait le dimāche. Vs̄ de la feste et aṽe de
laduet ¶ Se cest feste de yo le. on mue a Cap
¶ Itē. quelcunque feste qui suiengne en laduet
de le bralde. on fait aṽe de laduet et messe mat
¶ Exceptez aucuns jours ꝑ les oct. de la dedicace
et le jour des oct. sait Andrieu ¶ Itē par tout
laduet soit feste ou no. on ne dit ne Te deū
ne Glia in excel. ne Ite missa e ¶ Itē ꝑ tout
laduet a mat et a Vs̄ de nr̄e dame / et a la
messe. on dit loz. de 9. pu de bre / a aṽe de
tous sains. ¶ Extre des. oꝛ. Confiteamur / Le
seruice de laduet appert es liures ¶ Itē no

q̃ de la cinte cr̃ox e lessier mesmes apres les oct' de
la epyphanie / et cr̃ox de la croix / e lessier puis
apres la trinite ¶ Item a complie on dit lyr' ¶ Item lui
fors pour les oct'. de la dedicace qu'on dit lyor
in tpe ¶ Item le premier dimanche de ladvent a
mat. Le chantre doibt lire le prologue / Et
monss' labbe doibt chanter le premier R̃.
¶ Item par tout ladvent R̃. Sacerdotal / Ensuitte aux
¶ Item es dymanches de ladvent fors par les oct'
la dedicace / et le jour des oct'. S. andrieu
la messe mat e de Rorate / sans le preface de
nre dame / Le quel on dit au samedi quant on
dit messe de nre dame ¶ Item a la proce. a.
Missus. R̃. post partum. or. gratiam / Au retor
le R̃. R̃. de lys. R̃. en cloistre ¶ Fundamenta
or. Dne Jhu. a lentree de leglise a. / Stetit
angelus. Dedens les oct' de la dedicace. on
dit. a. Pax eterna ¶ Item en la messe de lad
vent. on doibt avoir vestemens sans parement
¶ Item quant la grant messe e de ladvent on la dit
apres midi fors au dimanche ¶ Item les trois R̃.
cest assav. Veni / ostende / et Super te. avec
leurs / Cap. et. or. sont dez. tant au dymenche
com en sepmaine ¶ Item par tout lan / au
dymenche. on dit Credo. en toute messe fors
de Requiem ¶ Item es jeunez des quatre tems de
ladvent lez. de mat. e dire a vespr. fors le sa
medi. ou quel on dit a vespr. lez. du dymenche
ensuiv. ¶ Item on dit samedi / Lez jennes. lisent
en surpelliz les leons de la messe et les prestres
chantent lez traiz ¶ Item de la xiiii kal

de Jennes ou dit a vespres sur le mag. /ℂ. O Sapia et lors na nulle prostracion, ne prez de puis a vespres ne les suffrages michael sc. ne sont point diz au vespres de nre dame /. Ces sains veine pardiex on y fait comm. de S. victor. de saint augustin. de tous sains et de la paix / A complie a mag. et aus heures: il y a prostracion /

KL Decembre a xxxi jours la lune xxx.

xiii f Eligii epi. confess. ix lc.

¶ La messe mat. / sc. de la dedicace. en la quelle on fait comm. / de S. Andrieu et de la advent. avec les or. acoustumees. ¶ Nota que se les oct. / S. Adrien on en fait comm. a vespres, par lant. / bte andreas, ¶ Et a mat. par lant. / Andreas. V. / dilexit adream. or. / Maiestatem ¶ Se de la feste de la dedicace transferee au lundi / la / S. Andrieu sera au mardi / et la S. eloy au mercredi /

ii g iiii n.

A iii n.

x b ii n.

c Nonas. Oct. dedicacionis eccle. bte Genovefe. ix lc. m. d.

¶ A vespres sur les ps. feria / a: lapides. ℟ Dom.
Le demourant tout en la feste. comm. de saint Andrieu. et de la advent. ¶ A mat. les trois lecons de lom. de hympnon de lenuig. / Feria sur encore ¶ La messe mat. / de la advent. ¶ Nota comme dit est que se la dedicace. est remuee au lundi que la sumée de ses jours des oct. / se fait le samedi ensuivant / et lors au srdeu. vespres / on muse au cap. de laud.

et fait on s[illegible] des oct'

xiii d viii id' Nicholai epi et confess. d.

Il a pres le[illegible] et ppre hystoire com̃e des oct de la dedicac̃e. Se la feste saint Nicholas n'est trasferee fere com̃e de S. Audouen et de la dedic̃ et messe

matiele

ii e vii id' Oct' sc̃i Andree. com̃e en suite

Fors lon. prefat la messe mat' et de la procession sans Credo et sans pface s'il n'est dymenche

f vi id'. Concepc̃o bte m. virgi. d.

On fait le service com̃e en la nativite. La messe mat' de loraison la suelt chanter en la chapelle bonnard. A la grant messe Gaudeamus. pose bene

x g v id'

Dicta est cel' regina.

xviii A iiii id'

b iii id' s. Gentien et ses compaignons iiii lc. com̃e

vii c ii id'

i d id' Lucie virgi et mar. pre lc.

Elle a trois proses ii° et proses le. le de mouvant des vierges

e xix kl' Nichasii epi et mar. m lc. xx po

ix f xviii kl' O Sapia Nota la psstracion et les

g xvii kl'

xvii A xvi kl'

vi b xv kl'

c xiiii kl'

xiiii d xiii kl'

prees nu[illegible] nulles ne suffrages, Michael ne sont point diz aux vespres de nostre dame chiers sans venie prandre on fait les ciers com̃e a. xi lect. a complie a mat' et aux ix meures psstracion fiet. Nota que ce le saint Nichaise estoyet le mesdi

k

des festes qui on le transfere au Jeudi

iii e xii kl. Thome apli. d.

¶ Al inv. sur le magn. a. O thoma didime. sur ben. a. De la advent. Et a none. Et a vesp. Bot gierre s'il n'est dimenche. Quar lors la feste se transfere. et fait on du dymenche ¶ Al mat. de la apostre sur bened. a. Quia vidisti ¶ Et commemorac. de la apost. ¶ A la messe le maistre ¶ Thomas et se deffine. bien que ne videront jurer les a quasimodo ¶ En la de cez iii

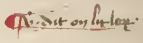
f. xi kl. jours doibuent estre recitez en chapitre les anniversaires miss. anz

xi g x kl. ord. des. trent. et ce jour on doit

xix A ix kl. Vegile de noel faire vegilez de mors a ix le. et lendemain

comme dictes et messe matinelles

¶ La vegile de noel no. ix lecons en blanc karesmele ¶ A mat. ung frere chante lyn vitatore ¶ Hodie. ps. Venite ¶ Et dire selon la fest. et dadue. in le de les pson de lenuagile Cum esset. ps. Sanctificamini et c. ¶ Cracedrel ¶ zaspsa erit ¶ Ez laud. a. Judea. com. sur ps. ca. ord. dit. p. ¶ Aux heures les a. des laud. ¶ Cap. ¶ Re. ce en la advent. on doibt dire en la messe mat. toutez lez or. ¶ La messe mat. de Requie. s'il n'est dimenche ¶ En chapitre si tost que cellui qui lit a dit Jhesus xpus filius dei in be thlee nascitur. le couvent fait genuflexion. et dit s'it une breve or. et le ep. frappe. et se relieuent et se seent. et le lecteur lit le residu de la lec. ¶ A la grant messe une seule or. et n'ya point de prostracion ne a ix aussi ne pree. mes le



v. dit on dit l'on. Preci[ouse]. Se ceste vegile
eschiet au dimanche on fait le service com-
me d'ordinaire ex liures. A la proc[ession] et misse
et au Ro. R. Judea. A mz hymnes. et Juda
et la messe mat[inale] et du dimanche la tierce
messe est de la vegile. A la alla. Confirma
et p[ost] Jubilemus.

b viii kl. Natiuitas dni nri Jhu xpi. d[ouble] solennel

Au vespres preced[entes] et leuate p[ost] p[salmos] fer[ie]. Cap-
[itu]le. R. Judea hym[nus] A solis. Notez que toutes
les hymnes qui sont de ce metre Jusques a la
chandeleur se defiment par Gloria tibi dne q[ui]
natus es. A mag[nificat] et. Du ores, o[ra]c[io] Deus qui Red-
emptionis Jusques a la veille de la typhaine
sus les p[sal]mes acoustumes. Alla ins. hym[nus] Virgo
[Dei] Genitrix. V. Custodi nos. A. nc dimittis
et alla. Verbum. Ma[tines] Inuitat[oire] Xps natus est.
hym[nus] Xpe Redemptor. et p[er] v. come les lunettes les
monstrent in le. de p[ro]phetie qui se defineent
par les deux dernieres les trois nocturnes de ce
b[...] p[ar] tu aut[em]. Les trois desraines sont
des exposiciones des euuangilez des iii messez
la primiere. lecon Euangeliste lucas. La seconde
des euuangiles dud[...] la tierce Euuangeliste de
Johannes. Iesus nos sapiencia dei p[atr]is. lystoire
ordre. apres le 10. Ro[...]on les lecons. Viser
generacions. La quelle dite on chante Te
deum. Le quel dit on comence la messe. Dne
dont il tout double. Credo. p[re]face et Commun-
nie. a toutes les trois messez. Le com[mun] dit

on quitte les laud / sans Deus in adiutorium / par
ce Qui vid / Il n'ya ne Cap ne hymne ne V. la
V. est chantee sans iubile / Le prestre comance
a lautel ce / Gloria in excelsis / Le maistre du
chur du coste dextre / le doit porter / laqle
apres le pr chantee sans neume / Le prestre
dit sans Dominus vobiscum / Or / Da nos / Ainsi messe
et mat sont finis / Pr une or / La secde
messe / Lux fulgebit / a tierce de / Le maistre
du chur du coste senestre fait / loffice / on y
fait aussi de saint anastasie / et Bonseil por
le Roy / Ceste messe est reputee pour messe /
mat et est chantee en la chapelle / laqle dite
le couvent retourne en cuer et dit prime /
A prime ce Virgo / A mi ce hodie / Cap
apparuit gra / Pr verbum caro / Or / Da q. s.
A la procession ce Salve / a le retour / Pr Descendit
/ A lentree du cuer / a / hodie / V. Viderunt
Or / pr a qs / A la grant messe / Puer natus
/ prose / Iubilemus / Les freres qui ne sont
prestres accommeent / A tierce a / Gaudeam / Cap
apparuit / Pr Notum fecit / V. / benedictus Or / A
sexte / A mi a / Nesciens / Cap Nobis / Pr Vi-
derunt / V. / Viderunt / Or / Da nob / Nota de
ce jour jusqe au lendemain des oct de la
epyphanie / les viii des heures sont dites auec
alleluia / fors le jour des innocens / s'il ne estoit
au dymenche / Mez le jour de leur oct conduit
alleluia a qel jour qui'l soit / A Vespres a Tecum
prin / Cap / hymne / V. / cce / Virgo / A mag / a / hodie /

ex. Concede ãye de s. Estienne / par a. Junior
¶ Complie cõe dess. ¶ No. q les a. Venite sont
dites touz les jours a vespres. ou feste q viegne
ensuiuent apres les oct. de la typhaine ¶ Item
chun jour par les oct. de noel jusq au jour
saint thomas soit fait ãye de la natiuite a vesp.
par a. Nato / v. benedictus / or. Concede / et a
ves. par a. Virgo / v. Tamquam / se il nest dym
dye ¶ Item lorz on dit pour ãye a. Ou mor
din / v. benedictus / or. Tempus / a. A ves. / a. Quot
ut perceperunt / v. Tamquam / or. Tempus / et e la
messe mat. du dimãche ¶ Ou medium / en la
quelle il a Credo / pface / et comunicantes / cõe le jor
de noel ¶ Item nota q on somme prime / a deux
doubles par cees oct.

vm. C. vj. kl. S. Estiene. m. feste. d.

¶ Loffice appert es liures / ãye de la natiuite
p a. Nato / v. benedictus / or. Concede de prime / et
messe mat. / de la nat. / prim. mat. / se il ya in
oct. Concede q̃s / pos le roy et po la paix
/ Lepistre ¶ Apparuit benignitas ¶ Leuuãg. ¶
Pastores / Credo / pface / et Comicantes / et aussi
par les oct. ¶ Notez q les ors. / de la messe
mat. dement touz jours / estre en nõbre
nõ pair ¶ Se il nest dymãche a la procession ant.
Nisi / an. Veronis v. / Puer factus sum ¶ A la
grant messe / Et en / se il nya point de Credo se il
nest dymãche / le pfac. comune ¶ A prime sur
Jam lucis le chãt de tout double ¶ Aux heures
les a. des laudes ¶ A ters / la a. / ¶ A vespres aud.

Et a vespres cap. Stephanus. hym. Deus tuorum. ver. Gloria et honore. a magnif. Sepulcra. Et de saint Jehan et de la nat. Et de s. Estienne. or. Concede.

D vi kl. S. Jehan levvangeliste. d.

Comme il a esté contenu es heurez. Et il est dimenche a la procession. r. Valde honorandus. du retour. r. In medio. A la messe mat. de noel. on y fait memoire de saint Estienne et pour le roy. A la grant messe. In medio. Credo. la preface des apostres. a laudes. la v. a. des laud. A vespres comme dessus. Cap. Qui timet. hym. vers. des apostres. a a magnif. Iste est. or. Ecclesiam. memoire des Innocens. de la nat. et de s. Estienne.

xvi E v kl. des Innocens. m. d.

Loffice se fait a trois l. Le lecture et la sommerie a tout d. A mat. na point de te deum. se il nest dimenche. apres on reprent le ver. r. memoire de la nat. et des sains. A prime. sus. Jam lucis. le chant de lymne des laud. A la messe mat. Puer. on y fait memoire de saint Estienne. de st Jehan. du roy. et de la paix. Les r. des heurez. com. de plusieurs sans alleluia. sil nest dimenche. quar lors on y dit alleluia. Et a la procession. a. Salva. au retour r. Centum. ver. Exultent. or. Deus cuius. Ceste or. est dicte a toutez les heurez. A la grant messe. Ex ore. sans gloria in excelsis ne alleluia. ne Credo. ne Ite missa est. sil nest dimenche. A vespres. a tertiam. memoire de saint Tho

mat. de la natiite. de saint Estiene. et de saint
Jehan. Si doit on pourveoir que ces trois a.
restass. Ecce at. Verbum caro. Pastores. soyent
ditz a jo. compectet quar ce la. Et thas esthiet
au dymenche on les doit dire apres.

v f. iiij. kl. S. thas mar. ij. lc.

Comme de puis mie. ou a mat. de la natiite. Sil
nest dymenche p. a. Beat. venter. v. benedicte.
toute de sein a. des sains. A prime sur jam lucis
le chant de lyp. des laud. Et a messe mat. Ont non
y fait one de s. Estiene de s. Jehan des ynocens
et pour le veoir. Se il e dymenche on fait one de
la natiite par les a. du dymenche et des sains p.
les a. qu on devoit a benedict. et a mat. A la
presse a. dire au retour. Gla. et a lentree
de lesglise a. Iste sur. Ers mes a. Se der Loyse
dert on fanbuera. A la grant messe Letabitur.
Al ves a. tem. get. one de la nat. Sil nest dyme
p a. verbum. Tamq. spos. or. Concede. Et one
des sains.

6 iij kl. des oct. de noel.

A mat. deux chantet lymmitatoire. Ps. sur
les ps. a. Dne. ps. autres one en la circonci
sion. Et si Rex. de noel. iiij lc. du sermon. iiij lc.
de hystoire. Lhodie selonc le jo. Te deum. v.
sacerdotal. Pues nat. e. Ez laud. a. Quod
Cap. Multiplicavit. hy. Xem Red. v. Benedic
A benedictus. Venie des detz a. sin. or. Concede.
one des sains. A prime sur jam lucis le chant

de lhystoire Aux heures les ps. Die nat. hodie
pc. Cap. ps. ps. or. cõe le jour de noel. A la
messe mat. Puer. on y fait cõe. de saint
Estienne de s. Jehan des innocens et pour
le roy. A la grant messe. Dns. cõe a la messe
de minuit de noel exceptez da qs. de la messe du
jour. Ill. ma q bne cõe. le epystre. Apparuit gratia
salvatoris. Euuang. Exiit edictum. Credo. Secrete
et postcom. de la premiere messe de noel. pface
communicantes cõe le jour. Et ij. vespres. Puuls. A vespres
a Tertie. cõe on vient a Cap. de st. Genevefe
Se cest jour eschiet au dimenche. A mat.
inuitat. hym. ant. ps. cõe en la circuncision
et hyst. cõe le jour de noel. iij. le. du sermon
iij. de lomelie de leuuang. Erant pr. sacerdotes.
Puer natus. Ez laud. ant. O admirabile. Cap.
hym. ps. cõe dessus. A benedictus ant. Dum medium
ou Dies. on ne fait point aultre memoire
de la nat. che des sains. Aux heures cõe cy dessus.
La messe mat. cõe si dessus. Au retour de la pr.
pr. descendit. A la grant messe. Dum medium.
Credo. pface communicantes. A vespres a Tertie cõe. A
Cap. hym. ps. de sainct confesseur et messe. A mat.
a. confessor. or. da qs. ant. du dimenche pr.
a. et ut pfecerit. or. o. pr. ste. cõe. des sains
xvij ij. kl. Silvestri epi et confess. ix. le.
A vespres a Tertie cõe dit est cõe de la nat.
et des sains. A la messe mat. puer natus. Dns. sil.
ou dimenche Dum medium. au retour de la pr. Ecce dies

prudenter. Cy s'ensuit le commun des sainz

Les quatres euuangelistes ilz ont lap
et hystoires propres. En leur feste a plusieurs va
riations si comme il appert dessus en la feste de
s. Jehan et s. Mathieu. ont Credo et
preface. Si lur a Credo et non preface. Si mar
va ne Credo ne preface. Du commun des
Les festes des apo | apostres
stres sont a tout de plusieurs y a qui
ont propre hymne. Les aultres non. A vespres premieres
a Jesum corona. pseaulmes. de feria. Cap. Jam non. Respons.
fuerunt. Hymnes de pius ... pressi
cut hoc. On a comme a dire au ... en lieu de
fuerunt. le responce. ... hymne. ... des
a magnificat. Tradent enim. Commemoracion. A mat.
et aux heures comme il est contenu es lieux ...
Adonc ... a la prime ... Ad ... au retour ...
... hymne. On dit en ...
A la messe a Credo et preface. Le ...
aux festes ... Juvantes ... heures.
... Cap. hymne ... comme dessus. A magnificat. ...
... Du commun d'un martir.
En la feste de | en feste de troys double
ung martir a troys double. A vespres
... pseaulmes. de feria. Cap. ...
... hymne. Deus tuorum. sous le chant de
hymne de la veille de tous sainz. ... ecce
a magnificat. ... Ora. Presta quesumus. A mat.
Invitatoire. Regem sempiternum. Le hymne comme il
est contenu es lieux. Le ... et le ... et le

vij sont chantez de deux fiers / les iij des
heures sont chantez a alta / fors en la septua^me
A vespres sur les ps. feri / a / volo / cap. hijs
tue despit a mag / a / ... ou / sans vin / jsi /
oxij prestat. De vng mart a neuf leons
A vespres psal. / de vng mart a vesp. / la / et
ps. selon la feri / Il ma point de ... et
mat chin iij se chante a vng / Invitat /
Justi / les iij des heures sont des sans alta
/ le demourant com cy dessus est ordonne / fors que le
chant des lycons de noct. de mat et de laudes /
se mue / A compl. seule de vng mart a vesp.
on dit a / Cum odit / et autres feriaulx / ble
vers / Ora ... mat a / volo p. n. e
Just / or / propre ou commune. Lordonnance
du service de pl. s. mart a trois. double
Au premieres vesp. sul a trois double ...
corporateur / ps. ... feri / Cap. / Sem / ... O
veneranda / Lyj Sedy / com on le chante
aux premieres / v / Letamini / a / Gaudent
... on / O veneranda / or / Deus qui nos /
A mat Invitat / Venite adoremus / le venite
se chante com a ... / v / Lyj ... glose /
ou chant de lycons de la veille de tous sainz
Le viij iij et le vij et le ix se chantent a
deux / le demourant com il est es laudes ly^e
... se chante ou chant de ly^e ...
ce / on dit alta / es iij des heures / fors en
la septua^me a vesp. sur les ps. / feri / a / Sagene
a mag / a / absterget De pl. s. mart a vesp.

Au vr. prod'ca / et ps. s fer / il nya point de vs / ne de alla es heures / les vs ne sor chantez. que a vng. Le demourāt est dessus fors q le chant dez hy. se mue a vesp'a / mais et a Jam lucis. Es festes de vng. ou de plusieurs de trois lec / Inuitat / hym.

Le suure se fait par lordenance q'l sont dessus est dit. Quant on fait aucun seulement de plus on seult dire les hystoir / et aucune fois Gaudete / ou O veneranda / Letamini / mais Sanguis sanctorum / Justorum. Le suure de vng confess a ix l.

Aux vespres / Amauit eum. ps. s fer. Cap. Ecce sacerdos. hym. Iste confessor. / A magnif. / Confessor dei. / se elle nest pontife. Amauit. Inuit. xpm. / le suure appert es laudes / le iiij / le vj et le vij vr. se chantent a deux des feries on dit alla es vs des heures fors en la septuagesime dez sdes. Vr. sur les ps. fer / a' Serue bone

Comment le suure se fait de confess a ix lec

Premierement aux vespres et ps. s fer. On ny dit point de vs. ne alla aux heures / Amauit / Inuitatoire. Venite / les vs se chantent par vng ferie / le chant dez hy. se mue. Le demourant est se dessus. Vr. de vng confess euesque / a vr. p a / Similabo eum / Sacerdos / a' magnif. a / Serue bone / Posui / Ora / Da quesumus de plusieurs confess euesques / a vr. a / Sint lumbi / Letamini / Ora / Deus qui nos sanctorum confessorum pontificum

pontific. Amat a. Sacerdotes. v. justorum. or.
vt supra. De ung confess non evesque a .ix. l.

On a tout double. a vespres premier a. Amavit
eum. ps. de feria. Cap. dilectus. R. Amavit. hy.
Iste confessor. v. Justum. a mag a. Similabo. or.
deus qui nos annua. ou Intercessio sua. a laudes. A
mat. Invitat. et pm. hym. a. v. com. com. de ung
confessor evesque. lystoire. Euge. de sedium. de
justis. Iste est. Amavit. Iste homo. Magnificavit.
Iste cognovit. v. sacerdotes. Serve. Cap.
a. Justus. fidelis. Beatus. Hic est. Serve. Cap.
dilectus. hym. Iste confess. v. Justus. a. benedictus
a. Euge. or. ut supra. A prime sus ja lud.
le chant de hy. de la nativite. Aux heures
comme il est es laudes dessus. A vespres a. Serve
a magnificat a. Amavit

De ung confess non evesque a ix l. comme prez
a. et ps. de feria. A mat. Invitat. venite
Le demourant come dessus fors quil na point de ps.
a vespres ne de alia aux ps. des heures. Le chant
des hym. se mue. De ung .i. confess a mat.
A mat. Invitat. Regem confess. a. Beatus iste
dune. in ps. de lystoire selone le jour. A prime
sus ja lud. le chant cotidien. on y dit ung des
v. ps. de dex des nos respice et selone le
jour. Aux hym. des heures le chant cotidien
il ny a nulles preces ne prostracion. la feste est
commencee a vespres. Le demourant come cy dessus. A
a ix de .i. confess non evesque a. Similabo. v.
Justum. a. mag. a. Serve bone. v. Justus ut

De une vierge a tout double

A vespres. a. Ecce tu es. ps. feriaux.
Cap. Que est ista. R. Regnum mundi ou
Audi filia. ympne. virginis proles. ou chant de ly
Quod chorus. Et notez que se la vierge nest
martire. on ne dit point le vers. Inde mar.
v. Diffusa est. a magn. a. Istae. A matines
il est comme es heures. lympne. des laudes. et de prime
se chantent ou chant de ympne. de la vierge de
tout sans. A vespres la v. a. des laudes.

A vespres de une vierge a ix lecons. a. ps. feriaux.
on mue au Cap. on ny dit point de R.
loffice est de une vierge a tierce d. fors que
le chant des ympnes. se mue. les R. des heures
sont sans alla. De une vierge a trois lecons

A matines. invitat. Regem virginum. Sur
la dicte a. plane chant. in R. de lystoire.
Diffusa est. si feste. ympne. V. ps. Cap. R. ora. des
vierges par lordenance qui est dicte. en la feste
de vierges confessours. a ix lecons. A messe de une vierge a
vespres on dit a. Ista est. V. Diffusa. A magn. a.
hec est virgo. on semble. A tierce. dou tout d

A tierce ou a tout double. a vespres. a. Ecce
tu es. Cap. Mulierem. R. Regnum. ympne
hymnus off. Sur le chant de Quod chorus. V.
Diffusa. a magn. a. Veni. A magn. invitat.
Adoremus. ympne. hymnus off. ou chant de vespres. le
suivre se fait. com les heures le demeurent ly
des laudes. Te deprecamur. se chante ou chant de
ympne. salvator. et salutis aussi. Sil nest tout
a vespres. sicut sur les ps. feriaux. a. Talis est

De nostre dame. De no virgib.

De feste nostre dame ·

D(E) feste no^{re} dame · de ix le. Au^{re} pred. a. et ps si fest
on mue a Cap. il nya point de ps. ne atta·
aux ps des heures. Le chat des hy^{es}. se mue /
le demoure but s^{es}. A trois le. a mat. Dmed
adorent sur les ps. a. Esto · in ps. de lyst
selont le jour. Quant on fait ave seulement
de une no dame · on dit a. Veni electa.
V. diffusa. A mat. a. Veni sponsa. V.
Elegit. En lordenance de ce comm. nest
pas contenu. Le tenps de passques. Notablez

Les festes de iii. le. sont en double dif
ference. Quar les unes ont dire p les
autres nont que ix ps. En celles qui sont a dire
sil nest dimenche ou feste a ix le. on mue
a vesp. pred. a Cap du psaut. A mat. a ix ps.
sans restracion · ung seul chante Inuitat. /
Sur les ps. de la dece. a. seule. de ung mar
tir durant. de plusieurs mar. pluralitez. De ung
confess. a. Hoc iste. De une vierge. a. Ante
thorum. De une no dame. a. Ecce tu. trois ps
de lystoire du comm. ou de ferie se il a. Il
ny a point de te deum. Ez laud. la prime. a.
des laud. sur les ps. Dns regnauit etc. Il
ny a cantiq. que. benedicite. Il nya ne prez
ne restracion. A prime sur la lu. Le chant
du tempz. Sur les ps la prime. a. des laud.
on y dit le ps. Deus deus meus etc. ou ung des
autres selont le jo. La feste de ix le. a ix ps.
sa restract. na point de restracion. Jeune le
commet ou no jeune. De la feste de trouble

a dire estoiet du dymenche ou a feste de ix
le / on en fait ore. et messe mat. Item se elle
estoiet au lundi. on en fait le dimenche a v̄
ve. et le lundi. le fimer com dit est.
On conmet le fimer au cap de vē prod. sil
nya empeschement de feste de ix le. Item a mat.
deux chantet hympnar com a ix le. Il na q
une. a. sur les ps. on dit te deum / fors en la
septuag. Le chant des hym. a toutez heurez commune
a ix le. Item la feste de timmere. a vespres fors la ps. qui
porte la ame. Item conuenons que aus aultres on
doibt sauoir. q se ilz nont premieres vē. les
fidez sil nya empeschement. Item a toutez festes
de ix le. gloria que. a. mat. a tme. ore.
on dit pro pre. Excepte ... de noel
de pasques et de penthecoste. Item a mat. de
mie dame / on ne dit po ... les suffrages
Michael te. ... Item on
fait ore / de saint victor. de saint augustin
de tous sains / et de la paix / Item il nya nulle
pstration.
Selon la coustume et lordonance de ce
eglise. nous auons v. manieres festez. doubles q
nous appellons solemnelles / quar ilz doibt
auoir. vi cierges. sur la premiere ardans aus
premierez vē. et a mat. et a la grant messe.
Item toutez les lampez de leglise doibuet
ardoir. nuit et jor. Item on y sone toutez les
cloches. a vingt clas. deuant mat. et a prime et ·Item
au bout de la grant messe. Item il ya pressi

on draps de soye / soubz les aelles les freres /
donnet auon vestus surpelliz / la quelle p[illegible]
est sonnee a deux grans cloches / et puis on
sonne a tout pour la messe / la p[illegible] de sonner
a deux grans cloches. Les doubles festes sont
Cxiii noel. La grant feste st̄ gregoire. / La purificacion
/ pasques / lascension / penthecoste. La grant feste st̄
pierre et st̄ pol / lassumpcion / S / augustin / la
translacion st̄ gregoire / la tous sains / les miracles
/ la dedicace / la feste du sacrement. Aux les
oct de noel / de la grant feste st̄ gregoire / de pasques
de penthecoste / de la saint pierre et st̄ pol / de
la mynoust   on sonne [illegible]. a deux
cloches, mes   ennuee / Aux les oct des
aultres on   sonne a la p[illegible] grant clo
dit moyenne   et la cause est / quar le
jo[illegible] des oct   des v[illegible] / nommees est a tout
double /   Et le jo[illegible] des oct des
aultres est a   tout double /

Aultres festes ya a tout double simple /
Cest assa[illegible]. la circuncision. la typhanie. les
oct st̄ gregoire / la conversion st̄ pol / la chaere
saint pere / la saint mathias. la saint gregoire /
la annunciacion / le lundi / le mardi / et le mercredi
de pasques / S / ambroise / S / marc / S / jaque
et saint phe / le lundi, mardi et mercredi de
penthecoste / la st̄e trinite / S / aloie / S / barnabe
/ S / iehan baptiste / la commemoracion st̄ pol / les
oct des apostres st̄ pere et st̄ / pol / S[illegible] marcine

magd' / S. Jaques le grant / S. pere aux liens /
les oct' de la magd' / S. Barthelemy / la nat
nre dame / S. Mathieu / S. denis / S. luc /
S. Symon et S. Jude / S. Martin / S. Andrieu
la conception nre dame / S. Thomas lapostre /
S. Estienne / S. Jehan levang' / et les Innocens
qt a souper et a disner / Es devant festes
prime et sonne / a deux grans cloches / et la pse
aussi / ou le trait en karesme / les R se cha
tent a deux / le R de V et luminaire / et
le ver' R de mat' se chantent a iii / tout aut
a simple / fors es laudes / et es iii jours de pas
ques / et de penthec' / et es Innocens / qui se
chantent a tierce double / Le prieur dit
loffice / fors en deux jours des fest. de noel
de pasques / de penthec' / et en la typhaine
et es festes de nre dame / le service se fait
en chapes de soye · on encense / les aultres /
avec deux V / et les freres en cuer /

Plusieurs festes a ¶ Des festes a iii d'
tierces d' / anone / es qlles on fait les
service en chapes de soye / Cest assavoir / la pur
agnes / la S. Vincent / linvencion S. croix
S. Victor / S. Germain leusserrois / la transfi
guracion nre S. / S. Laurens / S. Remy
lexaltacion S. croix / S. Michiel / S. Ceraume
la commemoracion des trespassez / S. alde / S.
Nicholas des Innocens / qt au chanter / Es
devant festes / Le souprieur fait loffice / fors

es premotes / on seult dire Vr / et mat de nre
dame devant les canonicaulx / et dit on lor.
de ste geneve avec celle de nre dame / pro
vng do / Et puis aye de tous saints . et de
la paix / le durant temp de Vr et de mat
et de la messe / est comme a deux grans doubles
Comme et la pse / la processi / se est dimenche / a
deux moiennes / on porte les ans / a Vr et
a mat / Quant le sonneur a tenneur / sanf
du mat / il se vestu une chape de soye pour
encenser / les autels avec les chandelles et les
fiertes en cuer / on ne dit point les ayez ce
tierement / A mat deux chantres hymnent
et le iii / le vi / et le ix / les xx des leurs
se chantent a alta / Se se est dimenche de
Septuagesime fait eaue benoyte / premier
Et tandis que on dit tierce arrouser les au
tels et les fiertez en cuer / A luy appartient aussi
la messe mat / en la quelle / on dit les ayez
se autenes pa... de nre dame / de S gene
de tous sainz / Qui / Eate / en nombre ne peut
A la process celluy qui chante la messe / Et
ceulx qui tiennent cuer ont chapes de soye
diacre et soubdiacre ont tunicq et dalma
tiq / Il ya yaue benoyte / et chandelles / au Veto
de la process vng ... / Il na point de staton en
cloistre / on dit V / et age / en cuer / et tel ma
niere se fait la process a tout ... / simple /

Dez tiers . d . simplez . ou dit barnet

Ez ord qui sont a tierz ℣ des s̃ᵒ́ s̃ez premier-
ment lossice sanz sollempnite de chapes
et de enfans / lez aut̃ / sont portez au premiers
vespres / et a mat̃ / si y a iij a vespres / les maistres
du chant / chantet le ℣ / au lettrin en sou-
pelliz ou en leurs chapes selonc lexigence
du temps. ¶ A mat̃ / le iiijᵉ / le vjᵉ / et le ixᵉ ℟
se chantet a deux. ¶ Prime et sonne a la plus
grosse cloche / on ne sonne point a la petite
¶ Sil est dymenche on va a la procession sanz chapes
sanz tunique et dalmatique comme en ij. lecons

Ez festez de ix lecons ¶ Des commun-
 qui sont ferietez / na q̃ une oroison a la
grant messe / et lors dit on en la messe mat̃
les memoires et les oroisons cotidianes. ¶ Ez
festes qui ne sont pas ferietez / on dit a la
grant messe / ainz se aucunes y ne sont / et com-
mune de nostre dame / des apostres de s. ℣ge.
¶ pro pace / se il na este dicte en la messe
mat̃ de tous sains / soit le nombre pair ou
non se mya force

Se la messe mat̃ est de requiem on dit
les deux premieres oroisons par lordenance com
lez dit en vespres / la iijᵉ est fidelium / la iiijᵉ
de nostre dame / la vᵉ pro rege / la vjᵉ pro
la paix / la vijᵉ omnipotens sempiterne deus / qui vi-
uorum. ¶ Notez quen nulle messe de requiem
on ne fait nul aut̃ de sainz continuellement
¶ on non vse point par la desfaulte du
Notez

maistre qui dessert. Et pource fait on les ãies
des sains etc. Par quoy s'il advenoit que
en feste sero. de ix le. la messe mat fust de
requiem, on devoit les ãiez dire en la grant
messe et se il estoit triple ou tout double
le septmemen de la iiie. messe que on appelle
de deffuncts les devoit dire. Si doibt estre
ledit sepmemer songneux de stacion
quelz ore. on dit es messez de commun que
il doibt dire, et lez que on ny peut dire
especiaument laquelle pour le roy, que il la doit
dire avant prendre si elle na este dite.
A quelle chose admet que le plat ou le son
chantet pour corps present ou pour aniversaire
a tout .d. que il ne dict que iii. ore. des mors
item il doit dire ompre semptime des d.vil
se elle na este dittes. A tiers .d. de mors
A la messe a .d. ore. iii. comme dit est prins
primo le roy et le grant ompres Contra
fois que on dit comdare. Subvenite et on
doit sonner tant comme elle durre. Item
quant on fait comdare solemnelle, comment
on fait pour clous, ou pour le roy loys, pour
Eugenie et Gumagaut et le jour des
mors. Le prestre a chape de soye, et diacre
et soubdiacre dalmatique et tunique et quant
on a la messe chapez de soye. Item toute
messe de mors a tout .d. ou a tiers .d. fait
solemnel ou non, la messe est chantee au grant

autel / a diacre / et a soubdiacre / a chan[tre]
et a enfenciers ¶ A tout double / abbe ou
priour donnent la messe ¶ A tiers double
le souspriour ¶ Item aux vegiles de mort
on dit tous jours / Deus venie / et In
clina / et fidelium / fors a tout double et
le jour des mors ¶ Quant on fait ve[gi]les
on dit une des aultres ou deux pareillement ¶ Item
en la messe des deffuncts on dit des leçons et
inclina . pour . i . de[ffunct] ¶ Item quant on fait service
pour ung nouvel trespassé / se les vegiles
sont de iii . le[çons] / la premiere or[aison] . est Inclina . si[cut]
cum ceteris . Deus qui inter / se il est prestre
ou / Quesumus . se c'est une femme ¶ Se il est mort
durant l'anniversaire ¶ La premiere . or[aison] . est
des indulgences / la ii[e] est du service / la iii[e] .
des leçons etc. ¶ Quant y muert . i . des freres

Quant il muert ung frere de nostre co[n]
gregation quel part qu'il soit / on fait
pour luy vegiles commendace et messe ¶ Quant
il muert ceens / on seult dire devant le corps
comment la commendace / deux cierges ardans
lu[n] a la teste et l'autre es piez / Les quels
doivent ardoir jusques atant que le corps soit
en terre ¶ Puis on le lave et ensevelist
et le porte on la chapelle . S . eloy et dit
on la vegiles apres les . iiii cierges ardans . et
doit on sonner iii lo[n]gs clas ¶ Puis le porte
au moustier et veillie par nuyt de la moy
tie du couvent devant maten[es] en disant la

La morte du psaultier / Et dist maistre de laud
mortue de convent / en disant lautre morte
du psaultier. ¶ A heure deue on dit sa messe
du grant aultel solennement a chapes de soye
en cueur / et doit avoir / environ le corps /
[illegible] / cierges en vng chastellet / et p[illegible] / al autel
Et le sacrement leue / le soubprieur doit
porter en seurpellis aux prestres les querir
de lenterrement / et baille a chascun vne estolle
blanche / La messe dite on fait lenterrement / et
quatre des freres en seurpellis porter le corps
a la fosse / lenterrement fait / les freres s'en retour-
nent / puis vont les menistres de lautel / aux
degres du sanctuaire / et la font prostracion / et
contrit et attenons / Le prestre ou meilleur les
menistres de ca et de la / et le convent au dessoubz
p autel bonne / et dist de profundis / et apres les
oraisons puis s'en vont. ¶ Ainsi selon la p[illegible] moy
des saintes / si se le frere est mort de epidy-
mie ou de maladie contagieuse / on doit tres
tost ensevelir et enterrer le corps / et faire son
service ou moustier et y mettre sa representacion. ¶ Le prestre se dit a lordonnance du
maistre ¶ Car bien en tel cas / vne partie
de convent apres complie / disoit la morte ou
moustier / et les aultres disoient en chapitre
lautre mortue / puis s'en aloient coucher
¶ Chascun prestre doibt pour le trespasse quatre
messes / sans celles du septime et du trente
si on doit ordonner en chapitre. ¶ Chascun
non prestre doibt vng psaultier. ¶ Le



mort doibt estre fin an dez en refectoire
côe .i. frere par .vii. jours. Dez aultrez messes
q nos devons il ē traitté alliewrs. Quant
le corps daucune psonne venerande est
apporte a nre eglise en doibt aller a
lencontre. Assés le port. usel presse en
portant croix / chandell. / yaue beneite /
et le respons honorablement Pr. tout d'.
En feste tout double a la messe mat
na q trois or. / Cest assi celle de in la
messe est / et Re po. le roy. et Eccle. Se
autem .ixe. yn on la dit devant. Re. et lesse
on Eccle. Se .ii. cōez yn. on lez dit et
puis. Re et eccle. / et ainsy en yn .v. cōe
le jour dez innocens / et le jour .S. genefre
Et sil yn trois cōes. on lesse on lesse ecclie
quar cōe dit est on la messe mat. lez or
doibvent estre non p. Et est assi gnalement
q se aucune messe sert de .S. ou de oct. ou
de dymenche ē encomte meust mois one
fait cōe en la messe mat ou en la grant
.pt yl yn plusrs or. / pce fait on cōe le jour
ste gene.re en la messe mat dez oct. .S. Jehan
nonobstant q la messe ē de price. Par lez
oct. de pasques et de penthecoust. na que
trois or. sanz nulz cōez en la messe mat.
Ite notez gnalement q lez cōe dez sains
precedent cellez du temps / fors le dymenche dez

cert de nostre dame les o. cet. ¶ Item soit en messe
mat. on trait al precedent les or. cotidianes.
On appelle or. cotidianes de nostre dame des
apostres, de s. pierre, des reliques et de tous
sains. Or. familiaires sont p. po. le roy
le conte. ¶ Des or. des messes mat.

En la messe mat. de trez double solemnel on ne dit que la premere or.
se aye ya ordre sou et puis .iii. des or.
cotidianes. Cest assi de nostre dame de s.
pierre et de tous sains. En apres les or. familiaires
cest assi po. le roy. R. et Eveske. Aucune
foys on lesse Eveske. ¶ Autres or. ya familiaires
qui viennent dauncun accident com
por vng malade, ou po. plume ou po. seche-
resse, ou po. aucune pestilence etc. Lesquelles
or. doibuent estre ditez a lordenance du
maistre, en grant messe, on en petite, et
ne les doibt on lessier po. feste qui viene.
¶ Des or. que on dit en la messe mat. es
festes ferie.

En la messe mat. des festes de .ix. l. qui sont feriees, on dit
les or. cotidianes fors pontiare. Quar
toutesfoys que en la messe mat. on dit les
de tous sains, on ne dit point pontiare.
Item on y dit les or. familiaires. ¶ Es autres
festes qui ne sont point feriees en la messe
mat. sel nest de Requiem, on dit de nostre dame
pontiare, R., Eveske. Les aultres sont

ditez en la grant messe. ¶ Se la messe ma-
de du saint esprit / on dit lors de sre tre.
en lieu de lors. ma dame selonc mat cou-
stume. ¶ Toutevois sil na que vne or. en la
grant messe / on dit en la dite messe / lors
de ma dame avec lez aultres. ¶ Et se lors
propriaire na este ditez / en la messe ma-
tinal quant elle est de requie / on la dit en la
grant messe sil nya plusurs or.

Quant on fait procession pour la paix. on
chante au mouvoir. Lex. Et na depos
En la chapelle. a. ¶ Da pacem. dne. V. post pacem
or. Deus a quo sancta desideria. Au retour deux prestres en
surpellis chantent la letanie / les qlz
doibvent estre ou melieu des freres
affin quilz soyent entendus de tous.
¶ Quant on fait pro. pro pluvie ou pour
secheresse. Ps. Creator omnium. ¶ En la cha-
pelle. a. / Da m. or. / Ad invet ou terre.
¶ Quant on fait procession pour aucune tribu-
lacion. Ps. domine rex omnipotens ¶ En la chapelle
a. Da m. / ou Regali or. Concede. ou
Ad invet nos. et puis la letanie ¶ Telez
se doibvent par bonne ordonnance faire ou
mover / Comment on recept ma plat et
y boit communement

Quant ma plat boit de nouvel

en nre eglise / prieur et souprieur en chapez
de soye / lenterre / et lez chandellis et
lyaue benoite / e[illegible] devant le convent
apres elz / vont a lencontre de luy jusques
aux degrez du portail de lamosne
¶ La fez bullez insinuez se par devant ne
sont este / et luy accepte pour abbe.
Le prieur luy dit ¶ Sire vous promettez a
tenir et faire tenir lordre et la Re-
ligion de ceans / second la Reigle saint
augustin / a la quelle vous et nous sommes
tenus ¶ Les droys aussy et libertez et lez
coustumes loables de ceste eglise / selon
vre possibilite / Abbe de nre [illegible] ¶ Ly disant
promitto vel [illegible] ¶ Lors le prieur luy baille
la crosse et puis lencensse / et le chantre commence
Te deum laudamus / Adont ilz sen retournent
chantant ledit Te deum / lequel fine / on chante
de . O . felix / Et le prieur et soupprieur le pre-
sentent en une chaiere sur quoy il a ung
coyssin et ung drapt de soye / et ung tapis
dessoubz assis / a la teste devers ou devant le
grant autel / la se met agenoulz / Ce [illegible]
fait la chaire / [illegible] dit et le V / ora pro nobis
Le prieur dit en son siege / etc / pre / et les
oroisons / la quelle vous trouverez ou comen-
cement du collectaire monseigneur labbe / et la est
escript ce quo doibt faire et chanter en la

election et reception dun prelat. Ce fait le
prieur et le soupprieur le prenent lun de ca
lautre de la. et le mettent en son siege
et illec fait la beneiçon

Coment on recoipt le pape ou aultre sr.

Quant pape ou legat ou roy ou ung
grant prelat ou prince ou grant dame
vient en nre eglise. on doit sonner les
deux grans clochez longuement. allumer cierges
et lampes. aller a lencontre a laumosne
avant benoite devant. les novices apres et
les res. le soubdyacre apres portant la croys
et le dyacre portant le texte vestuz comme
a la messe. labbe et le prieur apres en chapes
de soye seulement et le couvent apres. Lors
monsr. prent lassp. et le baille au prelat
Les seculiers qui aviennent. et puis ilz les
entrent. tant seulz de leglise. comme du siecle
Lors commence le chantre resp. Deus tuna
on sult dire aut seculie resp. honor.
Aussy sen retournent chantant. Et le prelat
ou prince ou dame va a lautel. la doit
estre la chaiere appareillee come ss dessus
e dit le res. fine. on chante a. Ofelyo. v.
et or. pra.

De la procession nre dame q
vient le jo. ste geneve en nre eglise

Quant la procession de nre dame vient
ceens le jour de la grant feste. s.
geneve. on ne va point au devant quar
il napportent point de chasse. Mais on
doibt sonner solemnement et faire ce

qui est en lordinaire

De la coustume ancienne

la procession de mie karesme de pasques vient en
vostre esglise avec les aultres. Le dymenche
de pasques flouries on doibt sonner a
leur venue et a leur retournee. ¶ Se
levesque y est / [illegible] / et pour [illegible] / [illegible] pour et
[illegible] doivent encontre eulx au portal de
laumosne en chappes de soye / chandelles et
encens devant / et deux freres en chappes de
soye pour retenir / la chappe / la quelle pour
et sauveur entierement / chascun levesque /
¶ Lors lesdiz freres prenent la chappe et lap-
portent / sur ung des petis aultez du cueur
¶ Se levesque ny est / il ny va q' faire ou
son preveu / et a . encens avec lesdits chandelles
et faras ¶ Le chevecier doibt bailler a . fessel
de bouys / Le quel levesque ou bien chn
nomme benist sur le grant autel / Le quel
boys benist / Le frere qui doibt lire leccon
[illegible] archepitre de [illegible] / de chandelles
et de encens / Au prandre la beneicon de
levesque ou de . i . chanoine / Et puis va lire
[illegible] leue / il apporte le livre a baiser
a levesque / puis fait levesque ou faire
le sermon ¶ Le quel fait / les freres dessusd
reportent la chappe ou il la prindrent / et le che-
vecier fait geter du boys au peuple. le quel
boys il doibt avoir benist en prime appt

¶ De la pr de la station

Item par [illegible] la maniere q' dit est nous recepvons la
[illegible] de la station / lad chappe et les
pr de pasq qui sont venus / Cest assavoir

nostre dame / S. marcel / saint benoist / S. cloy.
/ S. denis de la chatre / S. germain l'osser
rois / S. oppertune / S. merry / Et encores
maintenant plusieurs autres. pour la mo
des galletes et denier / esdites proces nous
ne devons point respondre se la grosse de nostre
dame n'y est / comme nous cuidons devant
par plusieurs ans / que tels de nostre dame ressoient
par semonce de galande / et pour semon
dre de chapitre que le roy taillon ou quel
temps abbé de S. marcel venderet / Quant au
portail de nostre eglise. chanteret. ainsi et
or. de la vye. pour s'en retourneret / ledit
pour nous devons la messe / Et benedi
le semon / lequel fait ilz vont boyre en
refectoire / Des processions que nostre dame — ...
fait ou est ou karesme.

De la procession que les sergens de nostre dame
font ceste en karesme / le lundi
d'apres le tiers dymenche / lordinaire
des est escripte en son lieu. Des processions generales

Quant lon fait procession ordonnance venir ceste
par devocion on doibt sonner les .ii.
grosses cloches / et les respondre honneste
ment / et sil portent chasse a corps sain
on la doibt respondre tele la chasse nostre
dame / a ung encens et doibt on chanter
ung .R. du saint / Et se plusieurs chasses
y a. on chante .R. Contede / Et entre
dembz. S. quorum hodie festiuitatem celebramus

ce. on en chante xx. Saint lidbit. et. n. de nos
freres profes. premier la chasse de sa ame.

De la reception de mons. de paris qui vient

Quant leuesque de paris du sacre
vient du sacre de encienne coustume
et tousiours gardee les chanoines de nre
dame ne le recepuoient point se les
religieux de S. victor ne leur liuroient
suppose qu il fust translate de une aultre
eglise a leglise de nre dame de paris car
nos entrees bref de leuesque . et y vint a l
euesque dauxerre. A la venue de leuesq
lautel doit estre pare solennement cierges
et lampes ardans et fait sonner. Labbe et
prieur en chapes de soye doiuent aler a lui
lui estant sur les degrez du portal de
laumosne . pater benoyste . chantre et sous
chantre et soubz diacre reuestuz solennement
a croix et a texte alant deuant le conuent
soy tenant de sa veue en la nef du moustier
Lors labbe lui offre la croix pour soy . et chef
de tous en croix . Puis lencense . la benediction
faite de leuesque sus le menu . Apres il se
baille a baiser le texte. Ce fait le chantre
commence . i . R . de la trinite . Du tyne . ou
honor . et sen retournent en leglise
Et abbe et prieur collatant de leuesq
le meinent deuant lautel entre les lignes
et les bassins. La doit estre . i . tapiz couuert
ou orailliers dessus et . i . drapt de soye

po^s soy acoulter en cez. Le te. finy du convent
estant en cuer / labbe dit preces et cez sp
preces a ce / Lez dites / labbe et le prieur le
boudissent a lautel / le quel offre .i. drap
de soye / qui doit estre precieux et solennel
Ce fait labbe et le prieur le meinent ou
revestiaire / illec se revest de vestemens
pontificalz comme sy deult chanter messe
Lez qlz il voult faire venir / qu az lesquels
en son mestier / Levesque revest labbe
et prieur le revement / a la chaiere ou
il doibt estre porte / qui doibt estre en
coste le grant autel / paree et adournee
honnestement en laquelle le mest
[illegible] / Lors chante le convent
en cuer / Te deum le quel chante / labbe
dit prest et cez oraisons [illegible] a sa main
[illegible] Lez quelles diz
quatre dez freres revestus de chappez
de soye / le levent sur leurs espaulez.
seant en sa chaiere / tenant .i. liure q
les clers luy doibvent apporter et baillier
quar nous ny devons riens livrer / fors la
chaiere / Et le portent lez chandelles alant
devant jusques au degrez dudit portal. nō
Et le livrent a ses hommes feodalz / et re
coipt de levesque selonc coustume [illegible]
[illegible] lesdiz .iiii. freres .iiii. deniers dor
lesdiz feodaulx le portent sur leurs
espaulez / mais tous alant devant jusques
a [illegible] La petite / en une [illegible]

La desteint et abbe et freres de lenuart aue ses
de ma dame . qui sont la fondeus dessus
¶ Nous le vous baillons et liurons comment
il est monstre ¶ Lors sen retournent moines
et le chevalier doibt auoir pouoir de
garder la chasse et ce qui est dessus
¶ Comment le corps . S . Geneviefve doibt estre porte
Combien que en la legende des miracles
madame S geneviefve . faiz des ardens jadis
le roy longis [illegible] le [illegible] a pard / il soit
deuement contenu / Comment le victime offerte
en [illegible] personne / et compaignie de plusieurs
personnes religieuses et deuotes tout humble
ment requis que la chasse madame S . geneviefve
digne vierge fust portee a pres / a une dame
de pris pour la deliurance des malades et
langoureux / Et comment a grant paix apertes
et deuotez il empetra de nos deuanciers
comment elle fust portee / ¶ Comment elle fust
de son lieu deuotement descendue / et reue
rentement portee / a procession tres solennelle
et comment le miracle fust grant et notable
¶ Neantmoins pource que charite et deuo
cion est refroidie / et refroide fort en plusieurs
qui despriset fort les honneurs dignitez / et
liberatez de leglise / par enuie et malignite
¶ Nous voulons notifier / a presens et aduenir
quel est de coustume anciennement / et approuue / et
de nos predecesseurs entierement gardee
Que quelconque la benoite vierge S . geneviefve
dont le corps repose en son eglise fondee

en lonneur des benoys apostres S. pierre et S.
pol. monstroit hors. Se les chanoines de paris
et nos autres pour aucune urgente necessite
ou peril ne la venoient humblement et devote
ment requerir. Et silz ne promettoient luy
faire lonneur et reverence acoustumee. Quar
il est escript que du temps ancien en apres a
obseruay et garde sans enfraindre que toutes
foys que la benoyste vierge S. geneviefve est portee
sollempnelment est hors menee et sollenne
ment ramenee. Quant doncques les chanoines
de nostre dame sont venus de par le doyen et le
chapitre. Leur peticion ouye. Labbe leur dit
quil leur plaise a soy retraire ung pou
apart jusques atant que luy et son couvent
aient parle ung pou ensemble. Deliberacion
faicte on leur doibt respondre benignement
selon la cause et peticion en adioustant que
cest grant peine et grant labeur de sonner
porter S. marcel et S. geneviefve. Et quil pourroit
tourner en contempt et en lennuy du peuple
se ilz perseverent. Mais ne leur pourons denier
quar ilz nous tourneroit a grant deshonneur
et diffame. Le jour assigne que on doit
porter le corps madame S. geneviefve. on le
doibt intimer par les eglises. et faire netoyer
les rues. Nos freres de dehors ilz doibvent
estre appellez. Chascun se doibt exercer en   nota
jeunes et en oroysons. Nous devons faire
le service de la vierge a ... d. sept jusques
feste a tout d. on a tierce. d. Quant a lore
nous le faisons lendemain de la feste. Silz

feste de ix le. ou la translate. Ad[illegible] a.
Gaudia ce. R. Flos. ou Ingredientis h[illegible]
Benoiste. Iste confessor. Ipsa gaude. de ut[illegible]
ge. Gr. en la dite a toutes heures. Almam
mutat. Regis hystoire. car elle est. le r.
Ingrediente. ne se dit mie a des quete
fez a la cause pour quoy la procession se fait. on doit
prime matin sonner a deux grans cloches.
La messe matin soit tost dyantee on dite
en prime. Tandis on sonne chapitre la dou
on tout ordonnez. Chapitre fait les freres
s'en voint au dortoir deschaucez pour vestir
leur aubes dessoubz leurs chapes et retornent
au cloistre. Lors dont on sonner les grans
cloches. cierges et lampes allumez. les
prestres qui la chasse porteront se doibvent
revestir de aubes et estolles blanches et
honnestes. Les freres assamblez. et le coup
frapez. ilz montent ou sanctuaire. et
se mettent tous a coubtez et agenouillez devant
le grant autel sur les tappis et dient. vij.
psalmes a gloria patri. Les quelz diz mons. labbe
ou le prieur en son absence dit la letanie
et les orisons qui ensuivent. Entre les quelz
on doit dire une orison pour le cas qui fait
ce faire. Ce fait labbe ou son lieutenant
dit confiteor. labsolution faite. ilz se lievent
et descent en le corps. et le chantre commence
Regina virgo. ne tropt haut ne tropt bas

Le quel dit on chante des aulteres tant q le
corps soit a bas / Le quel descendu / on dit
V. ora pro nobis. or. Indulgenciã. Lors dite
on dit tierce / et mess. lalle. et ces menistres
se revestent po. la messe / Lay on faire ceste
descente / apres mat. pour faire presse / A ma
dame on descent. S. marcel. Apres ce ph
Ceste voye est la pl chausse / A la messe cõe
le po. de sa venue / on comet il a ordene
en chapitre / Tandis q on chante la messe
lez. iiii. pstrez revestuz po. la porter metoier
et mettre a point la chapsse / La messe dite
on chante mydy. la quelle finee / on chante
a. Aultez. / Et lors lez. iiii. pstrez apporter
la chapsse sur lautel. V. ora p nobis. or.
pra qs. / Puis dit on. ipe. se on puet / La
psse dite lez frerez se seent rey[?] nuec en lez
stallez / despinis. ii. et. ii. le gsaultrez / Lez
ge de pae [?] chant / on doit sonner longue
ment / et alle et pain doibuet alez alencõtre
en chappez de soie / chandellez / encens et lez
.iiii. qui sont en aubez / tenent a lautre bastõ
et le pain encens lez chappes qui passent
Lez. iiii. pstrez prinet la chapsse. S. marcel
et la portent sur le grant autel / Albe et pain
y mettet la main / Cemblo de ma dame chanter
a. et cez / de apostrez et assez tost apres au V.
tournnes .i. a. et or. de S. genev. / Ce fait
le chantre comete ps / Conrede. de tous S.
Le ql fine ses frerez sonlouet deux lenz.
psaultres / Maintenat on la chantent / Et

se on a tierce et esparse on chante / vers de nostre
dame. ¶ A l'entree de la cite. R. Ingrediente
insigne. dedens nostre dame / ¶ Ceulx de l'eglise
prennent la chasse madame / S. genevieve / et
noz freres prennent la chasse mons. S. marcel
¶ Les chasses mises ou lieu ordene / on fait
le sermon au peuple / et tandiz on chante la
messe de nostre dame. ¶ La messe dite et le ser-
mon fait / mon chantre commence / R. Salve
Regina / la glorie / chantee / on cuer nostre dame
en V et or / les .ii. retournent / Lors le chantre
commence R. Sancte marcelle ¶ Les chanoines
de par prennent la chasse S. genevieve / et noz
freres celle de S. marcel / et les portent
jusques a petit pont ¶ A leur retournement
ceulx de par. avec leur chasse. Et noz fre-
res revienent avec le corps S. genevieve.
¶ Et a la venue doibt on fort sonner / a la porte
de l'eglise se doibvent ceulx qui portent la cha-
sse tourner de travers. Affin que le prestre
passe par dessoubz / Et tandiz les freres
se tiennent en la nef du monstier chantans
les .iii. de laston / S. genevieve tant comme mestier
en est. ¶ La procession passe le chantre com-
mence R. Audivimus des vierges / Lors en-
trent ceulx qui portent la chasse / et quant
elle passe par devant les freres / ilz prennent
leurs bonnes ¶ Puis met on la chasse
au lieu appartenant / ou les bonnes femmes
y puissent toucher leurs hymeignons ou
leurs patenostres / Et y peuent aler les

fierez lauer leurs piez on les attendent
q̄ la chapse soit levee. quar nul ne se doit
chancier jusqs a tant q̄ levee soit. Au mot
de la chapse on doit former toutes les clo
ches et touz les frerez doivent estre au
sainttuaire et le chant doibt commencer
a Glosam / vos / om̄ z not / or del / qui nost
honneurz de bien / Vers. thend assemala et
dait ps. Ce fait les frerez se enclinent
devotement en ordre / puis vont penser de
leurs corps c'est bien raison. Aux suz
ses pz frez a / O felix / Cap / Qui stat
hy Genovese pr / b / orate / Amag a
Glosam / or / pra qm. Cy ensuit leur
fait bien notable q̄ nous avons nous ont
fausse par escript.

L'an mil ccc / xxxvi / S loys roy
de france voulant rapporter a la ste
chapelle du palais la coronne mesl de smes
[illegible] a aualle et comme de S geneve p la
court de la dame vierge les portassent encontre
la dite S coronne apres avec les aultres corps
sains de paris dont abbe et couvent furent moult
troubles. Les conseillers sa ce les esmouvent
p devers le roy du loyal de vicennes / m dez
frerez par luy mesmes / si on ne porte point
le corps S geneve se le corps S marcel ny
a aporte a paris. Dont le peuple dist villain
[illegible] S geneve ne se mouvera de son eglise
si S marcel ne la venoit querre. Les frerez
revinrent au roy retournerent avec le roy.

Larchevesque de sens leuesque de paris leuesque
de senlis / Intimerent au roy comment / Si nest
point hors de son eglise se les filz de ma dame
ne le vienent requerir / et se le corps seinaient
et les corps saint de paris sont apportes a
sa solempnelle. Cela tesmoignerent lesdis reu
honorables / larchevesque de sens et leuesque
de senlis / disans que quant ilz estoient chanoines
de paris ilz auoient aussi veu ce estre fait et estre
fait. Puis dit ledit archeuesque / que ferons
nous sil auoit / aultre corps. Si / que ilz le portassent
avec les aultres / Aussi fut fait / quant on
y porta le corps / Si / aide. Et nous y fismes
presens le tesmoignons /

Cest chose notoire a tous presens et ad
venir et dire comme que ce nest pas chose
profitable ne conuenable ne honorable pour nre
eglise ne aussi a la personne deuant dicte, pour
iniure ou blasme ou dommage que nous deuons sou
ffrir / ou porte le corps ma dame / Si / hors
hors de son lieu sans luy faire lamentacion et
reuerence qui ly sont deubz et a coustume a
faire / sans quil soit lye dung grant / ne par
escript ne aultrement. Et nous qui vivans
sauons tousiours gardes par mortalite par
caption de roys / par maladie de princes / par guer
res par pluies / par secheresses / par desbordemens
de fleuves / par tempestes / perilz et pestilences
plusieurs / Et gardons encore par dieu lequel
nous auons estez en ceste an / Qui est lan mil
cccc / mist ou / forte tentacion de faire le
grant. La quelle chose se vinst by sy mettre
// On dit communement que le monde ne fait que

apres Dun bu longuemēt le bon docteur
Quant les bons anciens qui scevent les fais, Insti-
tucions et les louables coustumes des eglises
fonde par devote dieu / Les moniales qui apres
bruement se efforcerent souvent de faire nouve-
autez / et par impetuosite sur tout soit droit
vuelent acomplir leurs voulentes / On dit
an / Aubrey par devers nre platzh / des cha-
noinez de nre dame disans / que le Roy et ces
ordez vouloient que les gr. de pre demeurassent a
S. germain / en portant le corps S. marcel et les
autres corps sains / pour quoy ilz respondirent
que le corps madame S. germain alast avec le
corps S. marcel / aussi come S. marcel devient
avec S. germain pour aler a nre dame / et que
il appartenoit mielx que elle alast aussi quel
Second / le plat nous manda et nous en demanda
Respondismes que vrayement nous ne lavons /
oncques veu ne leu et que vrayement nous nose-
rions se faire / et si vouloient regarder en /
leurs escrips que ilz sont semblables aux nostres
ilz trouveront comment le corps de lad. vierge
doit estre requis et porte Et se y ne vou-
loient prendre la peine de y regarder nous
leur monstrerions les nostres / Noz escrips /
monstrames / A .iii. des chanoines / Amy de
justice et de nre eglise Conseilla du Roy
Ainy noz escrips virent et leurent Et dit que nous
avions droit et nous excusa par devers les
seigneurs / Ainsy feismes de lui vez par la nre

de dieu / Ain si [illegible] qui luy et les siens
honorent // Comment le Roy charles la fussit
Moult honorablement portev.
Ma fussit porter le Roy charles / le quint
pere du Roy charles le vj.e qui a prit regne
Quarante et ja fussit portev / Ceulx de
nostre dame / Celz des aultres colleges tant
Regulers q seculiers alons nuz piez et porte
il en venoit tousiours aucun bon effect
Notez q en la cathedrale il est huit feste
de ix le / La messe du jour e dit apres
tierce / la quelle chante le semmeniev et fait le
mande / et la messe de la ferie e dite apres
la quelle dit le semmenier de la messe maticle
se il n'est double / quar lors le semmeniev la
chanteroit et feroit le mande / En la dite
messe de la ferie / a procession apres. Item
Ce les ferriez des iiij / temps qui sont en sep
tembre et en l'advent est huit et plus de feste de
ix le / on dit la messe du jour apres tierce / la
quelle le sepmenier de la present sepmaine
chante / et le sepmenier de la sepmaine passee
chante la messe de la ferie / entre midy et
nonne / s'il n'est feste double ou tierce / Quar lors
pource q aube ou [illegible] ou [illegible] debuent
la messe premiere / le sepmenier de la present
sepmaine doibt la dessus nommee / et n'a point
de procession a pour de feste comme de la
celle de la cathedrale pour cause de flectam
// En penthecouste es iiij / temps / la messe
e dite entre tierce et mydy / sans procession

Item notez que es iiii temps de ladvent et de penthecouste lequel qui est dite a mars est dite aux vespres Sederz. fors le samedi que on dit a vespres lequel du dymenche ensuit. Et iiii temps de septembre on dit aux Sederz vespres lequel du dymenche passe fors le samedi que on dit lequel du dymenche advenir. En karesme on dit a vespres lequel que on dit a hinhate capita vid. Deo. Explicit deo gracias.

Frater Philippus anglyci.

[illegible]

Quand il ne treuve pas marque que [illegible] ordinaire [illegible] 13[illegible]. Et y auroit de quoi [illegible] quon trouve dans la [illegible] la conception [illegible] la purification et la [illegible]

Ce fut vers 1330 que plusieurs s'avisèrent a Paris de celebrer la feste de la conception ils y furent [illegible] par le [illegible] par le fameux Scot [illegible] emportée [illegible] dans les disputes de l'immaculée Conception et par le suffrage que la faculté de theologie parut donner a ce scolastique. la feste de la visitation est d'une datte plus recente la premiere epoque en France ne remonte par delà le concile de 1415. peut estre la difference [illegible] jusqu'en 1441. [illegible]
le Cérémonial fait une ample mention de la feste du St Sacrement que ne commença a se celebrer en France qu'en 1318. la procession y est décrite comme une cérémonie établie depuis longtemps. cependant rien n'a commencé qu'en 13[illegible].

la Toussaint n'a point [illegible] la [illegible] la visitation de la Ste Vierge [illegible] [illegible] la feste des [illegible] 1398 [illegible] ont pas [illegible] a deux petits hommes [illegible] 3 et tous avec [illegible] le 10 jour de [illegible] [illegible] [illegible]

En tout temps on doibt dire loraison pour le Roy ou en la grand messe ou en la messe matutinelle ou en la messe de defunctis

Il est a noter quan lendemain de la circoncision que les petites memoyres de sainct victor de sainct augustin et de tous les saintz et de la paix se chante vns apres matines et non a vespres iusques les octaves de noel

Il est aussi a noter que depuis les octaves des roys on ne fait memoire de la croix iusques au lendemain de la trinite

Il est aussi a noter que le chant de jam lucis ne se change point ladvent Et aussi depuis la septuagesime iusques apres les octaves du sacrement

Item aussi il est a noter que Benedicta infantia se chante tous les dimenches dentre les Roys et la chandeleure soit feste ou non sil nest la septuagesime a la procession de devant la messe si la septuagesime est ondiet due ou dung velut

Ite que depuis les roys jusq apres la trinite
on ne dict point au lundi messe des angels
ne au vendredi de la croix

Ite est a noter que la messe matutinelle
le jour de saint agnel et chante en la cant
en sa chapelle

memoyre de demeure
s[ain]t lamer agnel et saint
vincent beneist au
dimenche de la sept[uagesime]
les secondes festes on
nota

Ite si de la septuagesime jusq jusq a pasques
fleuries il eschiet au saincts festes en tout
ou treis double le dict jour de sainctes les
vespres seront de la feste et memoyre du
temps les festes de ix lecons ou de troys se
tenront a neuvt et memoyre a vespre

Ite se par le temps de la karesme jusq a
pasques il eschiet au dimenche feste de
tout double ou de troys ou de ix lecons
sont differees jusq au lundi

Ite excepte la purification et la chere sainct
pierre et la messe matutinelle est de la
septuagesime en laquelle on dict le tract



Item est aussi a savoir que les festes de tout et tres doubles diffèrent aux leurs premiers vespres le dimenche

Item l'hymne Primo dierum ne se chante que le dimenche de septuagesime quinquagesime et sexagesime et ne se chante point les jours ouvriers

Item de ce jour le dou ne se chante jusques a pasques

Item la messe matutinelle devant la purification les dimenches est de Rorate ... est et apres la purification jusques a la septuagesime est de la trinite

Item les aubes depuis la septuagesime jusques au mercredi des cendres ne doivent point estre parees quant on faict du temps

Item en toutes processions sollennelles les religieux doivent avoir des surplis soubz leurs chappes de soye

Item est a noter que sil eschet quelques festes ou temps courent les jours ouvriers depuis la septuagesime jusques au mercredi des cendres nulle memoyre et fault du temps

Item si ~~la septuag~~ la chaire sainct pierre eschet au dimenche de la septuagesime elle est celebree au dict jour et la messe matutinelle est du dimenche

On doibt savoir quen lan de bissexte qui vient

Item en karesme le septmier ne doibt point aller fors le mercredy que loraison du temps ne soit dicte quant on faict des sainctz

Item que du dimenche de la passion jusques au lendemain de la trinite on ne faict memoyre de la trinite

Item que les versets devant les leçons cest a savoir Post partum ... et le verset sacerdotal sont dictz en karesme tant es jours ouvriers que dimenche jusques a ... sunt

Lannunciation nostre dame est sollempnise au
dit jour comme lexige la sollempnite

Item que les xv chandelles sont tous sans lumiere

Item le chevecier et son compaignon doibvent
premier les vestemens a dieu sonner

Item le jeudi absolu apres disner a nostre
mandé monss labbe sort du chapitre sinon
revestu a sa place ung peu tant seulement
aornee et lavee et se seant sur le
seuplis de la temple sur les apostres
et dient chante dux lobitem et loraison
actiones actiones et tandis son chappelin
et le chantre luy apporte de leaue
pour laver les piez

Item le samedi de pasques a la grand messe
doibt avoyr sept cierges et cinq lampes

Item le samedi de pasques a la grand messe

Item apres pasques quant on faict dung
martire de troys lecons a matines ya au
premier respond [illegible] au second
Letabitur au troysiesme filie

Item aux festes de neuf lecons comme
de saincte marie double respond ya [illegible]
transume

Item de plusieurs martirs a troys lecons
le i^er respond Iustitia le ii^e Preciosa le iii^e
filie

Item a neuf lecons le premier respond
Iustitia le ii^e Preciosa le iii^e filie iiii^e
[illegible] v^e [illegible] vi^e [illegible] perpetua
vii^e Isti sunt viii^e Candidi ix^e [illegible]

Item a la vigille de penthecouste et a la grand
messe doibt ardoir sept vingt et cinq lampes

Item que depuis la trinite jusques a laduent quant
on faict du temps on doibt faire au lundi
la grand messe des anges

Item au vendredi de la croix

Item depuis la trinite jusques aux kalendes
de julliet on chante le liure des roys et
hystoire Deus omnium

Item se plus ya ~~dimanches~~ de dimenche
que il de anthiennes on en doit reprendre
une ou plusieurs des aultres anthiennes
selon le nombre des dimenches

Item aussy consequemment des aultres mesmes

Item depuis les kalendes de julliet jusques
en aoust on lict salomon et en hystoyre
In principio

Item depuis les kalendes daoust jusques au
kalendes de septembre le liure de Job
hystoyre Si bona

Ite de septembre jusq en octobre par les deulx
premiers quinze jours on list thobie et en
hystoyre peto en laquelle on adjouste les troys
premiers respons de tribulationes et les deulx
samedis a magnificat a vespres Benedictus
et Ne reminiscaris

Ite par les aultres quinze jours on list
Judith et hester et hystoyre tribulationes
Et les deulx samedis a magnificat on chante
les deulx anthiennes Adonay et Tue
en ceste troysiesme sepmaine et sont
les quatres temps

Ite dactobre jusq en novembre on list le
livre des machabees hystoyre adaperiat

Ite de novembre jusq en decembre on list
ezechiel hystoyre vidi dnm Les premieres
lecons se finisse par tu autem les aultres
de la prophetie par hec dicit

Ite quil fault regarder comme apres les
octaves de la translation sainte genovieffe
a faict de dimenche sus sepmaine ou par

memoyre on en faict troys lecons sil y en avoit
plus quil ny a de sepmaine jusq a ladvent
si le prestre par memoyre on en faict memoyre
aulx deulx vespres et la messe matutinelle en
est chantee tousjours silest samedi on en faict
que memoyre aulx premieres vespres et a
matines

Item que sil eschiet ung sainct de dieu on peult
faire lexposition de levangille a matines et
memoyre du sainct et messe matutinelle et
la grand messe du temps

Item que levangille dennuites mez lantheume
de benedictus et de magnificat cest assavoir
magister et reddite sont retenues tousjours
que messieurs en est et rien ne se mect
que loraison et non plus en la grand messe

Item que si cum sublevasset ne peult estre
dict le dimenche ne de devant ladvent
on le doibt dire ung des jours de la sepmaine

Item que le jour de la commemoration sainct
paul les anthiennes sur les pseaulmes en
jubile

Ite que le second de julliet on doibt faire
commemoration de noz parentz deffunctz et
ung chascung prebstre doibt une messe les
novices chascung cinquante pseaulmes

ite le cinquiesme jour de la sumption est la
dedicasse de la misericorde en laquelle y a
toutes les jours pour le luminaire six cierges
a lautel et troys petites pommetes sur la
perche les troys cierges ardent en matines
et a la messe seullement et fault estaindre
les tres apres matines et apres la messe
exempte que daultres ne les voye

Ite du premier de septembre ou le plustost
quon pourra faire commemoration pour noz
freres trespassez vigille a neufz leczons et
commendaces et messe

Ite que chascung prebstre doibt quinze
messe dont la premiere oraison est deus
venie
Ite les enfantz doibvent chascung douze
pseaulteres

Item que le luminaire de par les enfants de la Grant Saliron madame saincte genevieve est comme a petites leçons

Item que le jour de la grand feste et de la dedicasse la penne debtz est pleine de cierges et tout ne doibvent ardoir qua matines et a la messe seullement

Item que la memoyre de la trinite est delessee jusq apres les roys et aussi est delessee du dimenche de la passion jusq apres la trinite le lendemain

Item celle de la croix est delessee jusques apres la trinite

Memoyre que la premiere chappelle de la grand nef ou chappelle la chappelle de Lonnard

Au commung des evangelistes Sainct Jehan et sainct mathieu ont credo et preface Sainct luc a credo et non preface Sainct marc na ne credo ne preface

Item pour desbvoir aller a lenterrement du roy de france

[illegible] [illegible] qui sont [illegible] les orgues

~~[illegible]~~ [illegible] au cloistre devant ung

banc et que devant [illegible] et doibvent lendemain au

~~[illegible]~~ comme de leur place et [illegible] allez par devers [illegible] devant

[illegible] de l'aumosnerie devant leurs piedz [illegible] estant [illegible]

leurs piedz doibvent avoir leur chapperon de leur chappe par devant

la face tellement qu'ilz doibvent avoir la face cachée et deulx

deulx ayant leurs piedz tantost ilz doibvent ~~[illegible]~~ au

cloistre pour laver leurs piedz par devant le ~~[illegible]~~ a la

face tousiours cachee du chapperon de leurs chappes et quant

seront devant le chapitre doibvent tousiours

Et seront deulx aultres et lavent ilz [illegible] ainsy lavé leur

piedz et fere ainsy comme les deulx premiers

Et puis deulx aultres apres eulx

Et ainsy Jusques a la fin

Item ung [illegible] sonne a quatre [illegible] nonobstant au [illegible] [illegible]

Jusques

Et au premier son de la cloche et doibvent tous les prestres

Item le superieur [illegible] tout tout près

Item le superieur [illegible] les timbres de sept ou huit petis

Il commence [illegible] fault le

temps [illegible]

~~Item [illegible] [illegible] [illegible]~~ [illegible] lande et venir les

Item le superieur frappe le coup pour [illegible]

solennelle

Et deulx estans pres d'ung coste et d'aultre [illegible] a la porte

du chapitre

Lors le superieur frappe le coup et chascun entre au chapitre et

chascun est assis

Item semblablement le semainier de la sepmaine [illegible]

et mettre sa chappe et prend une toille a l'entour de luy

[illegible] et vient chanter [illegible] Item [illegible]

Nota chanter le [illegible] de la sepmaine passée [illegible] apres

[illegible] de [illegible] et tantost [illegible] ~~[illegible]~~ commencent a

laver les piedz ensemble tant il [illegible] habille avec [illegible]

Item le [illegible] de la sepmaine entrante avec [illegible]

[illegible] habille est a eulx deulx [illegible] semblable

[illegible] lavé les piedz

Item [illegible] les premiers [illegible] aussy lavé les mains comme

les piedz

Et puis a eulx les deulx aultres

Et [illegible] ~~[illegible]~~ les premiers [illegible] retourne [illegible] la chappe

[illegible] vient au chapitre [illegible] les prestres [illegible]

[illegible] [illegible] a [illegible]

[illegible] ung enfant [illegible] vient au chapitre a [illegible]

[illegible] la lettre [illegible]

[illegible] de la lecture [illegible]

[illegible] au refectoire prendre du vin

Supplici domine humilitate deposcimus, ut sacrosancte Romane ecclesie pontificem [illegible] tua [illegible] pietas qui et pro [illegible] nobis [illegible] semper tibi placitus, et tuo populo pro salutari regimine sit assiduus ad gloriam tui nominis venerandus. Per dominum nostrum.

Secreta

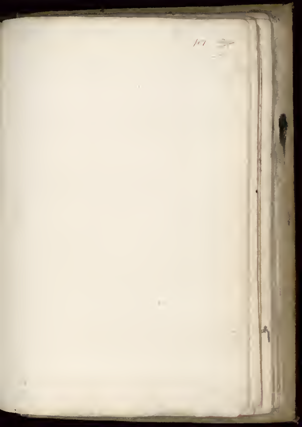
Tuis nobis domine abundantia pietatis [illegible] indulgentie, ut pro sacra munera que tibi reverenter offerimus gratia maiestati tue pontificem sancte matris ecclesie regnum? preesse gaudeamus. Per dominum nostrum.

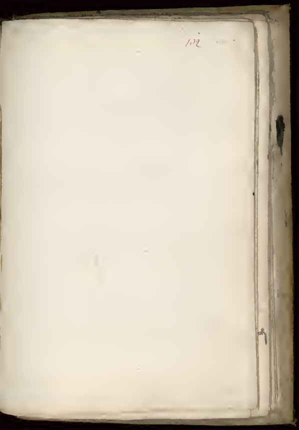
Postcommunio

Pretiosi corporis et sanguinis tui [illegible] sacramento refectos [illegible] tue gratia maiestatis ut famulus? pontificis assumptione letificet qui et plebem tuam virtutibus instruat, et fidelium mentes spiritualium [illegible] dote perfundat. Per dominum nostrum.

Memoyres du temps [illegible]

[illegible] Il faut notter que o [illegible]
[illegible] Ingleterre le lundy a [illegible]
n'ya point proposition de [illegible]





Ce sont les noms des Religieulx qui
ont este a saincte Geneviefve au mont
de Paris depuis [illegible]

Pierre Vaillant fust vestu le jour de la
Translation saincte Geneviefve mil iiiic [illegible]

Guillaume Copin fust vestu la veille sainct
Pierre et sainct Pol mil iiiic iiiixx [illegible]

Pierre Gaultier fust vestu lendit jour sainct
Pierre et sainct Pol mil vc [illegible]

Martin le Chat fust vestu le jour sainct
Augustin mil vc [illegible]

Guillaume de Lartonne fust vestu le jour
de l'Ascension mil [illegible] mil vc

Jehan Fouquoys fust vestu le jour de la
Translation saincte Geneviefve mil vc ii

Jehan Fournier fust vestu le jour de la Conception
Nostre Dame mil vc et vi

Pierre de Breil fust vestu le [illegible] jour
de febvrier mil vc et x

Pierre Jaques fust vestu le jour sainct Jehan
Baptiste mil vc xxi

Nicole Guillebart fust vestu le jour de la
Chandeleur mil vc et x

Jehan du Puys fust vestu ce mesme jour [illegible]

Simon Dauffin fust baptize le jour de la conception Nostre Dame l'an mil ve xl

Thomas Bauzy fust baptize le jour de la Chandeleur audit an

Guillot Roger fut baptize le troisiesme jour d'octobre mil ve xl

Gilbert Thomas de Billy fust baptize le jour de Pasques ve xl

Henry Jouazin fust baptize le jour de la Chandeleur mil ve xl

Jacques Guy fust baptize le jour de l'Assention nostre Seigneur mil ve xl

Jehan Carbonnel fut baptize le jour de Saincte Catherine audit an

Nicole le Jeune fust baptize le jour de la Penthecoste mil ve xl

Jacquette de la Cousture

Simon Blancher fust baptize le jour de la Magdeleine ve xl

Jehan Bonnier fust baptize le jour Sainct Gregoire ve xl

Guillot Barbier fust baptize le jour de Sainct Lazare l'an mil ve xl

Jehan le maire fust vestu le xxvij jo de janvier
mil vc xxviij

Jehan Bourgois fust vestu le xxviij jour
d'apvril audit an

Jehan Fo[illegible] fust vestu le xxviij jo
du mois de may audit an

Gilles [illegible] fust vestu le xxv
jour de may audit an

[illegible] le Roy fust vestu le jo
de [illegible] ensuivant audit an

Henry [illegible] fust vestu le jo de
[illegible] mil vc xxix

Jacques [illegible] fust vestu le jo de
[illegible] mil vc xxx

[illegible] le febvre fust vestu le jo de
[illegible] audit an

[illegible] le Roy fust vestu le jo [illegible]
[illegible] mil vc xxxj

Jehan de Loste fust vestu le jo de mars
mil vc xxxiij

Jehan de [illegible] fust vestu le jo de
[illegible] saint pierre audit an

Jehan [illegible] fust vestu le jo de [illegible]
mil cinq cens trente et quatre

f° Phelippe Langlois fut vestu le jour
f° de Sainct Clement l'an mil iiij^c iiij^xx xi
f° Jacques Magdalene fut vestu le jour
f° Sainct Benoist l'an mil iiij^c xl
f° Jehan Fortin fut vestu le jour
f° de la Transfiguration Nostre Seigneur
f° l'an mil iiij^c xxxvj
f° Guillaume Dore fut vestu le jour
f° Sainct Augustin l'an mil iiij^c xxxvij
f° Andrieu le Febvre fut vestu le jour
f° de la Magdalene l'an dessusdit
f° Jehan Bordeleaue fut vestu le
f° xxviij^e d'aoust iiij^c xl
f° Pierre Chuppolle fut vestu le jour
f° Sainct Augustin l'an dessusdit
f° Jehan Moussure fut vestu le jour
f° dessusdit
f° Jacques Villequin fut vestu le jour de
f° la Trinite mil iiij^c xlij
f° Guy de Bennes fut vestu le jour
f° Sainct Vincent l'an dessusdit
f° Gautier le Sueur fut vestu le
f° xxviij^e jour de janvier l'an dessusdit
f° Nicolas Romesnil fut vestu le jour
f° Pierre mil iiij^c xlij
f° Guillaume Chastellain fut vestu le jour
des Innocens l'an mil iiij^c xlix.

Hugues pasquier fust vestu le ixe jour
may mil vc l
Jehan de frize fust vestu le premier
jour daoust audit an
Jehan flamellier fust vestu le ve de
la conception [illegible] audit an
Pierre le charon fust vestu le xxije
de septembre mil vc lj
Jehan Billard fust vestu le vje jour
audit an
Nicolas pillet fust vestu le jour de la
trinite mil vc lij
Simon aubert fust vestu le jour de
la translation [illegible]
Jehan de Mesuis fust vestu le jour de
la magdeleine mil vc liij
Anne Langlois fust vestu le xxie jour
daoust vc liiij
Jehan le Maistre fust vestu le jour de
la chandeleur vc lv
~~Estienne [illegible] fust vestu le jour~~
[illegible] mil vc lv
Jehan de Mande fust vestu le xxije jour
de [illegible] lan mil vc lvj

Philippe Cousin fust vestu le xxvj jour d'avril mil iiij^c lxxv

Laurens Renaud fust vestu le premier jour de may audit an

Jehan de Chaumont fust vestu le premier jour de may mil iiij^c lxxvij

Jehan Henry fust vestu le jour de la chandeleur audit an

Geffroy Marie fust vestu le jour de penthecouste mil iiij^c lxxvij

Jehan de Flory fust vestu le [illegible] jour de [illegible] mil iiij^c lxxvij

Jehan Maire fust vestu le xvj jour d'avril iiij^c lxxix

Nicolas de la Crosse fust vestu le xiiij^e jour d'avril audit an

Jehan Bulle fust vestu le jour de [illegible] [illegible] prochainement

Jehan de Baraz fust vestu le jour de la trinité mil iiij^c iiij^{xx}

Nicolas de Marigny fust vestu le xvj^e jour de [illegible] audit an

Nicolas Bous fust vestu le jour des miracles [illegible] [illegible] l'an mil iiij^c iiij^{xx}

Jehan [illegible] fust vestu le jo[ur] de la
circumcision mil v[c] vingt [et] huit
Pierre [illegible] fust vestu le jo[ur] de
la chaire saint pierre audit an
Jehan Babillon fust vestu le [illegible]
jo[ur] de mars [illegible] audit an
Jacques [illegible] fust vestu le xxviii[e]
jo[ur] de mars mil v[c] [illegible]
Pierre [illegible] fust vestu le jo[ur] de
la [illegible] mil v[c] [illegible]
Gilles Foquet fust vestu le jour
de la conversion saint pol audit an
Gilles grosse fust vestu le jo[ur] de
la Trinite mil v[c] xxx
Jehan Boitel fust vestu le jo[ur] saint [illegible]
mil v[c] xxx
Jehan [illegible] fust vestu le jo[ur] de la
translation saint [illegible] audit an
Thomas [illegible] fust vestu le jo[ur] de la
[illegible] audit an
~~Jacques Brifault fust vestu le jo[ur] de~~
~~l'ascension [illegible]~~ mil v[c] [illegible]
Jehan de la court fust vestu le jo[ur] [illegible]
saint [illegible] l'an mil v[c] [illegible]

110

Jehan le mame de Damies fust vestu
le .xx.e jour de fevrier mil iiij^c iiij^xx et vij

Jehan pravost fust vestu le dimanche
vingt sixiesme dauril mil iiij^c iiij^xx et x

Jehan Bouton fust vestu le xj^e janvier
mil iiij^c iiij^xx et xj

Mathieu morton fust vestu le jeudi
xxv^e jour de janvier conversion s^t pol
lan iiij^c iiij^xx et xj

Guille le sane fust vestu le jour
des Innocens iiij^c iiij^xx et xij

Estienne de poiant fust vestu le
sixiesme de Juing audit an

Jehan de Bernay fust vestu le
dimanche de cantate iiij^c iiij^xx et xiij

Nicole Boinessene fust vestu le
jour de l'assencion audit an

Guillebert le Barge fust vestu le jour
de la purification de la ... audit an

Pierre ... fust vestu le xx^e janvier
mil iiij^c iiij^xx et xiiij

Claude chappin fust vestu le premier
jour de ... audit an

Jacques de ... fust vestu le jour
... mil iiij^c iiij^xx et xv

Anthoine Jacqueline fust vestu le dimenche de [illegible]
dimenche karesmeprenant mil vc iiiixx [illegible]

Charle le [illegible] fust vestu le jour Sainct pierre
ad vincula mil vc [illegible]

Benoist [illegible] fust vestu le dimenche
[illegible] de Septembre mil vc [illegible]

Guillaume fouriez fust vestu le jour de la
feste Dieu mil vc [illegible]

obiit 1563 64 Henri la pille fust vestu le jour de la
commemoration Sainct pol [illegible]

Emillot bourzier fust vestu le jour de
l'assention nostre Seigneur mil vc

Guy [illegible] fust vestu le jour de la circoncision
nostre Seigneur en l'an vc [illegible]

Anthoine gaillan fust vestu le jour Sainct
[illegible] [illegible]

Jehan teillier fust vestu le jour de la
resurrection nostre Seigneur vc [illegible]

Thibault plisson fust vestu le jour Sainct
[illegible] [illegible]

Jacques Carpin fust vestu le dimenche de
quasimodo [illegible] mil vc [illegible]

111

Jehan le moine fust vestu le jour de
la translation saincte genevieve mil vc et iiii
Pierre maingarin fust vestu le jour
de la feste dieu mil vc et iiii.
Jacques aymery fust vestu le jour
sainct vincent mil vc et v
Nicole feuchier fust vestu le jour
sainct pierre et sainct pol an vc vi
Nicole preudhomme fust vestu le jour
sainct gregoire mil vc et vii
Philippe le bel fust vestu le jour sainct obiit
pierre et sainct pol mil vc et viii 22a julliet 1550
Thomas le boulenger fust vestu le jour
sainct pierre ad vincula audit an viii
Nicole rousinot fust vestu le dimanche
[illegible] d'octobre audit an
Nicole de lassus fust vestu le jour
de la conversion sainct pol vc et viii
Nicole degrigny fust vestu le jour sainct
guillaume darcevesque mil vc et [illegible]
Marguet du puis fust vestu le jour de
pasques mil vc et xi
Gilles bradame fust vestu le jour de
la penthecouste audit an
Marc masle fust vestu le jour de la
penthecouste mil vc et xiii 60 obiit [illegible] march 1572

b.

Alain logner fust vestu le jo^r de la
Conception Nostre Dame l'an mil v^c xlv

Jehan Flory fust vestu le jo^r St Laurens
l'an mil v^c xlvi

Alain du Bouchet fust vestu le [illegible] de septembre
l'an mil v^c xlvii

Jehan Parsonne fust vestu le jo^r de
la Septuagesime aud. an

Estienne Bréan fust vestu le dimanche de
[illegible] mil v^c xlviii

obiit [illegible] 1576 Nicolas Jucan fust vestu le jo^r St Laurens l'an mil v^c xlviii

Michel Le [illegible] fust vestu le
[illegible] avril v^c lii

Pierre Desmares fust vestu le xxviiie apvril aud. an

Jacques Robillart fust vestu le viie mai v^c liii

Pierre Hervé fust vestu le xiie mai aud. an

Nicolas Le [illegible] fust vestu le viie apvril v^c liii

Pierre Bervo fust vestu le lundy de la
Pentecouste v^c lvii

obiit [illegible] 1579 Gilles Le [illegible] fust vestu le vi^e may jo^r
de l'Ascension Nostre Seigneur v^c lviii

Nicolas [illegible] fust vestu le jo^r de
l'Ascension Nostre Seigneur v^c lx

Bonaventure Benoist fust vestu le jo^r St Pierre
et St Pol aud. an

Simon Mompignon fust receu le viii may [illegible]
jo^r de [illegible] [illegible] ... v^c xxxvi [illegible]

Jehan petit fust receu le viiie may
jo^r de la [illegible] mvc [illegible]

Claude [illegible] fust receu le
[illegible] jo^r d'avril mil v^c xxxvi

Jehan Morin fust receu le premier
jo^r d'aoust v^c xxxvi

Macé [illegible] fust receu le jo^r
de la translation saint [illegible] fut
le [illegible] v^c xxxvi

[illegible] de [illegible] fust receu le
premier jo^r de juillet v^c xxxvi

Eustache le [illegible] fust receu le jo^r
[illegible] Jehan [illegible] mil v^c xxxvi

Claude [illegible] fust receu le jo^r [illegible]
[illegible] v^c xxx[illegible]

Nicole le [illegible] fust receu le [illegible] de
juillet mil v^c xxxvii

Jehan de la Riviere fust receu le jo^r
de la translation saint [illegible] v^c xl

Jehan le peullet fust receu le jo^r de
la [illegible] d'aoust v^c xli

Hugues [illegible] fust receu le [illegible] d'avril
[illegible] v^c xlii

Joachim [illegible] fust receu le [illegible] janvier
[illegible] v^c xlii

+ Joseph Foulon fust vestu le Xe jour de la penultime
[illegible] de [illegible]

+ Crespin de [illegible] fust vestu le Xe jour de la
[illegible] saint pierre Vc [illegible]

+ Estienne Despoigni fust vestu le dimanche
de la quinquagesime [illegible] Vc [illegible]

+ Marin Candelier fust vestu le Xe jour de la
conversion saint pol Vc [illegible]

+ Jehan Gebelin fust vestu le Xe jour de la
chaire pierre et saint pol iii de juing
mil Vc [illegible]

Jehan de la Rivière fust vestu le Xe jour saint
Denis [illegible] Vc [illegible]

+ Claude [illegible] fust vestu le Xe jour de penthecoste
le [illegible] de may Vc [illegible]

+ Francois [illegible] fust vestu le ix de
septembre Vc [illegible]

+ Pierre Ponche fust vestu le Xe de
saint pierre et saint pol Vc L

+ Nicole Motin fust vestu le dimanche
de la passion [illegible] de mars Vc L

+ Michel Denison fust vestu le viii de febvrier
mil Vc L

Guillaume Orleans fust vestu le [illegible]
[illegible] Vc LI

f Philippe le febure fust vestu le xxiiii^e de septembre v^c lix

+ f Gilles courtin fust vestu le jour de la saincte croix v^c lix

+ f Pierre [illegible] fust vestu le jour de la conversion sainct pol et de sainct [illegible] v^c lix

+ f Guillaume Crondelle fust vestu le jo^r de la translation sainct [illegible] v^c lix

f Bernard bourguignon fust vestu le jo^r de la nativite nostre dame v^c lx

f Hector barreau fust vestu le [illegible] de [illegible] v^c lxi

+ f Jehan berson fust vestu [illegible]
[illegible]

+ f Nicolas hondon fust vestu [illegible]
[illegible]

+ f Nicolas de poulles fust vestu [illegible]
[illegible]

f Guillaume yolin fust vestu [illegible]
[illegible]

f ~~vert [illegible]~~ guiot fust ~~vestu~~ le [illegible] de ~~novembre jour de [illegible]~~ [illegible] soixante et ung — nolui fere onnie

Le dimenche quatriesme de septembre mil cinq cens soixante et troys

\+ [illegible] Le dimenche ensuyvant unziesme de septembre mil cinq cens soixante et troys

deleatur quia nolunt fieri [illegible] frere Jehan [illegible] feist [illegible] le jour de [illegible] mil cinq cens soixante et cinq

frere pierre [illegible] feust vestu [illegible] jour de may V^c lxv

frere Loys [illegible] fust vestu le jour [illegible] St Jehan V^c lxv

frere [illegible] fust vestu [illegible]

deleatur quia noluit fieri [illegible] frere pierre Chault[illegible] fust vestu [illegible] audict lxv

frere [illegible] Bom[illegible] fust [illegible] augustin M V^c [illegible]

ffrere Pierre de la porte fust vestu le jour de la Nativite Nre Dame M V^c lxv [illegible]

\+ frere Philippe [illegible] fust vestu le jour des [illegible] V^c lxiv lxv

deleatur quia noluit fieri [illegible] frere francois [illegible] fust vestu le jour [illegible] janvier V^c lxv

~~frere [illegible]~~

deleatur noluit fieri [illegible] frere Jehan [illegible] [illegible] fust vestu audict jour [illegible]

frere [illegible] Bourgeois fust vestu au [illegible] jour [illegible] du dict an

frere Jacques [illegible] fust vestu le [illegible] jour de [illegible] audict an

frere Pierre Le Juge fust vestu le jour de la feste Dieu [illegible] M V^c lxviii

67

+ [illegible] de la Rimere fust vestu [illegible] iour de la penttecouste m v^c lxxv

f. Aluere le Boindre fust vestu le premier dimanche de Caresme. m. v^c. l. xxvj

f. Anthoine l'abbe fust vestu le vintsixiesme Jour d'aust. m v^c l.xxvij.

[illegible] vjmier [illegible] fu vestu le vij Janvier 1597

f. Nicolas Colleter fust vestu le Jour de S. katherine. m. v^c. l.xxviij.

f. Claude Boneual fust vestu le dishuitiesme Jour de Januier. m. v^c. l.xxix.

f. Jacques Aueline fust vestu audict Jour et audict an.

f. Jehan du guy fust vestu audict Jour et audict an.

f. Francois du Boille fust vestu le disseptiesme Jour d'apuril m. v^c. l.x.x.x.

f. Gilbert aubry fust vestu le xxiij^me Jour d'apuril m. v^c. l.x.x.x.j

f. Jacques guillemin fust vestu audict Jour et audict an.

f. Jacques palluau fust vestu le xxv. Jour de may audict an

f · Nicolas Martin fust vestu le xviii jour de may · m · v^c · lxxxii ·

f · Pierre Guilloud fust vestu audict jour et audict an

f · Nicolas l'hoste fust vestu le xvi jour de Juliet · m · v^c · lxxxiii

f · Claude du Hamel fust vestu audict jour et audict an

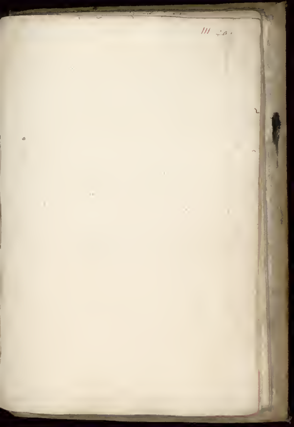
f · Nicolas Gailliard fust vestu le viii jour de Janvier · m · v^c · l · xxxiiii

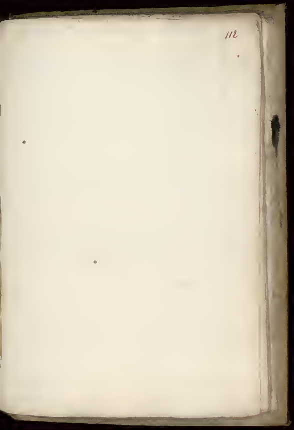
f · Andre de la croix fust vestu le jour de la conversion s^t paul le vint sinquiesme de Janvier mil v^c quatre vingt et six

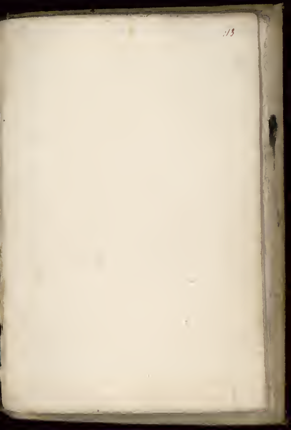
29 f · Fra du Hamel fust vestu le ii^e de feuvrier jour de la purification n^re dame mil v^c quatre vingts et six : —

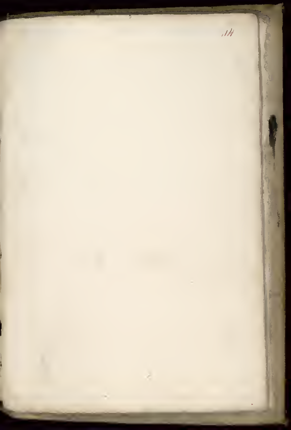
I [illegible] vavoture de [illegible] de la Cour du [illegible]
may [illegible] Fenel

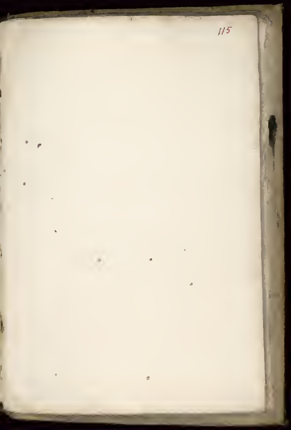
165


111

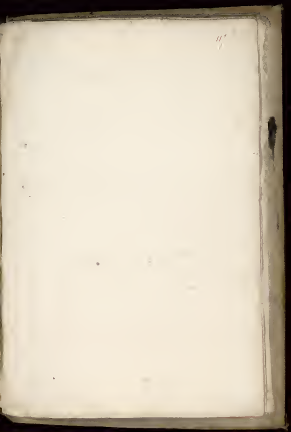


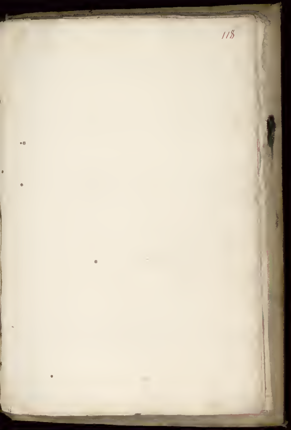












[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

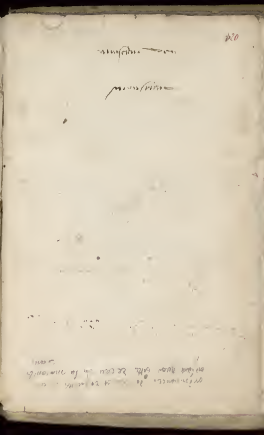
[illegible]

Item quant il est mestier il convient batture une petite
[illegible] et ung [illegible] [illegible] a [illegible] pour [illegible]

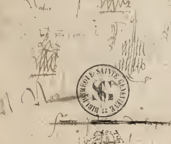
[illegible]

[illegible] blanc [illegible]

[illegible]



Uerberum dal mi oritianti vonde freraed
Si enim respetat Orimad iste liber



A Monsiau

